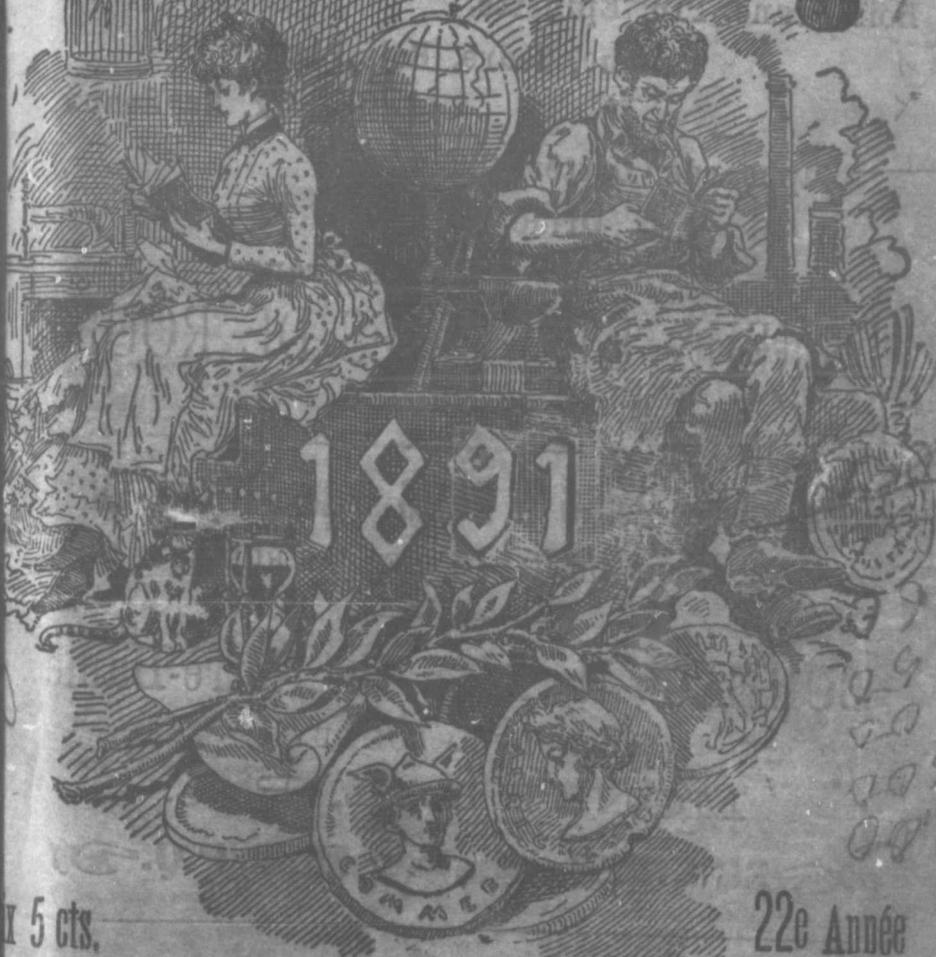


314.044  
AL 62 PE

# MANAGI DU PEUPLE ILLUSTRE

500  
24  
99  
14  
1



24  
207  
008  
0091

5 cts.

22e Année

Librairie C. O. BEUCHEMIN & FILS  
256 et 258, rue Saint-Paul, Montréal.

**O. DUFRESNE, Jr. & FRERE**

**MARCHANDS DE**

**BOIS DE SCIAGE**

**Bois Franc, Pin, Epinette,**

**Pruche, Cèdre, Bois Plat,**

**Soliveaux, Bardeaux,**

**Clapboards, Lattes, Chêne,**

**Orme, Merisier,**

**Erable, Frêne,**

**ESSIEUX ET JANTES DE ROUES**

*etc., etc.*

**CLOS: Nos 2366 à 2386, rue Notre-Dame**

**ET BASSIN DU CANAL, PIED de la RUE GUY.**

**BUREAU: No 2388, rue Notre-Dame**

**COIN DE LA RUE GUY**

**MONTREAL, P. Q.**

**SCIERIES: Windsor Mills, P.Q.**

Réponse à la charade No 42: **CHIENDENT.**

# Loterie Nationale de Colonisation

SOUS LE PATRONAGE DU

**Rév. CURÉ LABELLE**

*entièrement  
de ganthe  
887*

Fondée en 1884 sous l'autorité de l'Acte de Québec, 32 Vic. chap. 36, au profit des sociétés diocésaines de colonisation de la province de Québec.

**CLASSE D.**

*187  
votus*

**NOMENCLATURE DES LOTS.**

1 Immeuble de.....	\$5,000.00	\$5,000.00
1 —————	2,000.00	2,000.00
1 —————	1,000.00	1,000.00
4 Immeubles de.....	500.00	2,000.00
10 —————	300.00	3,000.00
30 Ameublements de.....	200.00	6,000.00
60 —————	100.00	6,000.00
200 Montres d'or.....	50.00	10,000.00
1000 ——— d'argent.....	10.00	10,000.00
1000 Services de Toilette.....	5.00	5,000.00
2307 lots valant . . . . .		\$50,000.00

**BILLETS - - - \$1.00**

**11 Billets - \$10.00**

Les noms des gagnants ne sont pas publiés sans autorisation spéciale. Les tirages ont lieu le troisième mercredi de chaque mois, au Cabinet de Lecture paroissial, à Montréal, sous la présidence de deux membres du clergé.

**A. A. AUDET, Secrétaire.**

Bureau: 19. rue St-Jacques,

**95082**

**MONTREAL.**

Réponse à la charade No 128: *ENFER.*

# J. BARSALOU & CIE,

Seuls fabricants canadiens-français de SAVONS



(MARQUE DE FABRIQUE)

## Poudre de Savon Impérial

La découverte la plus récente pour économiser le temps et l'argent sans endommager les tissus et les mains.

DEMANDES A VOTRE ÉPICIER LA

## POUDRE IMPERIALE

Exiges la marque de fabrique (une tête de cheval) sur chaque paquet.

BUREAUX et USINES:

COIN DES RUES SAINTE-CATHERINE ET PLESSIS

MONTREAL.

---

Mot de l'énigme No 74: RASOIR.



— LE —

# JOHNSTON'S FLUID BEEF

— EST UNE —

**Nourriture Fortifiante**

— POUR —

**LES INVALIDES et les CONVALESCENTS**

Réponse à la charade No 14: *BOISSEAU.*

→ FÊTES ET ÉCLIPSES EN 1891. ←

Comput ecclésiastique.

*Lettre Dominicale* (lettre de l'alphabet qui sert à marquer dans le calendrier les dimanches pendant tout le cours de l'année), D.

*Nombre d'Or* (période de 19 années solaires, à l'expiration desquelles les nouvelles lunes et les pleines lunes arrivent aux mêmes époques), 11.

*Epacte ou Age de la Lune* au 1er janvier, 20.

*Cycle Solaire* (période de 28 années, au bout desquelles l'année recommence par les mêmes jours), 24.

*Indiction Romaine* (période de 15 années en usage dans l'Eglise catholique, notamment dans les Bulles des Souverains Pontifes), 4.

Commencement des quatre Saisons. (Temps de Montréal.)

Le Printemps commencera le 20 Mars, à 4 h. 30 m. du soir.

L'Été commencera le 21 Juin, à 0 h. 38 m. du soir.

L'Automne commencera le 23 Septembre, à 3 h. 19 m. du matin.

L'Hiver commencera le 21 Décembre, à 9 h. 46 m. du soir.

Fêtes Mobiles.

Septuagésime.....25 Janvier.  
Les Cendres .....11 Février.  
Pâques.....29 Mars.  
Ascension ..... 7 Mai.  
Pentecôte.....17 "

Trinité.....24 Mai.  
Fête-Dieu.....28 "  
1<sup>er</sup> Dimanche de l'Avent.29 Nov.  
Dimanches après la  
Pentecôte.....27.

Quatre-Temps.

Du Printemps, les 18, 20 et 21 Fév.  
De l'Été, les 20, 22 et 23 Mai.

De l'Automne, les 16, 18 et 19 Sept.  
De l'Hiver, les 16, 18 et 19 Déc.

Jeûnes d'obligation.

1<sup>o</sup> Les Quatre-Temps, ou les premiers mercredis, vendredis et samedis après le 1<sup>er</sup> dimanche du Carême,—après la fête de la Pentecôte,—après le 14 septembre,—après le 13 décembre, ou après le troisième dimanche de l'Avent.

2<sup>o</sup> Le Carême tout entier, excepté les dimanches.

3<sup>o</sup> Tous les mercredis et vendredis de l'Avent.

4<sup>o</sup> Les vigiles de Noël, de la Pentecôte, des apôtres S. Pierre et S. Paul, de l'Assomption et de la Toussaint.

Jours maigres ou d'abstinence.

1<sup>o</sup> Tous les Quatre-Temps de l'année.

2<sup>o</sup> Tous les vendredis de l'année, excepté celui où tomberait la fête de Noël.

3<sup>o</sup> Les jours de vigiles où l'on observe le jeûne.

4<sup>o</sup> Le mercredi des Cendres et les trois jours suivants.

5° Tous les mercredis, vendredis et samedis des cinq premières semaines du Carême.

6° Le dimanche des Rameaux et les six jours de la semaine sainte.

7° Tous les mercredis et vendredis de l'Avent.

N. B. Les jours de semaine du Carême où il y a dispense de l'abstinence, c'est-à-dire, les lundis, mardis et jeudis des cinq premières semaines, on ne doit faire qu'un seul repas en gras, et à ce repas, il n'est point permis de faire usage de poisson avec la viande.

**Temps où la célébration des mariages n'est pas permise.**

La célébration des mariages est défendue depuis le premier dimanche de l'Avent jusqu'à l'Épiphanie inclusivement, et depuis le mercredi des Cendres jusqu'au dimanche de Quasimodo, aussi inclusivement.

**Fêtes légales dans la province de Québec.**

Tous les dimanches de l'année.	Fête de la Reine.....24 Mai.
Circoncision ..... 1 <sup>er</sup> Janvier.	Fête Dieu.....28 Mai.
Epiphanie ..... 6 " "	SS. Pierre et Paul...29 Juin.
Mercredi des Cendres..11 Février.	Fête de la Purification..... 1 <sup>er</sup> Juillet.
Annonciation (remise cette année).	Toussaint..... 1 <sup>er</sup> Novembre.
Vendredi Saint.....27 Mars.	Immaculée Conception... 8 Décembre.
Landis de Pâques et de Pentecôte.	Noël..... 25 " "
Ascension..... 7 Mai.	

Et tout jour fixé par proclamation comme jour de jeûne et d'actions de grâces générales.

**Eclipses de 1891 (Heure de Montréal).**

Les éclipses de 1891 sont au nombre de quatre, dont deux de Soleil et deux de Lune, savoir :

1° *Eclipse totale de Lune*, le samedi 23 mai, de 10 h. 48 m. du matin, à 4 h. 27 m. du soir; la Lune est dans l'ombre de 11 h. 17 m. du matin à 3 h. 23 m. du soir; l'éclipse est totale de 0 h. 56 m. à 2 h. 15 m. du soir; milieu de l'éclipse à 1 h. 35 m.—Invisible à Montréal, car la Lune, couchée à 4 h. 19 m. du matin, ne se lève ensuite qu'à 7 h. 44 m. du soir.

2° *Eclipse annulaire de Soleil*, le samedi 6 juin 1891, entre 9 h. 9 m. du matin et 1 h. 34 m. du soir; annulaire de 10 h. 58 m. à 11 h. 45 m. du matin; centrale de 10 h. 58 m. à 11 h. 44 m. du matin; milieu de l'éclipse à 11 h. 19 m.—Visible partiellement en Canada.

3° *Eclipse totale de Lune*, le dimanche 15 novembre 1891, visible à Montréal, entre 4 h. 42 m. et 10 h. 07 m. du soir; la Lune est dans l'ombre de 5 h. 41 m. à 9 h. 08 m. du soir; l'éclipse est totale de 6 h. 43 m. à 8 h. 06 m.; milieu de l'éclipse à 7 h. 25 m.

4° *Eclipse partielle de Soleil*, le mardi 1<sup>er</sup> décembre 1891, entre 4 h. 50 m. et 8 h. 24 m. du matin; plus grande phase (0,582 du diamètre du Soleil) à 6 h. 37 m. du matin;—invisible à Montréal.

## Ères de 1891

De la création du monde .....	6854
De la naissance de N.-S. Jésus-Christ.....	1891
De la fondation de Rome.....	2644
De la découverte de l'Amérique.....	399
De la découverte du Canada.....	357
De la fondation de Québec.....	283
De la fondation de Montréal.....	249
De la conquête du Canada par l'Angleterre.....	131
De la république des Etats-Unis.....	115
Du règne de la reine Victoria.....	54
De la confédération canadienne.....	24
Du pontificat de Léon XIII.....	13

### Durée des Jours.

Le jour le plus court de toute l'année est le 22 Décembre, solstice d'hiver; et le jour le plus long est le 22 Juin, solstice d'été.

La longueur des jours va toujours en croissant depuis le 22 de Décembre jusqu'au 23 de Juin; et elle va toujours en décroissant depuis le 22 de Juin jusqu'au 23 de Décembre.

Du 22 Décembre au	H.M.	Du 23 de Juin au	H.M.
1 Février les jours ont crû		1 Août les jours ont décrû	
de .....	1 6	de .....	0 56
1 Mars .....	2 23	1 Septembre .....	1 22
1 Avril .....	4 4	1 Octobre .....	3 56
1 Mai.....	5 36	1 Novembre.....	5 32
22 Juin .....	6 58	25 Décembre .....	6 58

### Lever et Coucher de la Lune.

Au quatrième jour de son âge elle éclaire jusque vers 10 heures du soir.	Au 15 <sup>e</sup> jour elle est pleine et se lève à six heures du soir.
Au cinquième jour, vers 11 heures.	Au 16 <sup>e</sup> vers 8 heures et un quart.
Au sixième jour, vers minuit.	Au 17 <sup>e</sup> vers 8 heures et demie... Au 18 <sup>e</sup> vers 10 heures.
Au septième jour, vers une heure du matin.	Au 19 <sup>e</sup> vers 11 heures.... Au 20 <sup>e</sup> vers minuit.

Cette Table est assez exacte pour faire connaître les nuits que la Lune éclaire.

## Prévision du Temps.

*Le soleil.*—Un soleil pâle, apparaissant comme à travers un rideau vaporeux, annonce la pluie ; il en est de même si son ardeur produit l'impression d'une chaleur étouffante. S'il se lève clair et brillant, il présage une belle journée ; mais si le ciel est rouge avant son apparition, et que cette rougeur s'efface dès qu'il s'est montré, c'est signe de pluie. Un ciel rose après le coucher du soleil, même nuageux, indique du beau temps pour le lendemain ; rouge, il annonce du vent ; au moment du coucher, un ciel d'un jaune brillant présage du vent ; jaune pâle, il indique de la pluie.

*La lune.*—Lorsque la lune est pâle, ou entourée de cercles concentriques plus ou moins obscurs, ou encore d'une sorte d'auréole lumineuse ; lorsque enfin les cornes du croissant ne sont pas nettement accusées, c'est signe de pluie. C'est signe de vent lorsqu'elle apparaît très grosse et rougeâtre ; dans ce cas, elle est souvent entourée d'un cercle clair qui, s'il est dédoublé ou brisé, présage la tempête.

*Les nuages et les vents.*—Des nuages épais, nettement dessinés, annoncent du vent, et un vent d'autant plus fort que leurs contours seront plus bizarres et plus déchiquetés. Des nuages légers, courant dans l'espace, annoncent du vent dont la violence est en raison directe de la rapidité de leur course ; poussés vers des masses épaisses, ils indiquent souvent de la pluie. De petits nuages noirs annoncent également de la pluie. Des nuages légers, aux contours vagues, annoncent beau temps et douces brises. Des nuages fixes du côté d'où vient le vent, présagent la continuation de ce vent ; placés du côté opposé, ils annoncent sa cessation. Les nuages qui se rassemblent, poussés par des vents contraires, annoncent un orage. Quand les nuages s'accumulent sur le flanc des montagnes, s'y maintiennent, puis descendent, c'est signe de vent et de pluie ; c'est signe de beau temps s'ils se dispersent en s'élevant. Un vent froid succédant à un vent chaud, ou un vent chaud succédant à un vent froid, amène inévitablement de la pluie. Enfin une pluie fine et drue succédant à un vent violent et prolongé annonce son terme prochain. "Petite pluie abat grand vent," dit avec raison le proverbe.

## Pronostics tirés de l'atmosphère.

Un été humide annonce un automne serein.

Un été très sec annonce un hiver rigoureux. Un automne brillant et un hiver sec annoncent un printemps humide.

Un hiver doux dans son commencement se termine ordinairement par des froids d'autant plus nuisibles, qu'ils viennent hors saison.

Un printemps chaud annonce des fruits véreux pour l'automne ; un printemps pluvieux, beaucoup de foin et peu de blé.

Un printemps sec, un été humide.

Un printemps froid, récoltes tardives.

Signe  
du Verseau.

DERNIER QUARTIER, le 3, à 5h. 18m. du matin.  
NOUVELLE LUNE, le 10, à 10h. 30m. du matin.  
PREMIER QUARTIER, le 17, à 1h. 23m. du matin.  
PLEINE LUNE, le 24, à 7h. 31m. du soir.

Jours de la semaine.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.		LUNE	
		Lev	Cou	Lev	Cou
Judi	1 CIRCONCISION (d'obligation).	H. M.	H. M.	H. M.	H. M.
Vendredi	2 Les 2 SS. Macaire, anachorètes.	7 47	4 21	10 49	11 32
Samedi	3 S. Florent, évêque.	7 47	4 22	11 52	11 51
DIMAN	4 S. Tite, disciple de S. Paul.	7 47	4 23	MAT.	S 10
Lundi	5 St Siméon Stylite, solitaire.	7 46	4 24	0 57	0 30
Mardi	6 EPIPHANIE (d'obligation).	7 46	4 25	2 03	0 52
Mercredi	7 S. Lucien, martyr.	7 46	4 27	3 13	1 16
Judi	8 Ste Gudule, vierge.	7 45	4 28	4 26	1 48
Vendredi	9 S. Adrien, abbé.	7 45	4 29	5 41	2 29
Samedi	10 S. Guillaume, évêque.	7 45	4 30	6 54	3 21
DIMAN	11 I après l'Épiphanie.	7 44	4 31	8 00	4 28
Lundi	12 S. Arcade, martyr.	7 44	4 32	8 53	5 42
Mardi	13 Ste Véronique de Milan, vierge.	7 44	4 33	9 37	7 04
Mercredi	14 S. Hilaire, évêque et docteur.	7 43	4 34	10 11	8 27
Judi	15 S. Paul, 1 <sup>er</sup> ermite et confesseur.	7 42	4 35	10 38	9 47
Vendredi	16 S. Marcel, pape et martyr.	7 42	4 37	11 04	11 04
Samedi	17 S. Antoine, abbé.	7 40	4 38	11 27	MAT.
DIMAN	18 II Epiphanie. Le S. NOM DE JÉSUS.	7 40	4 39	11 50	0 18
Lundi	19 S. Sulpice.	7 39	4 41	S. 14	1 31
Mardi	20 SS. Fabien et Sébastien, martyrs.	7 39	4 42	0 42	2 42
Mercredi	21 Ste Agnès, vierge et martyre.	7 38	4 43	1 14	3 52
Judi	22 SS. Vincent et Anastase, martyrs.	7 37	4 45	1 52	5 00
Vendredi	23 Epousailles de la Ste Vierge.	7 36	4 46	2 37	6 01
Samedi	24 S. Timothée, évêque et martyr.	7 35	4 47	3 29	6 55
DIMAN	25 Septuagésime. Conversion de S. Paul.	7 34	4 49	4 27	7 40
Lundi	26 S. Polycarpe, évêque et martyr.	7 33	4 51	5 30	8 17
Mardi	27 S. Jean Chrysostome, arch. et doct.	7 32	4 52	6 34	8 47
Mercredi	28 S. Cyrille, évêque et docteur.	7 32	4 53	7 37	9 13
Judi	29 S. François de Sales, év. et docteur.	7 31	4 54	8 39	9 36
Vendredi	30 Ste Martine, vierge et martyre.	7 31	4 56	9 42	9 55
Samedi	31 S. Pierre Nolasque, confesseur.	7 30	4 58	10 45	10 14
		7 28	5 00	11 50	10 34

TEMPÉRATURE.—Du 1<sup>er</sup> au 3, forte gelée, sauf vents du sud ou de l'ouest; du 3 au 9, neige et tempêtes; du 10 au 16, neige, si le vent est à l'ouest; du 17 au 23, forte gelée, à moins de vents du sud ou de l'ouest; du 24 au 31, beau et gelée, si le vent est N. ou N.-E., pluie ou neige, s'il est sud ou sud-ouest.

EPHEMERIDES.—JANVIER 1890.

1. Le palais royal de Laeken, près de Bruxelles (Belgique) est détruit par le feu. La princesse Clémentine est sur le point d'être brûlée à mort et sa gouvernante est asphyxiée.  
La grippe sévit à Montréal et dans la province de Québec.
2. A Québec, mort de l'hon. J. G. Blanchet, percepteur des douanes, ancien orateur de la chambre des communes.
3. A Montréal, mort de M. C. M. Panneton, artiste musicien de grand mérite.
4. A Montréal, dans le faubourg St-Joseph, Thos. Williams égorge sa femme avec un rasoir et se coupe ensuite le cou.
6. Violent ouragan en Angleterre ; dommages considérables.
7. Mort du Dr F. X. Mousseau, à Montréal.
10. Les dépêches annoncent que l'assemblée législative de l'île du Prince-Edouard a été dissoute et que les élections auront lieu le 30 janvier courant.  
La Patti termine à Chicago une série de 23 représentations qui ont rapporté \$232,000.
11. Fatal incendie au No 808, rue Craig, Montréal. Une femme se jette par la fenêtre et se tue.  
Mort de M. Germain, greffier de la cour du recorder, Montréal, d'une attaque de grippe compliquée.
13. Réouverture des écoles du soir, à Montréal.  
Une violente tourmente cause de grands dégâts aux chutes Niagara, Ont.  
Bourrasque de vent dans la région de Montréal. Le vent renverse un train de chemin de fer près de St-Hilaire. Le train est détruit par le feu.
14. Un cyclone exerce de grands ravages dans l'Illinois, le Kentucky et les Etats du Centre.
15. Election à Berthier. M. Dostaler défait M. Savignac.
16. Ouverture du Parlement fédéral.
17. A l'hôpital St-Isidore, près de Montréal, mort de l'hon. sénateur F. X. A. Trudel, directeur propriétaire du journal *L'Etendard*.
26. Dans toutes les églises de Montréal, on lit une lettre de Mgr l'Archevêque ordonnant des prières publiques pour obtenir la cessation du fléau de la grippe, qui ravage la ville.
28. Mort de l'hon. sénateur C. S. Rodier.

---

La citrouille est rampante : mais au moins elle n'est pas plate.

Les mains les plus blanches sont les mains de papier.

Les noirs viennent de la côte de l'Afrique et les blancs de la côte d'Adam.

Signe  
des Poissons.

DERNIER QUARTIER, le 1, à 11h. 48 m. du soir.  
 NOUVELLE LUNE, le 8, à 9h. 17m. du soir.  
 PREMIER QUARTIER, le 15, à 1h. 35m. du soir.  
 PLEINE LUNE, le 23, à 2h. 24m. du soir.

Jours de la semaine.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL		LUNE	
		Lev	Cou	Lev	Cou
		H. M.	H. M.	H. M.	H. M.
DIMAN	1 <i>Sexagésime.</i>	7 23	5 05	MAT.	10 53
Lundi	2 Purification de la sainte Vierge.	7 22	5 07	0 56	11 16
Mardi	3 S. Blaise, évêque.	7 20	5 08	2 05	11 44
Mercredi	4 S. André Corsini, évêque et confesseur.	7 19	5 10	3 17	S. 07
Jeudi	5 Ste Agathe, vierge et martyr.	7 18	5 12	4 29	1 03
Vendredi	6 Ste Dorothee, vierge et martyr.	7 16	5 13	5 37	2 01
Samedi	7 S. Romuald, abbé.	7 15	5 15	6 37	3 11
DIMAN	8 <i>Quinquagésime. Sol. de la Purification.</i>	7 14	5 16	7 26	4 32
Lundi	9 S. Raymond de Pennaford, conf.	7 12	5 17	8 06	5 56
Mardi	10 Ste Scholastique, vierge.	7 11	5 19	8 37	7 21
Mercredi	11 <i>Cendres (Carême).</i>	7 09	5 20	9 04	8 42
Jeudi	12 S. Ildephonse, confesseur.	7 08	5 22	9 29	10 01
Vendredi	13 SS. 26 Martyrs du Japon.	7 07	5 23	9 52	11 17
Samedi	14 S. Valentin, prêtre et martyr.	7 06	5 25	10 16	MAT.
DIMAN	15 <i>I du Carême.</i>	7 04	5 26	10 43	0 32
Lundi	16 Ste Julienne.	7 02	5 28	11 14	1 44
Mardi	17 SS. Théodule et Julien, martyrs.	7 01	5 29	11 50	2 52
Mercredi	18 4 Temps. S. Siméon, évêque et martyr.	6 59	5 30	S. 06	4 01
Jeudi	19 S. Gabin.	6 57	5 32	0 57	4 57
Vendredi	20 4 Temps. S. Eucher, évêque.	6 55	5 34	1 54	5 44
Samedi	21 4 Temps. S. Daniel, prêtre.	6 54	5 35	2 57	6 22
DIMAN	22 <i>II du Carême.</i>	6 52	5 37	4 03	6 51
Lundi	23 S. Pierre Damien, évêque et confesseur.	6 51	5 38	5 09	7 15
Mardi	24 S. Mathias, apôtre.	6 49	5 39	6 16	7 36
Mercredi	25 S. Césaire.	6 47	5 41	7 35	7 53
Jeudi	26 Ste Marguerite de Cortone, pénitente.	6 45	5 42	8 37	8 19
Vendredi	27 S. Léandre, évêque.	6 44	5 43	9 41	8 38
Samedi	28 Ste Honorine, vierge et martyr.	6 42	5 44	10 47	8 58

TEMPÉRATURE.—Du 1er au 7, beau et froid; du 8 au 14, beau et gelée, par vent du N. ou N.-E.; pluie ou neige par vent de S. ou S.-O.; du 15 au 22, neige ou froid; du 23 au 28, beau et doux.



EPHEMERIDES.—FEVRIER 1890.

1. Elections municipales, à Montréal. M. Jacques Grenier est réélu maire.
4. A New-York, fêtes commémoratives du centième anniversaire de l'établissement de la cour suprême aux Etats-Unis.
9. A Rome, mort du Cardinal Pecci, frère du pape Léon XIII.  
Le duc d'Orléans est arrêté à Paris et traduit devant le tribunal de la Seine pour violation de la loi d'expulsion.  
Un résidant de la paroisse St-Thomas de Joliette est assassiné.
12. Le duc d'Orléans est condamné à 2 ans de prison.
20. Quatre sœurs de Charité partent d'Halifax pour aller fonder une maison de leur ordre aux Bermudes.
21. Grande tempête de neige, à Montréal; rues bloquées, trains suspendus, etc.
23. Vol audacieux commis dans l'église St-Roch, Québec.
24. A St-Alban, à 40 milles de Québec, un nommé Dubois tue à coups de hache sa femme, sa belle-mère et ses deux enfants, le meurtrier est arrêté.
25. M. Martin, procureur-général de Manitoba présente à l'assemblée législative le bill sur la suppression des écoles catholiques.
26. Cyclone au Texas; dégats considérables.

32  
21  
199  
46  
~~108~~  
1920  
770  
6

On peut dire du régime parlementaire ce qu'Esop disoit de la langue : c'est ce qu'il y a de meilleur ou ce qu'il y a de pire.  
Quand la représentation élue d'une nation n'en est pas la crème, elle en est l'écume.

Un bohème à sa blanchisseuse :  
— Pourquoi n'avez-vous pas mis des boutons neufs à mes chemises ?  
— Ah ! monsieur, je crois que ce sont des chemises neuves qu'il faudrait mettre à vos boutons.

Le maître compositeur de musique :  
— Possédez-vous les qualités nécessaires pour devenir un artiste ?  
Le candidat, simplement :  
— Oh ! Oui, monsieur ; je peux rester trois jours sans manger !

D'un album :  
— Les mots diffèrent des hommes, en ce que les plus gros sont les plus lestes.

Le professeur de droit :  
— Y a-t-il un contrat qu'on pu faire sans être sain d'esprit ?  
L'étudiant :  
— Parfaitement : un contrat de mariage !

~~27~~  
~~22~~  
~~21~~  
~~20~~  
~~19~~  
~~18~~  
~~17~~  
~~16~~



Signe  
du Bélier.

DERNIER QUARTIER, le 3, à 2h. 43m. du soir.  
NOUVELLE LUNE, le 10, à 6h. 50m. du matin.  
PREMIER QUARTIER, le 17, à 4h. 16m. du matin.  
PLEINE LUNE, le 25, à 8h. 17m. du matin.

Jours de la semaine.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL		LUNE	
		Lev	Cou	Lev	Cou
		H. M.	H. M.	H. M.	H. M.
DIMAN	1 III du Carême.	6 40	5 46	11 54	m) 19
Lundi	2 S. Simplicé.	6 38	5 48	MAT.	9 44
Mardi	3 Ste Cunégonde, impératrice.	6 36	5 49	1 03	10 14
Mercredi	4 S. Casimir, roi de Pologne, confesseur.	6 34	5 50	2 13	10 54
Jeudi	5 S. Gerasime, abbé.	6 33	5 51	3 21	11 43
Vendredi	6 S. Fridolin, abbé.	6 31	5 53	4 23	S. 46
Samedi	7 S. Thomas d'Aquin, confes. et docteur.	6 30	5 54	5 15	2 00
DIMAN	8 IV du Carême.	6 28	5 56	5 58	3 22
Lundi	9 Ste Françoise, veuve romaine.	6 26	5 57	6 32	4 47
Mardi	10 Les 40 Martyrs de Sébaste.	6 24	5 58	7 02	6 11
Mercredi	11 S. Euloge, prêtre.	6 22	6 00	7 27	7 33
Jeudi	12 S. Grégoire le Grand, pape et docteur.	6 20	6 01	7 51	8 53
Vendredi	13 Ste Euphrasie, vierge.	6 18	6 03	8 16	10 11
Samedi	14 Ste Mathilde, impératrice.	6 16	6 04	8 42	11 28
DIMAN	15 PASSION.	6 14	6 05	9 12	MAT.
Lundi	16 S. Cyriaque.	6 12	6 06	9 47	0 41
Mardi	17 S. Patrice, apôtre de l'Irlande.	6 10	6 07	10 29	1 48
Mercredi	18 S. Gabriel, archange.	6 09	6 08	11 17	2 48
Jeudi	19 S. Joseph, 1 <sup>er</sup> patron du Canada.	6 07	6 10	S. 12	3 39
Vendredi	20 S. Joachim, père de la Ste Vierge.	6 05	6 11	1 13	4 21
Samedi	21 S. Benoît, abbé.	6 03	6 13	2 15	4 55
DIMAN	22 RAMEAUX.	6 00	6 14	3 20	5 22
Lundi	23 S. Libérat, mart.	5 58	6 16	4 23	5 46
Mardi	24 Ste Catherine de Suède, vierge.	5 57	6 17	5 26	6 07
Mercredi	25 Annonciation de la sainte Vierge.	5 55	6 18	6 29	6 27
Jeudi	26 Jeudi Saint.	5 53	6 19	7 33	6 44
Vendredi	27 Vendredi Saint.	5 51	6 21	8 38	7 03
Samedi	28 Samedi Saint.	5 50	6 22	9 45	7 24
DIMAN	29 PAQUES.	5 48	6 23	10 54	7 47
Lundi	30 Lundi de Pâques.	5 46	6 24	MAT.	8 15
Mardi	31 S. Benjamin, diacre et martyr.	5 44	6 26	0 05	8 50

TEMPÉRATURE.—Le 1<sup>er</sup> et le 2, beau et doux; du 3 au 9, variable; du 10 au 16, tempêtes, neiges, vents; du 17 au 24 beau; du 25 au 31, quelques chutes de neige entremêlées de beau temps.

EPHEMERIDES - MARS 1890.

3. Grands froids aux Etats-Unis.  
80e anniversaire du pape Léon XIII.
6. Le rapport du Dr Laberge, médecin officier de santé constate que 29 personnes sont mortes de la grippe, à Montréal, et 214 de congestion de poumons, suite et complication de la première maladie.
10. A St-Léonard-de-Port-Maurice, Q. Q., grand incendie qui fait 8 victimes dans une même maison.
15. Ouverture de la conférence ouvrière, à Berlin.
- 16. Un nouveau ministère est constitué, en France, sous la direction de M. de Freycinet.
19. Le Prince de Bismark se démet de sa charge de Chancelier de l'empire et prend sa retraite. Le général Von Caprivi lui succède.
26. Un cyclone fait de grands ravages dans l'Iowa.
28. A D'Israeli, comté de Wolfe, le presbytère est dévalisé par des bandits, et le curé, horriblement maltraité par les malfaiteurs.

---

Un oiseau dans un arbre, c'est un porteplume dans un portefeuille.

L'argent est un bon serviteur et un mauvais maître.

—Qu'est-ce que vous ne pouvez jamais voir et qui est cependant toujours devant vous ?

—Votre avenir!

Visiteur et bébé:

—Tu viens voir mon papa ?

—Oui, cher enfant.

—Tu es coiffeur, dis ?

—Pourquoi ça ?

—C'est que papa a dit, quand on t'a annoncé: "allons, bon! C'est vient encore me raser!"

Qu'est-ce que la médecine ?

—Un libre échange.

—?????

—Oui; le malade prend l'avis du docteur, et celui-ci prend la vie du malade!

Copie textuelle d'une ordonnance reçue par un pharmacien de Montréal:

"Du cel du ceny du gengembre de la camamile ces pour prendre au meme temps que ceverant un bebe que j'ai deja eut, la meme chose que le docteur B... ces pour mettre dans une bouuil de trois demiaré tout m'a couté 10 cent."



Signe  
du Taureau.

DERNIER QUARTIER, le 2, à 1h. 36m. du matin.  
NOUVELLE LUNE, le 8, à 4h. 02m. du soir.  
PREMIER QUARTIER, le 15, à 8h. 46m. du soir.  
PLEINE LUNE, le 24, à 0h. 12m. du matin.

Jours de la semaine.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL		LUNE	
		Lev	Cou	Lev	Cou
		H. M.	H. M.	H. M.	H. M.
Mercredi	1 Notre-Dame de Pitié.	5 42	6 27	m1 13	9 35
Jeudi	2 S. François de Paule, confesseur.	5 40	6 29	2 15	10 32
Vendredi	3 S. Richard.	5 38	6 30	3 10	11 40
Samedi	4 S. Isidore, évêque et docteur.	5 36	6 31	3 54	S. 56
DIMAN	5 <i>Quasimodo.</i>	5 34	6 32	4 29	2 17
Lundi	6 <i>Annonciation.</i>	5 32	6 34	5 00	3 40
Mardi	7 S. Aphraate, anachorète.	5 31	6 35	5 26	5 01
Mercredi	8 S. Gautier, abbé.	5 29	6 36	5 50	6 25
Jeudi	9 Ste Marie d'Egypte, pénitente.	5 27	6 37	6 14	7 43
Vendredi	10 S. Fulbert, évêque et confesseur.	5 25	6 39	6 40	9 02
Samedi	11 S. Léon le Grand, pape et docteur.	5 23	6 40	7 08	10 19
DIMAN	12 <i>II Pâques. STE FAMILLE J. M. J.</i>	5 21	6 41	7 41	11 32
Lundi	13 S. Herménégilde, martyr.	5 20	6 42	8 20	MAT.
Mardi	14 SS. Tiburce, Valérien et Maxime, mart.	5 18	6 44	9 07	0 38
Mercredi	15 Ste Anastasie, martyre.	5 16	6 45	10 01	1 34
Jeudi	16 S. Benoit-Joseph Labre, pénitent.	5 14	6 46	11 02	2 20
Vendredi	17 S. Anicet, pape. [mérite.]	5 12	6 48	S. 05	2 57
Samedi	18 La bien. Marie de l'Incarnation, car-	5 10	6 49	1 09	3 26
DIMAN	19 <i>III Pâques. Patronage de S. Joseph.</i>	5 09	6 50	2 13	3 51
Lundi	20 S. Théotime.	5 07	6 52	3 16	4 13
Mardi	21 S. Anselme, archevêque.	5 05	6 53	4 19	4 32
Mercredi	22 Ste Opportune, abbesse.	5 04	6 54	5 23	4 50
Jeudi	23 S. George, martyr.	5 02	6 55	6 28	5 09
Vendredi	24 S. Fidèle, martyr.	5 01	6 56	7 35	5 29
Samedi	25 S. Marc, évangéliste.	4 59	6 58	8 45	5 51
DIMAN	26 <i>IV Pâques.</i>	4 57	6 59	9 56	6 18
Lundi	27 S. Polycarpe.	4 55	7 01	11 06	6 51
Mardi	28 S. Pamphile, évêque.	4 54	7 02	MAT.	7 33
Mercredi	29 S. Robert, abbé.	4 53	7 03	0 11	8 25
Jeudi	30 Ste Catherine de Sienna, vierge.	4 51	7 04	1 07	9 29

TEMPÉRATURE.—Du 1er au 7, beau temps, à moins de vents du S. ou de l'ouest; du 8 au 14, beau temps; du 15 au 23, beau, si le vent est N.-O., pluie s'il est S. ou S.-O.; du 24 au 30 temps sec et beau, à moins de vents du S. ou de l'O.

EPHEMERIDES.—AVRIL 1890.

4. A Québec, mort de l'hon. J. O. P. Chauveau, shérif de Montréal, ancien Premier Ministre de la Province, après une longue maladie.
- 8 Apparition à Montréal de Nelly Bly, l'aventureuse américaine qui vient de faire le tour du monde en 72 jours.
- 11 Démonstration imposante faite au cabinet de lecture paroissial par la société St-Jean-Baptiste, en l'honneur du P. Babouneau, l'éloquent prédicateur du carême à l'église Notre Dame.
- 15 Clôture des cours des écoles du soir, à Montréal.
19. Grand incendie à St-Lambert, en face de la ville de Montréal; cinq maisons avec granges, écuries, etc., sont détruites.
22. A Montréal, mort de M. Edmond Lareau, avocat, auteur de plusieurs ouvrages sur le droit canadien.
28. Le juge Mathieu rend un jugement déclarant que l'acte d'incorporation des Jésuites est constitutionnel.

---

CURIOSITÉS D'ANECDOTES CANADIENNES.

En cour de circuit

Un avocat interroge comme témoin dans une cause une vieille commère du faubourg Québec :—

—Que pensez-vous de la véracité du témoin X... qui vous a précédée dans cette boîte ?

—De la véracité ! il doit en avoir : c'est un homme qui rentre très tard toutes les nuits. Ça fait beaucoup de peine à sa femme.

---

Conversation surprise dans un des parloirs d'un pensionnat de jeunes filles, dans le centre de la ville. Deux bons bourgeois, le père et la mère, font visite à leur petite fille âgée de dix à onze ans.

—Quelle nouvelle à la maison ? demande la pensionnaire.

—Il y a ta petite sœur, dit le père, elle vient d'avoir ses deux ans. Elle parle aujourd'hui beaucoup mieux qu'auparavant. Autrefois elle disait : papa, maman. Aujourd'hui elle prononce plus distinctement. Elle dit comme nous autres, *poupa, mouman !*

---

Entendu sur la rue Notre-Dame.

Deux demoiselles de la partie Est sont en conversation intime.

—Comme cela, Marie, tu as vu New-York ?

—J'y ai passé six jours.

—A quel hôtel étais-tu ?

—J'étais à la Côte Saint Paulitain Hotel.

Marie était probablement descendue au Cosmopolitan Hotel.

---

—Ih bien ! Georges, à la dernière composition, as-tu été bien placé ?

—Oh ! oui, mon oncle ! j'étais près du poêle.


 Signe  
des Gémeaux.

DERNIER QUARTIER, le 1, à 8h 57m. du matin  
 NOUVELE LUNE, le 8, à 1h. 27m. du matin  
 PREMIER QUARTIER, le 15, à 2h. 10m. du soir.  
 PLEINE LUNE, le 23, à 1h. 37m. du soir.  
 DERNIER QUARTIER, le 30, à 2h. 00m. du soir.

Jours de la semaine.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL		LUNE	
		Lev	Cou	Lev	Cou
		H. M.	H. M.	H. M.	H. M.
Vendredi	1 SS. Philippe et Jacques, apôtres.	4 49	7 05	m 54	10 42
Samedi	2 S. Athanase, évêque et docteur.	4 48	7 07	2 31	S 00
DIMAN	3 V Pâques. Invention de la Ste Croix.	4 46	7 08	3 02	1 18
Lundi	4 Rogations. Ste Monique, veuve.	4 45	7 10	3 28	2 38
Mardi	5 Rogations. S. Pie V, pape et confesseur.	4 43	7 11	3 52	3 57
Mercredi	6 Rogations. S. Jean devant la Porte La-	4 42	7 12	4 14	5 16
Jeudi	7 ASCENSION (d'obligation). [tine.	4 41	7 13	4 29	6 35
Vendredi	8 Apparition de S. Michel, archange.	4 39	7 14	5 05	7 54
Samedi	9 S. Grégoire de Nazianze, év. et docteur.	4 38	7 16	5 36	6 09
DIMAN	10 Dim. dans l'octave de l'Ascension.	4 36	7 17	6 11	10 20
Lundi	11 S. François Hieronymo.	4 35	7 18	6 56	11 22
Mardi	12 S. Nérée, martyr.	4 34	7 19	7 48	MAT.
Mercredi	13 S. Jean le Silencieux, conf.	4 33	7 20	8 47	0 14
Jeudi	14 S. Boniface, martyr.	4 32	7 22	9 50	0 56
Vendredi	15 S. Isidore le laboureur, confesseur.	4 30	7 23	10 55	1 28
Samedi	16 Jéhu. S. Jean Népomucène, martyr.	4 29	7 24	11 59	1 55
DIMAN	17 PENTECOTE.	4 28	7 25	1 03	2 18
Lundi	18 S. Venant, martyr.	4 27	7 26	2 06	2 37
Mardi	19 Ste Pudentienne, vierge.	4 26	7 27	3 10	2 56
Mercredi	20 4 Temps. S. Bernardin de Sienna, conf.	4 25	7 28	4 15	3 14
Jeudi	21 S. Pascal, confesseur.	4 24	7 29	5 22	3 34
Vendredi	22 4 Temps. S. Emile, martyr.	4 23	7 30	6 31	3 55
Samedi	23 4 Temps. Ste Julie, vierge et martyre.	4 22	7 31	7 43	4 19
DIMAN	24 TRINITÉ.	4 21	7 32	8 54	4 51
Lundi	25 S. Grégoire VII, pape et conf.	4 20	7 33	10 03	5 29
Mardi	26 S. Philippe de Néri, confesseur.	4 20	7 34	11 04	6 18
Mercredi	27 Ste Madeleine de Pazzi, vierge.	4 19	7 35	11 53	7 20
Jeudi	28 FÊTE-DIEU (d'obligation).	4 18	7 36	MAT.	0 31
Vendredi	29 Ste Théodosie, martyre.	4 18	7 37	0 34	9 48
Samedi	30 S. Félix I, pape. [rici, vierge.	4 17	7 38	1 05	11 07
DIMAN	31 2e après la Pentecôte. Ste Angèle M <sup>e</sup>	4 17	7 39	1 33	S. 25

TEMPÉRATURE.—Du 1er au 7, variable; du 8 au 14 temps pluvieux; du 15 au 22, variable; du 24 au 30, temps pluvieux.

EPHEMERIDES.—MAI 1890.

4. Un incendie réduit en cendres 6 magasins à Ste-Catherine, Ont. On publie une lettre de Mgr Bossé, attirant l'attention sur la condition misérable de la population du Labrador.
5. M. L. O. David, écrit une lettre aux journaux annonçant sa détermination de rentrer dans la vie privée.
6. Mme Albani, dans le grand opéra, à Montréal.  
Destruction complète par le feu de l'asile des aliénés de la Longue-Pointe, près de Montréal. Mort héroïque de plusieurs sœurs brûlées vives avec une soixantaine d'aliénés.
16. Grand Festival de 3 jours au Skating Rink au profit de l'Hôpital N.-D. Mme Albani s'y fait entendre le 3e jour.  
Cinquantième anniversaire de la fondation de l'Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe.
9. Les dépêches de l'Ouest signalent de fortes et désastreuses gelées dans l'Illinois, l'Iowa et le Missouri.  
L'asile des aliénés de Preston, N. Y. est complètement détruit par le feu.
10. A Outremont, près Montréal, inauguration du haras national.  
Les dames patronesses de l'hôpital Notre-Dame offrent à Mme Albani un magnifique album, en témoignage de reconnaissance pour le gracieux concours qu'elle a prêté au festival.
12. M. Rosaire Thibaudeau est nommé shérif du district de Montréal, en remplacement de M. Chauveau.  
Réception enthousiaste de Mme Albani par les citoyens de Québec, à son arrivée en cette ville.
15. La société de colonisation du diocèse de Montréal célèbre sa fête patronale, à Notre-Dame, Mgr l'archevêque y officie.
16. L'honorable M. Gagnon, le nouveau shérif de Québec est assementé et installé.
17. Le *Parisian* de la ligne Allen, qui arrive à Québec aujourd'hui a failli périr dans une collision avec un iceberg.
20. Arrestation à la Havane de Eyraud, assassin présumé de l'huissier Gouffé de Paris.

CIRAGE POUR CHAUSSURES.

On delaye dans une terrine vernissée :

Noir d'ivoire.....	1 lb
Indigo.....	1 oz
Gomme arabique.....	1 oz
Mélasse.....	1 lb

On ajoute :

Noix de galle en poudre.....	1/2 oz
Sulfate de fer en poudre.....	1/2 oz



Signe  
de l'Écrevisse.

NOUVELLE LUNE, le 6, à 11h. 32m. du matin.  
PREMIER QUARTIER, le 14, à 7h. 39m. du matin.  
PLEINE LUNE, le 22, à 0h. 17m. du matin.  
DERNIER QUARTIER, le 28, à 6h. 21m. du soir.

Jours de la semaine.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL		LUNE	
		Lev	Cou	Lev	Cou
		H. M.	H. M.	H. M.	H. M.
Lundi	1 S. Pamphile.	4 16	7 40	m 57	si 42
Mardi	2 SS. Pothin et ses compagnons, martyrs.	4 16	7 41	2 19	2 58
Mercredi	3 Ste Clotilde, reine.	4 15	7 41	2 41	4 15
Jedi	4 S. François Caracciolo, confesseur.	4 15	7 42	3 06	5 32
Vendredi	5 SACRÉ CŒUR DE JÉSUS.	4 14	7 43	3 33	6 48
Samedi	6 S. Norbert, évêque et confesseur.	4 14	7 43	4 06	8 01
DIMAN	7 III Pentecôte.	4 14	7 44	4 47	9 08
Lundi	8 S. Médard.	4 13	7 45	5 36	10 04
Mardi	9 Ste Pélagie, vierge et martyre.	4 13	7 45	6 32	10 51
Mercredi	10 Ste Marguerite, reine.	4 13	7 46	7 35	11 27
Jedi	11 S. Barnabé, apôtre.	4 12	7 46	8 40	11 57
Vendredi	12 S. Jean de S.-Facond, confesseur.	4 12	7 47	9 45	MAT.
Samedi	13 S. Antoine de Padoue, confesseur.	4 12	7 47	10 49	0 21
DIMAN	14 IV Pentecôte. S. Basile, év. conf. et doct.	4 12	7 48	11 53	0 41
Lundi	15 SS. Vite, Modeste et Crescence, m	4 12	7 48	S. 56	1 01
Mardi	16 S. Jean-François Régis, jésuite.	4 12	7 49	1 59	1 19
Mercredi	17 S. Barnabé, apôtre.	4 12	7 49	3 05	1 37
Jedi	18 SS. Marc et Marcellin, martyrs.	4 12	7 50	4 12	1 57
Vendredi	19 Ste Julienne de Falconiéri, vierge.	4 12	7 50	5 23	2 20
Samedi	20 S. Silvère, pape et martyr.	4 12	7 51	6 36	2 48
DIMAN	21 V Pentecôte. S. Louis de Gonzag., conf.	4 12	7 51	7 48	3 23
Lundi	22 S. Paulin, évêque et confesseur.	4 12	7 51	8 54	4 09
Mardi	23 Ste Marie d'Oignies, vierge.	4 13	7 51	9 49	5 07
Mercredi	24 S. JEAN-BAPTISTE.	4 13	7 51	10 33	6 18
Jedi	25 S. Guillaume, abbé.	4 13	7 51	11 08	7 35
Vendredi	26 SS. Jean et Paul, martyrs.	4 14	7 51	11 38	8 55
Samedi	27 Jeûne. S. Léon, pape et confesseur.	4 14	7 51	MAT.	10 14
DIMAN	28 VI Pentecôte.	4 15	7 51	0 02	11 32
Lundi	29 S. PIERRE ET S. PAUL, ap. (d'obl.)	4 15	7 51	0 24	5. 48
Mardi	30 Commémoration de S. Paul, apôtre.	4 16	7 51	0 46	2 04

TEMPÉRATURE.—Du 1er au 5, variable; du 6 au 13, fréquentes ondées; du 14 au 21, vent et pluie; du 22 au 27, beau temps; du 28 au 30, beau, si le vent est nord-ouest, pluie s'il est sud ou sud-ouest.

EPHEMERIDES.—JUIN 1890.

4. **Grand incendie à Ottawa, sur les rues Spark et Queen.**  
Le duc et la duchesse de Connaught vont sauter les rapides de Lachine et sont reçus avec pompe à leur arrivée dans le port de Montréal.  
On apprend la nouvelle d'un grand incendie qui a causé de grandes dégâts, le 2, à St-Jacques de l'Achigan.  
28 maisons ont été réduites en cendres.
5. **Elections provinciales dans Ontario. Triomphe du cabinet Mowat et du parti libéral.**
6. **Arrivée à Douvres (Angleterre) du duc d'Orléans, récemment gracié par le Président Carnot.**
8. **Mort, à Dijon, France, de M. Bonbonnel, le fameux chasseur de panthères.**  
Désastreux incendie à la Pointe-St-Charles ; les étables de la compagnie du Grand-Tronc réduites en cendres ; 37 animaux périssent dans les flammes.  
Cowles, un américain qui avait enlevé sa petite fille pour contraindre sa femme à renoncer à un héritage, reçoit une balle de pistolet dans le cou, de son beau-frère, dans une voiture, rue Ste-Catherine.
10. **Incendie du théâtre Black à St-Jean, P.Q. ; pertes \$40,000 ; pas de pertes de vies.**  
Naturalisation du premier Indien, aux Etats-Unis.
13. **Incendie, à Brooklyn, du Hyde & Behman's theatre ; pertes \$100,000.**  
Un violent ouragan cause de grands ravages à Montevideo et à Buenos-Ayres ; environ deux cents navires périssent ou échouent dans cette tempête.
17. **Elections provinciales. Triomphe du cabinet Mercier.**
18. **A Sherbrooke, explosion de la poudrière de la mine d'amiante, contenant environ 1800 livres de poudre ; cause, la foudre. 50 maisons endommagées, aucune perte de vie.**  
Départ de la Havane pour Paris du meurtrier Eyraud.  
Le choléra fait son apparition en Espagne.
24. **A Montréal, célébration solennelle de la fête nationale. Grande procession de la partie Ouest de la ville. Après midi fête champêtre au Parc Sohmer, bien préparée, mais gâtée par la pluie. Prolongement de la fête le lendemain.**

---

GOUT DE RANCE DU BEURRE.

On recommande de battre ou de pétrir le beurre dans une eau contenant 10 à 15 gouttes de chlorure de chaux par livre de beurre ; laisser reposer, puis pétrir dans l'eau,

---

CIRAGE POUR HARNAIS NOIR.

Faire fondre au bain-marie 2 ozs de cire jaune ; pendant que la cire est liquide et sans la retirer du bain, y ajouter  $\frac{1}{2}$  oz, vernis noir à meubles, ensuite  $\frac{1}{2}$  oz, essence de térébenthine.



Signe  
du Lion.

NOUVELLE LUNE, le 5, à 11h. 04m. du soir.  
PREMIER QUARTIER, le 14, à 0h. 34m. du matin.  
PLEINE LUNE, le 21, à 8h. 59m. du matin.  
DERNIER QUARTIER, le 27, à 11h. 38m. du soir.

Jours de la semaine.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL		LUNE	
		Lev	Cou	Lev	Cou
		H. M.	H. M.	H. M.	H. M.
Mercredi	1 S. Jules, martyr.	4 16	7 51	m 10	s 18
Jeudi	2 Visitation de la sainte Vierge.	4 17	7 50	1 35	4 33
Vendredi	3 S. Basile, évêque et docteur.	4 17	7 50	2 06	5 46
Samedi	4 S. Martial, évêque.	4 18	7 50	2 43	6 55
DIMAN	5 VII Pent. PRÉCIEUX SANG DE N.-S. J.-C.	4 18	7 49	3 27	7 54
Lundi	6 S. Tranquille.	4 19	7 49	4 21	8 45
Mardi	7 S. Benoît XI, pape.	4 20	7 48	5 21	9 25
Mercredi	8 Ste Elisabeth, veuve.	4 20	7 48	6 25	9 58
Jeudi	9 SS. Zénon et ses compagnons, martyrs.	4 21	7 47	7 31	10 23
Vendredi	10 Ste Félicité et ses 7 enfants, martyrs.	4 21	7 47	8 37	10 45
Samedi	11 S. Jacques, évêque.	4 22	7 46	9 41	11 03
DIMAN	12 VIII Pentecôte.	4 23	7 45	10 43	11 23
Lundi	13 S. Anaclel, pape et martyr.	4 24	7 45	11 46	11 40
Mardi	14 S. Camille de Lellis, confesseur.	4 25	7 44	S. 49	11 59
Mercredi	15 S. Henri, empereur, confesseur.	4 26	7 44	1 55	MAT.
Jeudi	16 Notre-Dame du Mont-Carmel.	4 27	7 43	3 03	0 21
Vendredi	17 S. Alexis, confesseur.	4 28	7 43	4 14	0 46
Samedi	18 S. Frédéric, évêque.	4 29	7 42	5 26	1 17
DIMAN	19 IX Pent. S. Vincent de Paul, conf.	4 30	7 42	6 35	1 58
Lundi	20 S. Jérôme Emilien, confesseur.	4 31	7 41	7 36	2 50
Mardi	21 Ste Praxède, vierge.	4 32	7 40	8 26	3 56
Mercredi	22 Ste Marie Madeleine, pénitente.	4 33	7 39	9 06	5 12
Jeudi	23 S. Apollinaire, évêque et martyr.	4 34	7 38	9 38	6 35
Vendredi	24 S. Bonaventure, évêque et docteur.	4 35	7 37	10 05	7 57
Samedi	25 S. Jacques le Majeur, apôtre.	4 36	7 36	10 28	9 18
DIMAN	26 X Pent. Ste Anne, mère de la Ste V.	4 37	7 35	10 51	10 36
Lundi	27 S. Pantaléon, martyr.	4 38	7 33	11 14	11 54
Mardi	28 S. Victor, pape.	4 39	7 32	11 39	S. 09
Mercredi	29 Ste Marthe, sœur de Lazare, vierge.	4 41	7 31	MAT.	2 24
Jeudi	30 SS. Abdon et Sennen, martyrs.	4 42	7 29	0 08	3 38
Vendredi	31 S. Ignace de Loyola, confesseur.	4 43	7 28	0 42	4 47

TEMPÉRATURE.—Du 1<sup>er</sup> au 5, beau, à moins de vents du sud ou sud-ouest; du 5 au 20, beau temps; du 21 au 26, variable; du 27 au 31, beau temps.

ÉPHEMERIDES.—JUILLET 1890.

1. Célébration du *Dominion day* dans tout le Canada.  
Le général Middleton, compromis dans les affaires des fourrures et autres propriétés confisquées aux Métis, lors des événements du Nord-Ouest, se démet de ses fonctions.  
Les villages de Portland et Orange, Michigan, sont dévastés par un cyclone.  
Chaleur accablante, surtout aux Etats-Unis—5 cas d'insolation à Cincinnati.  
M. Charles Langelier, nouveau ministre provincial est assermenté comme président du conseil.
3. On ressent trois légères secousses de tremblement de terre en Californie.
5. L'Angleterre cède à la France une île dans la mer des Caraïbes et reconnaît le protectorat de la France sur Madagascar.
8. On apprend la mort, à Angers, France, le 26 juin dernier, du Rév. P. Octave Moreau S. J., à l'âge de 25 ans.  
Un cyclone exerce de grands ravages sur les bords du lac Champlain.
9. Grand pique-nique conservateur à Trois-Rivières.—Ovation à Sir Hector Langevin.
13. Mort de M. François Antoine Chartier Larocque, ancien échevin et maître des postes de Montréal, un des fondateurs et en dernier lieu vice-président de la Banque d'Épargnes.
14. Grandes fêtes à Mayence et à Francfort, à l'occasion de 250<sup>e</sup> anniversaire de l'invention de l'imprimerie.  
Célébration de la fête nationale française, par les Français de Montréal, au parc Schmer.—Cette fête, qui dure deux jours, est couronnée d'un plein succès.
15. Grand incendie à Philadelphie; pertes \$600.000.  
Un cyclone fait des dégâts et des victimes au nord de St-Paul, Minn., plusieurs Canadiens-Français du Petit-Canada, près St-Paul sont grièvement blessés.  
L'Angleterre cède à l'Allemagne l'île d'Héligoland.
17. Cinq personnes périssent à Québec dans un incendie.
24. Trente sauvages meurent de faim au Labrador.

CHARADE N° 128.

La préposition et de lieux et de temps.

Au premier donne l'existence :

Chevaux, voitures, bâtiments,

Empruntent du second plus forte consistance.

Pratiquons la vertu, protégeons l'innocence,

Elles ont un vengeur, redoutons sa puissance,

Dans le tout à jamais il punit les méchants.

Pour la réponse, voir l'annonce de *La Loterie Nationale de Colonisation*.



Signe  
de la Vierge.

NOUVELLE LUNE, le 4, à 0h. 18m. du soir.  
PREMIER QUARTIER, le 12, à 4h. 17m. du soir.  
PLEINE LUNE, le 19, à 4h. 34m. du soir.  
DERNIER QUARTIER, le 26, à 7h. 15m. du matin.

Jours de la semaine.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL		LUNE	
		Lev	Cou	Lev	Cou
		H. M.	H. M.	H. M.	H. M.
Samedi	1 S. Pierre aux Liens.	4 45	7 27	m 24	N 5 48
DIMAN	2 XI <i>Pentecôte</i> .	4 46	7 25	2 14	6 41
Lundi	3 Invention de S. Etienne, 1er martyr.	4 47	7 23	3 11	7 24
Mardi	4 S. Dominique, confesseur.	4 49	7 21	4 14	7 58
Mercredi	5 Notre-Dame des Neiges.	4 50	7 19	5 19	8 25
Jeudi	6 Transfiguration de Notre-Seigneur J.-C.	4 51	7 18	6 26	8 49
Vendredi	7 S. Gaétan, confesseur.	4 53	7 17	7 30	9 09
Samedi	8 SS. Cyriaque et ses comp., martyrs.	4 54	7 16	8 33	9 28
DIMAN	9 XII <i>Pentecôte</i> . S. Alphonse de Liguori.	4 55	7 15	9 35	9 45
Lundi	10 S. Laurent, martyr.	4 56	7 13	10 38	10 03
Mardi	11 Ste Suzanne, vierge et martyre.	4 57	7 12	11 42	10 23
Mercredi	12 Ste Claire, vierge.	4 58	7 10	S. 48	10 46
Jeudi	13 S. Hippolyte, martyr.	4 59	7 08	1 56	11 13
Vendredi	14 S. Christophe, martyr.	5 00	7 07	3 07	11 49
Samedi	15 <i>Jéne</i> . Assomption de la B. V. Marie.	5 01	7 06	4 15	MAT.
DIMAN	16 XIII <i>Pentecôte</i> . Solenn. de l'Assomption.	5 02	7 05	5 19	0 34
Lundi	17 S. Alexis.	5 04	7 03	6 14	1 33
Mardi	18 Ste Hélène, impératrice.	5 05	6 01	6 59	2 45
Mercredi	19 S. Louis, évêque.	5 07	6 59	7 35	4 05
Jeudi	20 S. Bernard, abbé et docteur.	5 08	6 57	8 04	5 30
Vendredi	21 Ste Jeanne-Françoise de Chantal, vve.	5 09	6 56	8 30	6 54
Samedi	22 S. Symphorien, martyr.	5 10	6 55	8 53	8 16
DIMAN	23 XIV <i>Pent.</i> S. Philippe Béniti, conf.	5 12	6 53	9 17	9 37
Lundi	24 S. Barthélemy, apôtre.	5 13	6 51	9 41	10 55
Mardi	25 S. Louis, roi de France.	5 14	6 49	10 09	S. 13
Mercredi	26 S. Zéphirin, pape, martyr.	5 15	6 47	10 43	1 28
Jeudi	27 S. Joseph Casalan, confesseur.	5 16	6 46	11 22	2 40
Vendredi	28 S. Augustin, évêque et confesseur	5 17	6 44	MAT.	3 44
Samedi	29 Décollation de saint Jean-Baptiste.	5 19	6 42	0 09	4 39
DIMAN	30 XV <i>Pentecôte</i> . Le Cœur très pur de M.	5 20	6 40	1 05	5 24
Lundi	31 S. Raymond Nonnat, confesseur.	5 21	6 39	2 06	6 01

TEMPÉRATURE.—Du 1er au 4, beau temps; du 4 au 11, pluvieux; du 12 au 25, beau et chaud; du 26 au 31, vent et pluie.

**ÉPHÉMÉRIDES.—AOUT 1890.**

1. Mort de M. J. A. Longpré, protonotaire à Montréal.
4. Un ouvrier se tue en tombant d'un échafaudage, à l'église Notre-Dame, Montréal.
7. A Louiseville, jubilé sacerdotal du Rév. M. Boucher archevêque et chanoine de la cathédrale des Trois-Rivières.
16. Le bureau du recensement à Washington, qui vient de terminer son travail, annonce que la population des Etats-Unis s'élève à 62 millions d'habitants.  
Mort du célèbre Cardinal Newman, à l'oratoire de Brompton, Angleterre.
18. La magnifique église de Ste-Cécile du Bic, est complètement détruite par un incendie.
19. L'Empereur d'Allemagne rend visite à l'Empereur de Russie.
20. Collision sur le Delaware et Hudson.—Trois personnes tuées.  
Terrible cyclone en Pensylvanie. Plus de 20 personnes périssent dans la tempête. Dégâts incalculables.
21. La paix est signée au Guatemala.
22. Des nouvelles venant de vingt-cinq comtés de l'Irlande, annoncent que la récolte de pommes de terre a complètement manqué.
27. Départ de Mgr l'archevêque l'abre pour Rome, à bord de l'Orégon.  
Un cyclone ravage la ville de St-Cloud, en France.
28. Deux fous dévorent un enfant, près de Buckingham, P. Q.  
A Charlottetown I. P. E., consécration de Mgr Charles McDonald.

**MANIÈRE SIMPLE DE SE DÉBARRASSER DES RATS ET DES SOURIS.**

On étend sur une assiette du plâtre en poudre très fine que l'on saupoudre de farine, de façon à le recouvrir d'une légère couche.

A peu de distance de cette assiette, on en place une seconde contenant un peu d'eau. Les rats ou les souris attirés par la farine absorbent en même temps un peu de plâtre, et s'ils boivent ensuite, ce qui est probable, le plâtre se gonflera et les étouffera.

**ENIGME N° 114.**

Je suis la merveille du monde.  
Les plus rares beautés, les plus riches trésors,  
S'étalent dans mon vaste corps,  
Où tout bien et tout mal abondent.

J'ai par toute la terre un célèbre renom,  
Des petits et des grands mon sein est le refuge,  
Devinez qui je suis; l'on me donne le nom  
D'un berger, d'un prince et d'un juge.

Pour la réponse, voir l'annonce de la compagnie d'assurance *Commercial Union*.

Signe  
de la Balance

NOUVELLE LUNE, le 3, à 3h. 21m. du matin.  
PREMIER QUARTIER, le 11, à 6h. 13m. du soir.  
PLEINE LUNE, le 18, à 0h. 09m. du matin.  
DERNIER QUARTIER, le 24, à 6h. 13m. du soir.

Jours de la semaine.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL		LUNE	
		Lev	Cou	Lev	Cou
		H. M.	H. M.	H. M.	H. M.
Mardi	1 S. Gilles, abbé.	5 22	6 37	m 3 10	8 30
Mercredi	2 S. Just, évêque.	5 23	6 35	4 16	6 54
Jedi	3 Ste Phébé, vierge.	5 25	6 33	5 21	7 15
Vendredi	4 Ste Rosalie, vierge.	5 26	6 31	6 25	7 33
Samedi	5 S. Laurent Justinién, évêque et confes.	5 28	6 29	7 27	7 57
DIMAN	6 XVI Pentecôte.	5 29	6 27	8 30	8 08
Lundi	7 S. Cloud.	5 30	6 25	9 33	8 27
Mardi	8 Nativité de la bienh. V. M.	5 31	6 23	10 37	8 48
Mercredi	9 S. Pierre Claver, confesseur.	5 32	6 22	11 44	9 13
Jedi	10 S. Nicolas de Tolentin, confesseur.	5 34	6 21	S. 52	9 45
Vendredi	11 S. Patient, archevêque et confesseur.	5 35	6 20	2 01	10 24
Samedi	12 S. Guidon, mendiant.	5 36	6 18	3 05	11 16
DIMAN	13 XVII Pent. Sol. de la Nativité de la	5 37	6 16	4 02	MAT.
Lundi	14 Exaltation de la sainte Croix. [B.V.M.]	5 38	6 14	4 51	0 20
Mardi	15 Ste Catherine de Gênes, veuve. [mart.]	5 40	6 11	5 30	1 35
Mercredi	16 4 Temps. SS. Corneille et Cyprien, pap.	5 41	6 08	6 01	2 57
Jedi	17 Stigmates de S. François d'Assise.	5 42	6 06	6 28	4 21
Vendredi	18 4 Temps. S. Joseph de Cupertino, conf.	5 43	6 04	6 53	5 45
Samedi	19 4 Temps. SS. Janvier et ses comp., mart.	5 45	6 02	7 16	7 09
DIMAN	20 XVIII Pent. Les 7 Douleurs de la Ste V.	5 46	5 00	7 41	8 31
Lundi	21 S. Mathieu, apôtre.	5 47	6 58	8 08	9 53
Mardi	22 S. Thomas de Villeneuve, archevêque.	5 48	5 56	8 40	11 13
Mercredi	23 S. Lin, pape, martyr.	5 49	5 54	9 18	S. 28
Jedi	24 Notre-Dame de la Merci.	5 51	5 52	10 03	1 37
Vendredi	25 S. Firmin, évêque, martyr.	5 52	5 50	10 57	2 37
Samedi	26 S. Cyprien et Ste Justine, martyrs.	5 53	5 49	11 58	3 26
DIMAN	27 XIX Pentecôte.	5 54	5 47	MAT.	4 04
Lundi	28 S. Wenceslas, duc, martyr.	5 55	5 46	1 02	4 35
Mardi	29 S. Michel, archange.	5 56	5 44	2 08	5 00
Mercredi	30 S. Jérôme, ptre, conf. et docteur.	5 57	5 42	3 13	5 21

TEMPÉRATURE.—Les 1er et 2, beau; du 3 au 10, temps frais, fréquentes ondées; du 11 au 17, vent et pluie; du 18 au 23, très pluvieux; du 24 au 30, beau, si le vent est nord-ouest; pluie, s'il est sud ou sud-ouest.

EPHEMERIDES.—SEPTEMBRE 1890.

1. Congrès catholique à Coblenz. Le congrès, qui dure 3 jours, demande le rétablissement des ordres religieux, y compris les Jésuites, et la restauration du pouvoir temporel.
3. Arrivée à Québec du prince Georges de Galles, à bord du navire de guerre le "Thrush".
5. Dîner donné à la citadelle de Québec par S. Exc. le lieutenant-gouverneur Angers, en l'honneur du prince George. S. E. le cardinal Taschereau décline l'invitation et s'abstient à cause d'une question de préséance.
10. Arrivée du prince George à Montréal à bord du "Thrush" et de l'amiral Watson à bord du "Canada". Réception à l'Hôtel de Ville.
13. L'escadre anglaise quitte Montréal pour retourner à Québec.
20. Retour de Mgr Labelle de son voyage en Europe.
21. Une dépêche de Paris annonce l'ouverture par S. E. le cardinal Lavignerie, du congrès anti-esclavagiste.  
Violente tempête à Marseille. Inondation d'une partie de la ville.
23. A Ottawa, ouverture de l'exposition du Canada central.
24. La diphtérie fait des ravages à Chicoutimi.  
Mgr Marois, grand vicaire de Québec, est nommé protonotaire apostolique.  
Les directeurs de la faculté de médecine de Laval et ceux de l'école et de chirurgie de Montréal, notifiés que le St-Siège a définitivement déferé le règlement final de la question universitaire aux évêques de la province ecclésiastique de Montréal, nomment un comité par chaque école, afin de mettre à l'étude un nouveau projet de fusion.
25. On annonce de Paris que les inondations dans l'Ardèche ont causé des dommages pour 50 millions de francs.
26. Le Saint Père a approuvé l'idée d'organiser au Vatican, pour 1893, à l'occasion de son Jubilé épiscopal, une exposition universelle des travaux faits par les ouvriers catholiques dans le monde entier.
27. Le joli village de Lindsay, Ont., est presque totalement détruit par l'incendie.

---

PROCÉDÉ POUR NETTOYER LA FLANELLE SANS QU'ELLE RÉTRÉCISSE.

Vous placez les flanelles à nettoyer dans une terrine, et vous coupez par-dessus en menus fragments un morceau de savon de Marseille. Versez de l'eau bouillante de manière à remplir le vase; agitez le tout fortement, prenez ensuite les flanelles au bout d'un petit morceau de bois et trempez-les 3 ou 4 fois dans cette eau de savon sans les frotter; ensuite, il faut rincer à l'eau froide.



Signé  
du Scorpion.

NOUVELLE LUNE, le 2, à 8h. 03m. du soir.  
PREMIER QUARTIER, le 10, à 6h. 02m. du soir.  
PLEINE LUNE, le 17, à 8h. 50m. du matin.  
DERNIER QUARTIER, le 24, à 9h. 02m. du matin.

Jours de la semaine.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL		LUNE	
		Lev	Cou	Lev	Cou
		H. M.	H. M.	H. M.	H. M.
Jendredi	1 S. Remi.	5 59	5 39	4 17	8 40
Vendredi	2 Les SS. Anges Gardiens.	6 00	5 37	5 20	5 58
Samedi	3 S. Gérard, abbé.	6 02	5 35	6 22	6 15
DIMAN	4 XX Pentecôte. LE SAINT ROSAIRE.	6 03	5 33	7 26	6 33
Lundi	5 S. Placide et ses compagnons, martyrs.	6 05	5 31	8 30	6 53
Mardi	6 S. Bruno, confesseur.	6 06	5 29	9 36	7 16
Mercredi	7 S. Marc, pape et confesseur.	6 07	5 28	10 44	7 45
Jendredi	8 Ste Brigitte, veuve.	6 08	5 26	11 55	8 21
Vendredi	9 SS. Denis, Rustique et Eleuthère, m.	6 10	5 24	8. 57	9 07
Samedi	10 S. François de Borgia, confesseur.	6 11	5 23	1 56	10 04
DIMAN	11 XXI Pentecôte. Maternité de la Ste V.	6 12	5 21	2 45	11 13
Lundi	12 Ste Wilfride.	6 13	5 19	3 26	MAT.
Mardi	13 S. Edouard, roi et confesseur.	6 15	5 17	4 00	0 30
Mercredi	14 S. Calixte, pape et martyr.	6 16	5 15	4 28	1 51
Jendredi	15 Ste Thérèse, vierge.	6 18	5 14	4 53	3 14
Vendredi	16 S. Julien, confesseur.	6 19	5 12	5 15	4 30
Samedi	17 Ste Hedwige, duchesse, veuve.	6 20	5 10	5 39	5 59
DIMAN	18 XXII Pentecôte. Pureté de la Ste Vierge.	6 22	5 08	6 05	7 22
Lundi	19 S. Pierre d'Alcantara, confesseur.	6 23	5 06	6 35	8 45
Mardi	20 S. Jean de Kenti, prêtre.	6 25	5 04	7 10	10 06
Mercredi	21 Stes Ursule et ses comp., vges et mart.	6 27	4 02	7 54	11 21
Jendredi	22 S. Philippe, évêque et martyr.	6 28	4 00	8 46	8. 28
Vendredi	23 S. Séverin, évêque.	6 29	4 58	9 45	1 22
Samedi	24 S. Raphaël, archange.	6 31	4 56	10 50	2 05
DIMAN	25 XXIII Pentecôte. Patronage de la Ste V.	6 32	4 55	11 57	2 38
Lundi	26 S. Evariste, pape et martyr.	6 33	4 54	MAT.	3 04
Mardi	27 S. Vincent, martyr.	6 34	4 53	1 04	3 27
Mercredi	28 SS. Simon et Jude, apôtres.	6 35	4 52	2 07	3 47
Jendredi	29 S. Narcisse, évêque.	6 37	4 50	3 11	4 05
Vendredi	30 S. Alphonse Rodriguez, Jésuite.	6 38	4 49	4 13	4 22
Samedi	31 Vigile, jeûne. S. Quentin, martyr.	6 39	4 48	5 16	4 39

TEMPÉRATURE.—Du 1er au 9, beau et frais, par vent de N. O., pluie par vent de S. ou S. O.; du 10 au 23, variable; du 24 au 31, vent et pluie.

## EPHEMERIDES.—OCTOBRE 1889.

2. Ouverture des cours de droit à l'Université Laval.  
Les gardes du Connecticut, au nombre de 437, visitent Montréal.  
Collision entre la barque *Minnie Swift* et le navire *Le Géographique* de la ligne Bossière, au large de St-Pierre. Perte totale des deux vaisseaux, d'une partie des équipages et des cargaisons.
9. A Montréal, ouverture officielle des cours des universités réunies Laval et Victoria. Des élèves de cette dernière école font une démonstration hostile à la fusion.  
A Ottawa, grandes fêtes religieuses. Inauguration d'un monument à la mémoire de Mgr Guigues. Inauguration de l'Université.  
A Sherbrooke, l'accusé Morrison est trouvé coupable d'homicide.
11. Le juge Brooks, à Sherbrooke, condamne Morrison à 18 ans de détention au pénitencier de St-Vincent-de-Paul.
12. A Notre-Dame de Montréal, imposante cérémonie célébrant l'union des facultés de médecine Laval et Victoria.
14. A St-Raymond, bénédiction du nouveau pont de fer érigé par le gouvernement local.  
A Chicago, Ill., inauguration d'une statue de Lasalle, le célèbre explorateur qui lança le premier bâtiment à voiles sur les grands lacs (1679).
15. Arrivée à New-York de l'*Angelus* célèbre tableau de Millet.  
Convention des Canadiens-français républicains de New-York, à Troy, N.Y.
18. Election dans le comté de Richelieu entre MM. Massue et Beauchemin; majorité pour M. Massue, 343.
19. Banquet des étudiants en droit à l'hôtel Richelieu, Montréal.
20. Mgr Walsh, évêque de London, Ont., se démet de sa charge pour accepter le siège archiepiscopal de Toronto.
23. Election à Joliette entre MM. Bazinet et Perrault; majorité pour M. Bazinet, 192.
24. Terrible explosion de dynamite, au coin des rues St-Jean-Baptiste et Pantaléon, quartier St-Jean-Baptiste. Un homme tué, nombre de blessés. Dégâts considérables dans les maisons voisines.
27. A Paris, mort d'Émile Augier, dramaturge et académicien français.

## CONSERVATION DES FOURRURES.

Avant de les plier, soupoudrez-les avec le mélange suivant :

Poudre de pyrèthre..... 10 parties  
Camphre pulvérisé..... 1 partie

Placez-les dans des armoires fermant bien : pour plus de sûreté, on peut coller des bandes de papier sur toutes les ouvertures.


 Signe  
du Sagittaire.

NOUVELLE LUNE, le 1, à 1h. 38m. du soir.  
 PREMIER QUARTIER, le 9, à 3h. 52m. du matin.  
 PLEINE LUNE, le 15, à 7h. 21m. du soir.  
 DERNIER QUARTIER, le 23, à 3h. 31m. du matin.

Jours de la semaine.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL		LUNE	
		Lev	Cou	Lev	Cou
		H. M.	H. M.	H. M.	H. M.
DIMAN	1 XXIV Pent. TOUSSAINT (d'obl.).	6 41	4 46	6 21	4 58
Lundi	2 Commémoration des Morts.	6 42	4 44	7 26	5 30
Mardi	3 S. Marcel, évêque.	6 44	4 43	8 36	5 49
Mercredi	4 S. Charles Borromée, évêque et confes.	6 46	4 41	9 44	6 21
Jedi	5 S. Zacharie.	6 47	4 40	10 51	7 03
Vendredi	6 S. Léonard, ermite, confesseur.	6 48	4 38	11 52	7 57
Samedi	7 Ste Marie, servante.	6 49	4 37	8. 54	9 01
DIMAN	8 XXV Pent. C'tave de la Toussaint.	6 51	4 36	1 27	10 14
Lundi	9 Déd. de la basilique du Sauveur.	6 53	4 35	2 01	11 32
Mardi	10 S. André Avellin, confesseur.	6 54	4 33	2 30	MAT.
Mercredi	11 S. Martin, évêque et confesseur.	6 56	4 32	2 54	0 50
Jedi	12 S. Martin, pape et martyr.	6 57	4 31	3 17	2 10
Vendredi	13 S. Stanislas de Kostka, confesseur.	6 58	4 30	3 39	3 30
Samedi	14 S. Didace, confesseur.	7 00	4 29	4 03	4 51
DIMAN	15 XXVI Pentecôte. Ste Gertrude, vierge.	7 1	4 28	4 31	6 13
Lundi	16 S. Josaphat, évêque et martyr.	7 3	4 27	5 02	7 35
Mardi	17 S. Grégoire le Thaumaturge, confes.	7 4	4 26	5 43	8 55
Mercredi	18 Dédicace de l'église SS. Pierre et Paul.	7 5	4 25	6 31	10 08
Jedi	19 Ste Elisabeth de Hongrie, veuve.	7 6	4 24	7 29	11 10
Vendredi	20 S. Félix de Valois, confesseur.	7 8	4 23	8 35	S. 00
Samedi	21 Présentation de la bienh. V. Marie.	7 09	4 23	9 42	0 38
DIMAN	22 XXVII Pentecôte. Ste Cécile, v. et m.	7 11	4 22	10 49	1 08
Lundi	23 S. Clément, pape et martyr.	7 12	4 21	11 55	1 32
Mardi	24 S. Jean de la Croix, confesseur.	7 14	4 20	MAT.	1 52
Mercredi	25 Ste Catherine, vierge et martyre.	7 15	4 19	0 59	2 10
Jedi	26 S. Pierre d'Alexandrie, évêque et mart.	7 16	4 19	2 02	2 26
Vendredi	27 S. Léonard de Port-Maurice, confesseur.	7 17	4 18	3 05	2 45
Samedi	28 S. Bénigne, martyr.	7 18	4 18	4 08	3 03
DIMAN	29 I Aveni.	7 20	4 17	5 14	3 24
Lundi	30 S. André, apôtre.	7 21	4 17	6 23	3 29

TEMPÉRATURE.—Du 1er au 8, pluie ou neige, temps froid; du 9 au 14, vents et tempêtes; du 15 au 22, beau et gelée, si le vent est nord ou nord-ouest, pluie ou neige dans les cas contraires; du 23 au 30, neige et tempêtes.

EPHEMERIDES.—NOVEMBRE 1889.

3. N. S. P. le Pape Léon XIII reçoit en audience 2500 ouvriers, pèlerins français.
7. Jour d'actions de grâces pour tout le Canada.
11. Les ravages de la diphtérie prennent les proportions d'une épidémie dans la province de Québec.  
A Baltimore, célébration du centenaire de l'élection du premier évêque catholique de Baltimore. Congrès catholique.
13. A Washington, cérémonies de l'inauguration de l'Université catholique.
15. Révolution au Brésil. Déposition de l'empereur Dom Pedro. Proclamation de la république brésilienne.
18. Ouverture des écoles du soir, à Montréal. Les ouvriers, employés de commerce, etc., se présentent en foule à toutes les écoles pour se faire inscrire.
19. Arrivée à Montréal de Monsignor Satolli, légat du Pape, qui vient de représenter Sa Sainteté aux grandes cérémonies de Baltimore et de Washington.  
A Arthabaska, mort de l'hon. L. E. Pacaud, conseiller législatif.
26. M. Cormier, de Somerset, comté de Mégantie, est nommé conseiller législatif en remplacement de M. Pacaud.  
Noces de diamant de la Révé. Sœur Beaudry, chez les Sœurs Grises de la rue Guy.
27. Première tempête de neige de la saison.  
Mort du Rév. M. Giband, P.S.S., au séminaire St-Sulpice, à Montréal.
28. Election dans le comté de Brome entre MM. Duffy et England; majorité en faveur de M. England, conservateur, 160.
29. Nelly Bly et Elizabeth Bisland, de New-York, partent séparément pour faire le tour du monde dans le moins de temps possible.  
Départ d'une délégation du conseil-de-ville et de la commission du havre de Montréal pour St-Paul, Minn. et l'Ouest canadien, excursion faite à l'invitation de la compagnie du Pacifique.

B... s'est épris d'une américaine de Boston en visite à Montréal. Celle-ci le paie de retour. La yankee qui ne savait pas un traître mot de français, retourna à sa ville natale et commença à correspondre avec son cavalier franco-canadien. A la fin de sa première épître elle écrivit en post-scriptum le mot "Shutam." B... intrigué consulta son Webster et autres dictionnaires anglais. Pas de "shutam." Il s'aboucha ensuite des polyglottes de Montréal et ne réussit pas à trouver la signification du mystérieux post-scriptum. En écrivant à la Bostonnaise il lui demanda la clé de l'énigme. Sa correspondante lui répondit en anglais: "Comment! vous ne comprenez pas le mot "shutam"? Mais, mon cher, c'est du français. C'est la seule phrase française que tu m'as enseignée durant mon séjour à Montréal: "Shutam". *I love you*. La yankee avait voulu écrire. "Je t'aime".


 Signe  
du Capricorne.

NOUVELLE LUNE, le 1, à 6h. 50m. du matin.  
 PREMIER QUARTIER, le 8, à 0h. 19m. du soir.  
 PLEINE LUNE, le 15, à 7h. 58m. du matin.  
 DERNIER QUARTIER, le 23, à 0h. 44m. du matin.  
 NOUVELLE LUNE, le 30, à 10h. 25m. du soir.

Jours de la semaine.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL		LUNE	
		Lev	Cou	Lev	Cou
Mardi	1 S. Eloi, évêque.	H. M.	H. M.	H. M.	H. M.
Mercredi	2 <i>Jeûne.</i> Ste Bibiane, vierge et martyr.	7 22	4 16	m 7 32	4 21
Judi	3 S. François Xavier, confesseur.	7 24	4 16	8 41	5 00
Vendredi	4 <i>Jeûne.</i> S. Pierre Chrysologue, év. et d.	7 25	4 16	9 46	5 51
Samedi	5 S. Sabas, abbé.	7 26	4 16	10 42	6 53
DIMAN	6 II <i>Avent.</i> S. Nicolas, év. et confesseur.	7 27	4 15	11 27	8 04
Mardi	7 S. Ambroise, évêque et docteur.	7 28	4 15	8. 04	9 21
Mercredi	8 IMMAC. CONCEPTION (d'obligation)	7 29	4 15	0 33	10 38
Judi	9 <i>Jeûne.</i> Ste Gorgonie, vierge. [rette.	7 30	4 15	0 49	11 56
Vendredi	10 Translation de la Ste Maison de Lo-	7 31	4 15	1 21	MAT.
Samedi	11 <i>Jeûne.</i> S. Damase, pape et confesseur.	7 32	4 15	1 43	1 13
DIMAN	12 S. Valéry, abbé.	7 33	4 15	2 04	2 31
Lundi	13 III <i>Avent.</i>	7 34	4 15	2 29	3 49
Mardi	14 S. Nicaise, évêque et martyr.	7 35	4 15	2 58	5 08
Mercredi	15 S. Valérien, évêque et martyr.	7 35	4 16	3 33	6 20
Judi	16 4 <i>Temps.</i> S. Eusébe, évêque et martyr.	7 36	4 16	4 18	7 45
Vendredi	17 Ste Olympiade, veuve.	7 37	4 16	5 12	8 53
Samedi	18 4 <i>Temps.</i> S. Gaiien, évêque.	7 37	4 16	6 14	9 48
DIMAN	19 4 <i>Temps.</i> S. Cyprien, confesseur.	7 38	4 17	7 23	10 32
Lundi	20 IV <i>Avent.</i> S. Dominique, évêque.	7 38	4 17	8 31	11 07
Mardi	21 S. Thomas, apôtre.	7 39	4 17	9 39	11 34
Mercredi	22 Ste Angéline, vierge.	7 39	4 18	10 45	11 56
Judi	23 <i>Jeûne.</i> S. Yves, évêque.	7 40	4 19	11 48	8. 15
Vendredi	24 Vigile, <i>jeûne.</i> Ste Emilienne, vierge.	7 40	4 19	MAT.	0 32
Samedi	25 NOEL (d'obligation).	7 40	4 20	0 51	0 49
DIMAN	26 S. Etienne, 1 <sup>er</sup> martyr.	7 40	4 21	1 54	1 07
Lundi	27 Dim. oct. de Noël. S. Jean, évangéliste.	7 40	4 22	2 59	1 27
Mardi	28 Les SS. Innocents, martyrs.	7 41	4 23	4 05	1 50
Mercredi	29 S. Thomas de Cantorbéry, év. et mart.	7 41	4 23	5 15	2 18
Judi	30 Ste Barbe, vierge et martyr.	7 41	4 24	6 <sup>e</sup> 24	2 55
	31 S. Sylvestre, pape et confesseur.	7 41	4 25	7 32	3 42
		7 41	4 26	8 33	4 41

TEMPÉRATURE.—Du 1er au 7, tempêtes; du 8 au 14, neige ou froid; du 15 au 22, neige, si le vent est est ou ouest; du 23 au 31, forte gelée, à moins de vents sud ou ouest.

3. Arrivée de Mme Albaï à New-York, à bord de l'*Etruria*.
4. A Rimouski, élection entre MM. Asselin et Tessier. Majorité pour M. Tessier, ministériel, 29 voix.
5. Le pont de glace est formé sur le Richelieu. On patine sur le fleuve en face de Montréal; mais il n'y a pas de glace au milieu du courant.
6. Le R. P. Thomas Gauvreau, dominicain d'Ottawa est nommé prier du monastère de St-Hyacinthe.  
Mort de Jefferson Davis, ex-président des Etats confédérés du Sud.
7. Incendie désastreux à New-York; destruction complète des docks de la Ligne Nationale de vapeurs; 4 personnes tuées, plusieurs blessés, pertes \$250,000.
14. Funérailles, au Gésu, du Dr J. B. Rolland.
18. Election dans le comté de Stanstead. Majorité pour M. Colby, 1033 voix.
27. Incendie désastreux à Londres. Pertes 3,750,000 francs.  
L'épidémie de la grippe sévit dans les Etats de l'Europe.  
Tremblement de terre en Sicile; nombreuses victimes.
28. A Montréal, conférence de M. Hector Berthelot, ex-éditeur du *Violon*.
30. Election à Québec, Ouest.
28. A Oporto, mort de l'impératrice du Brésil.
29. A Lisbonne, cérémonie du couronnement de Carlos I, roi du Portugal et d'Algarives.  
A L'Assomption, bénédiction, par Mgr Fabre, du nouveau couvent et d'une cloche neuve.

EN TEMPS DE CHOLÉRA.

Dans les maisons où le choléra n'aura pas encore été signalé, on devra, pour s'en préserver, verser chaque jour dans les latrines de l'eau contenant, par pinte, un grand verre à boire de la solution suivante :

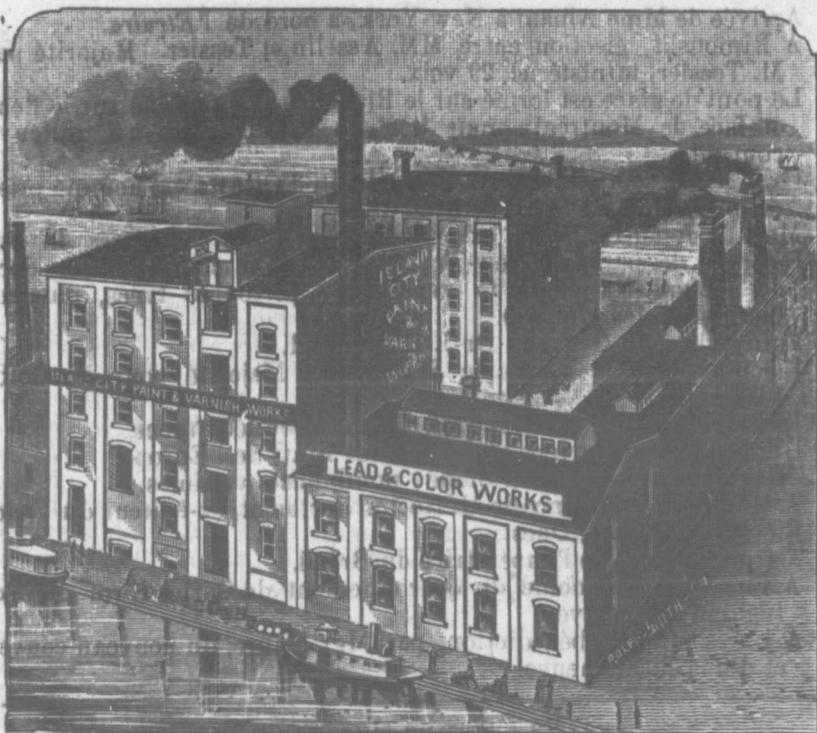
Sulfate de cuivre du commerce..... 1 once  $\frac{1}{4}$ .  
 Eau commune..... 1 pinte.

Le lavage des cabinets d'aisance devra être fait le plus souvent possible à l'aide de cette solution, qui, ne détériorant ni les réservoirs, ni les conduits, sera d'un usage facile.

Dans les cas de maladie, les selles du malade doivent être immédiatement désinfectées à l'aide de la même solution, c'est-à-dire que les vases dans lesquels seront reçues les garde-robes devront contenir au préalable la valeur d'un ou deux verres à boire de cette solution. Après les avoir projetées dans les latrines, on achevera la désinfection des conduits en y versant une grande quantité d'eau additionnée de cette même solution.

Quant aux linges de corps ou de literie, aux objets de pansement, etc., ils devront être plongés dans un baquet contenant cinq gallons d'eau auxquels on mêlera un gallon de la solution de sulfate de cuivre.

Usines des Peintures Préparées, Blanc de Plomb et  
Vernis, etc., etc., "ISLAND CITY."



**P. D. DODS & CO**

PROPRIÉTAIRES

146 Rue McGill, MONTREAL

MANUFACTURIERS DES SPÉCIALITÉS SUIVANTES:

**Blanc de Plomb pur,**

**Peintures préparées pour les maisons,**

**Peintures à couverture,**

**Peintures au japon pour les voitures.**

**Vernis mosaïque pour décoration,**

**Vernis à voitures,**

**Vernis copal pour les maisons,**

Et beaucoup d'autres spécialités non mentionnées, et nous garantissons toutes peintures portant notre marque de commerce:

**"ISLAND CITY."**

Réponse à la charade No 98: *LAPIN.*

## PAPE ACTUELLEMENT REGNANT.

SA SAINTETÉ le Pape LÉON XIII (Vincent Joachim Pecci), 258<sup>e</sup> successeur de saint Pierre, né à Carpineto (Italie), le 2 mars 1810, élu le 20 février 1878, couronné le 3 mars suivant.

## ARCHEVEQUES ET EVEQUES DU CANADA.

### PROVINCE ECCLESIASTIQUE DE QUÉBEC.

#### DIOCÈSE DE QUÉBEC.

*Archevêque.*— Son Eminence le Cardinal ELZÉAR ALEXANDRE TASCHEREAU, né à Ste-Marie de la Beauce, le 17 février 1820, sacré évêque le 19 mars 1871, créé cardinal le 7 juin 1886.

*Secrétaire.*— Mgr C. A. Marois.

#### DIOCÈSE DES TROIS-RIVIÈRES.

*Evêque.*— MGR LOUIS FRANÇOIS LAFLÈCHE, né à Ste-Anne de la Pérade, le 4 septembre 1818, sacré évêque le 25 février 1867.

*Chancelier.*— Rév. J. H. F. Béland.

#### DIOCÈSE DE RIMOUSKI.

*Evêque.*— MGR JEAN LANGVIN, né à Québec, le 22 septembre 1821, sacré évêque le 1<sup>er</sup> mai 1867.

*Secrétaire et Chancelier.*— Rév. J. O. Simard.

#### DIOCÈSE DE CHICOUTIMI.

*Evêque.*— MGR L. N. BÉGIN, né à la Pointe-Lévis, le 10 janvier 1840, sacré évêque le 28 octobre 1888.

*Secrétaire.*— Rév. Thomas Roberge.

#### DIOCÈSE DE NICOLET.

*Evêque.*— MGR ELPHÈGE GRAVEL, né à St-Antoine de Chambly, le 2 février 1843, sacré évêque le 2 août 1885.

*Secrétaire.*— Rév. L. V. Thibaudier.

#### PRÉFECTURE APOSTOLIQUE DU GOLFE ST-LAURENT.

*Préfet apostolique.*— MGR FRANÇOIS-XAVIER BOSSÉ, né à Ste-Anne de Lapocatière, le 6 septembre 1838, nommé préfet apostolique le 29 mai 1882. Résidence: Pointe-aux-Esquimaux, P. Q.

### PROVINCE ECCLESIASTIQUE DE MONTRÉAL.

#### DIOCÈSE DE MONTRÉAL.

*Archevêque.*— MGR EDOUARD CHARLES FABRE, né à Montréal, le 28 février 1827, sacré évêque le 1<sup>er</sup> mai 1873, évêque de Montréal, le 11 mai 1876, premier archevêque de Montréal, le 8 juin 1886.

*Chancelier.*— Rév. J. M. Emard.

#### DIOCÈSE DE ST-HYACINTHE.

*Evêque.*— MGR LOUIS ZÉPHIRIN MORNAU, né à Bécancour, le 1<sup>er</sup> avril 1824, sacré évêque le 16 janvier 1876.

*Secrétaire.*— Rév. A. X. Bernard.

**DIOCÈSE DE SHERBROOKE.**

*Evêque.*—MGR ANTOINE RACINE, né à St-Ambroise de la Jeune-Lorette, le 26 janvier 1822, sacré évêque le 18 octobre 1874.

*Secrétaire:* Rév. F. N. Séguin.

**PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE D'OTTAWA.**

**DIOCÈSE D'OTTAWA.**

*Archevêque.*—MGR THOMAS DUHAMEL, né à Contrecoeur, le 6 novembre 1841, sacré évêque le 28 octobre 1874.

*Secrétaire:* Rév. F. J. McGovern.

**VICARIAT APOSTOLIQUE DE PONTIAC.**

*Vicaire apostolique.*—MGR NARCISSE ZÉPHIRIN LORRAIN, né à St-Martin (Ile Jésus), le 3 juin 1842, sacré évêque le 21 septembre 1882. Résidence: Pembroke, Ont.

*Secrétaire:* Rév. P. Ryan.

**PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE TORONTO.**

**DIOCÈSE DE TORONTO.**

*Archevêque.*—MGR JOHN WALSH, né à Mooncoin (Irlande), le 24 mai 1830, sacré évêque le 10 novembre 1867.

*Secrétaire:* Rév. J. F. McBride, St. John's Grove, Toronto.

**DIOCÈSE D'HAMILTON.**

*Evêque.*—MGR THOMAS JOSEPH DOWLING, né à Limerick (Irlande), le 24 mai 1830, sacré évêque le 10 novembre 1867.

*Chanoine:* Rév. J. Keough.

**DIOCÈSE DE LONDON.**

*Evêque.*—MGR D. O'CONNOR, sacré évêque le 28 octobre 1890.

*Secrétaire:* Rév. J. Kennedy.

**DIOCÈSE DE PETERBORO.**

*Evêque.*—MGR RICHARD A. O'CONNOR, né en Irlande en 1833, sacré évêque le 8 mai 1889.

*Secrétaire:* Rév. P. Rudkins.

**PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE KINGSTON.**

**DIOCÈSE DE KINGSTON.**

*Archevêque.*—MGR JAMES VINCENT CLEARY, né à Dungawan (Irlande), le 19 septembre 1823, sacré évêque le 21 nov. 1880.

*Secrétaire:* Rév. Thomas A. Kelly.

**DIOCÈSE D'ALEXANDRIA.**

*Evêque.*—MGR McDONNELL, sacré évêque le 27 octobre 1890.

**NOUVELLE-ÉCOSSE.**

**DIOCÈSE D'HALIFAX.**

*Archevêque.*—MGR CORNELIUS O'BRIEN, né à New-Glasgow (Ile du Prince Édouard), le 4 mai 1843, sacré évêque le 21 janvier 1883.

*Secrétaire:*

**DIOCÈSE D'ANTIGONISH.**

*Evêque.*—MGR JOHN CAMERON, né à Antigonish, le 16 février 1827, sacré évêque le 22 mai 1870.

*Secrétaire:* Rév. Neil McNeil.

**NOUVEAU-BRUNSWICK.**

**DIOCÈSE DE ST-JEAN.**

*Evêque.*—MGR JOHN SWEENEY, né à Clones (Irlande), en mai 1821, sacré évêque le 15 avril 1860.

*Secrétaire:* Rév. J. J. Walsh.

**DIOCÈSE DE CHATHAM.**

*Evêque.*—MGR JAMES ROGERS, né à Mount-Charles (Irlande), le 11 juillet 1851, sacré évêque le 15 août 1860.

*Pro-secrétaire:* Rév. J. W. M. Wallace.

**ILE DU PRINCE-ÉDOUARD.**

**DIOCÈSE DE CHARLOTTETOWN.**

*Evêque.*—MGR PETER MCINTYRE, né à St-Pierre (île du Prince-Édouard), le 29 juin 1818, sacré évêque le 15 août 1860.

*Coadjuteur:*—MGR J. McDONALD, sacré le 28 octobre 1890.

*Secrétaire:* Rév. P. McElmeel.

**MANITOBA.**

**DIOCÈSE DE ST-BONIFACE.**

*Archevêque.*—MGR ALEXANDRE ANTONIN TACHÉ, né à Fraserville (comté de Témiscouata, P. Q.), le 23 juillet 1823, sacré évêque le 23 novembre 1851.

*Secrétaire:* Rév. J. Messier.

**TERRITOIRES DU NORD-OUEST.**

**DIOCÈSE DE ST-ALBERT.**

*Evêque.*—MGR VITAL JUSTIN GRANDIN, né à St-Pierre-la-Cour (France), le 8 février 1829, sacré évêque le 30 novembre 1859.

**VICARIAT APOSTOLIQUE D'ATHABASKA-MCKENZIE.**

*Evêque.*—

**COLOMBIE ANGLAISE.**

**DIOCÈSE DE L'ILE DE VANCOUVER.**

*Evêque.*—MGR J. N. LEMMENS, né en Hollande le 3 juin 1850, sacré évêque le 5 août 1888.

**VICARIAT APOSTOLIQUE DE LA COLOMBIE ANGLAISE.**

*Evêque.*—MGR LOUIS JOSEPH D'HERBOMEZ, né à Brillion (France), le 17 janvier 1822, sacré évêque le 9 octobre 1864.

**GOUVERNEMENT DU CANADA.**

**SIÈGE DU GOUVERNEMENT, OTTAWA.**

**Gouverneur Général.**

(*Traitement*: £10,000 sterling, ou \$48,666.)

Son Excellence le très honorable **FRÉDÉRICK ARTHUR STANLEY**, baron Stanley de Preston, Chevalier grand'croix du Très Honorable Ordre du Bain, etc.

**Conseil Privé de Sa Majesté pour le Canada.**

(*Traitements*: Premier Ministre, \$8,000. Chacun des autres Ministres, \$7,000.)

**Premier et Ministre des Chemins de Fer et Canaux.**—Le très Hon. Sir John A. Macdonald.

**Président du Conseil.**—L'Hon. C. C. Colby.

**Ministre des Finances et Receveur-Général.**—L'Hon. G. E. Foster.

**Ministre de l'Intérieur et Surintendant des Affaires Indiennes.**—L'Hon. Edgar Dewdney.

**Ministre des Travaux Publics.**—L'Hon. Sir H. L. Langevin.

**Ministre de l'Agriculture.**—L'Hon. John Carling.

**Ministre de la Justice.**—L'Hon. Sir J. S. D. Thompson.

**Ministre de la Milice et de la Défense.**—L'Hon. Sir A. P. Caron.

**Maitre Général des Postes.**—L'Hon. John Haggart.

**Ministre de la Marine et des Pêcheries.**—L'Hon. Charles H. Tupper.

**Ministre des Douanes.**—L'Hon. Mackenzie Bowell.

**Secrétaire d'Etat.**—L'Hon. J. A. Chapleau.

**Ministre du Revenu de l'Intérieur.**—L'Hon. John Costigan.

**Sans portefeuille.**—Les Hon. J. J. C. Abbott et Frank Smith.

**Greffier du Conseil.**—M. John J. McGee.

**Membres du Sénat du Canada.**

(*Traitements*: Président, \$4,000. Chaque Sénateur, \$1,600.)

**Président**: L'Hon. GEO. WM. ALLAN.

**QUÉBEC.**

**Les Honorables**

Abbott, J. J. C., Montréal.

Armand, J. F., Rivière-des-Prairies.

Baillargeon, P., Québec.

Bellerose, J. H., St-Vincent-de-Paul.

Bolduc, J., St-Victor de Tring.

Boucherville, C. E. B. de, Boucherville.

Chaffers, W. H., St-Césaire.

Cochrane, M. H., Compton.

DeBlois, J. A., Québec.

Drummond, G. A., Montréal.

Guévremont, J. B., Sorel.

Lacoste, Alex., Montréal.

Murphy, E., Montréal.

Masson, L. F. R., Terrebonne.

Ogilvie, A. W., Montréal.

Paquet, A. H., St-Cuthbert.

Pelletier, C. A. P., Québec.

Price, E. J., Québec.

Robitaille, Théodore, New Carlisle.

Ross, J. J., St-Anne de la Perade.

Stevens, G. G., Waterloo.

Thibaudeau, J. R., Montréal.

ONTARIO

Les Honorables

- |                               |                                 |
|-------------------------------|---------------------------------|
| Alexander, Geo., Woodstock.   | Macpherson, Sir D. L., Toronto. |
| Allan, G. W., Toronto.        | MacInnes, Donald, Hamilton.     |
| Casgrain, Chs E., Windsor.    | Merner, Sam., New Hamburg.      |
| Clemow, F., Ottawa.           | O'Donohoe, John, Toronto.       |
| Flint, Billa, Belleville.     | Read, Robert, Belleville.       |
| Gowan, J. R., Barrie.         | Reesor, David, Yorkville.       |
| Leonard, Elijah, London.      | Sanford, W. E., Hamilton.       |
| McCallum, Lacklan, Stromness. | Scott, R. W., Ottawa.           |
| McKindsey, George C., Milton. | Smith, Frank, Toronto.          |
| McLaran, P., Perth, Ont.      | Sullivan, M., Kingston.         |
| McMillan, Donald, Alexandria. | Vidal, Alex., Sarnia.           |

NOUVELLE-ÉCOSSE.

Les Honorables

- |                                 |                                 |
|---------------------------------|---------------------------------|
| Almon, W. J., Halifax.          | McDonald, W., Little Glace Bay. |
| Archibald, T. D., Sydney, C. B. | McKay, Th., Truro.              |
| Dickey, R. B., Amherst.         | Macfarlane, A., Wallace.        |
| Grant, R. P., Pictou.           | Miller, W., Arichat.            |
| Kaulbach, H. A. N., Lunenburg.  | Power, L. G., Halifax.          |

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Les Honorables

- |                             |                              |
|-----------------------------|------------------------------|
| Botsford, A. E., Westcook.  | McClellan, A. R., Riverside. |
| Boyd, John, St-Jean.        | Odell, W. H., Frédéricion.   |
| Dever, James, St-Jean.      | Poirier, Pascal, Shédiac.    |
| Glazier, John, Frédéricion. | Wark, David, Lincoln.        |
| Lewin, J. D., St-Jean.      |                              |

MANITOBA.

Les Honorables

- |                             |                           |
|-----------------------------|---------------------------|
| Boulton, C. A., Shellmouth. | Sutherland, J., Winnipeg. |
| Girard, M. A., St-Boniface. |                           |

COLOMBIE ANGLAISE.

Les Honorables

- |                                  |                         |
|----------------------------------|-------------------------|
| McInnes, T. R., New-Westminster. | Reid, James, Quesnelle. |
| Macdonald, W. J., Victoria.      |                         |

ILE DU PRINCE-ÉDOUARD.

Les Honorables

- |                                  |                               |
|----------------------------------|-------------------------------|
| S. Prouse, Charlottetown.        | Howlan, G. W., Charlottetown. |
| Haythorne, R. P., Charlottetown. | Montgomery, D., Park Corner.  |

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

- |                           |                            |
|---------------------------|----------------------------|
| Lougheed, J. A., Calgary. | Perley, W. D., Wolf Creek. |
|---------------------------|----------------------------|

**Membres de la Chambre des Communes du Canada.**  
**(Traitements: Orateur, \$4,000. Chaque Député, \$1,000.)**

—  
**Orateur: L'HON. J. ALDÉRIC OUIMET.**  
 —

**QUÉBEC.**

COMTÉS.	DÉPUTÉS.	RÉSIDENCE.
Argenteuil .....	J. C. Wilson.....	Montréal.
Bagot .....	Flavien Dupont.....	St-Liboire.
Beauce .....	Jos. Godbout.....	S. François (Beauce)
Beauharnois.....	J. G. H. Bergeron.....	Montréal.
Bellechasse .....	G. Amyot.....	Québec.
Berthier .....	C. Beausoleil.....	Montréal.
Bonaventure.....	L. J. Riopel.....	Québec.
Brome .....	S. A. Fisher.....	Knowlton.
Chambly .....	R. Préfontaine.....	Montréal.
Champlain .....	H. Montplaisir.....	C. de la Madeleine.
Charlevoix.....	S. Cimon.....	Murray Bay.
Châteauguay .....	Ed. Holton.....	Montréal.
Chicoutimi et Saguenay..	P. Couture.....	Laterrière.
Compton .....	Rufus H. Pope.....	Cookshire.
Deux-Montagnes.....	J. B. Daoust.....	St-Eustache.
Dorchester.....	H. J. J. B. Cheuinard.....	Québec.
Drum. et Arthabaska.....	J. Lavergne.....	Arthabaskaville.
Gaspé .....	L. Z. Joncas.....	G.-Rivière (Gaspé).
Hochelaga.....	Alph. Desjardins.....	Montréal.
Huntingdon.....	Julius Sriver.....	Hemmingford.
Iberville.....	François Béchar.....	Mount Johnson.
Jacques-Cartier .....	Désiré Girouard.....	Dorval.
Joliette .....	Hilaire Neveu.....	St-Amb. de Kildare.
Kamouraska.....	L. G. Desjardins.....	Québec.
Laprairie .....	C. Doyon.....	St-Isidore.
L'Assomption.....	Joseph Gauthier.....	Laurentides.
Laval .....	L'Hon. J. Ald. Ouimet.....	Montréal.
Lévis .....	P. M. Guay.....	Etchemin.
L'Islet .....	P. B. Casgrain.....	Québec.
Lotbinière .....	C. I. Rinfret.....	Ste-Croix.
Maskinongé .....	C. J. Coulombe.....	St-Justin.
Mégantic .....	G. Turcot.....	Ste-Julie de Somers.
Missisquoi .....	D. B. Meigs.....	Farnham. [set
Montcalm .....	O. Thérien.....	Ste-Julienne.
Montmagny.....	P. A. Choquette.....	Montmagny.
Montmorency.....	Chs Langelier.....	Québec.
Montréal Centre.....	J. J. Curran.....	Montréal.
"    Est.....	A. T. Lépine.....	Montréal.
"    Ouest.....	Sir Donald A. Smith.....	Montréal.

A  
B  
B  
B  
B  
B  
B  
B  
Ca  
Ca  
Co  
Du

COMTÉS.	DÉPUTÉS.	RÉSIDENCE.
Napierville.....	L. Ste-Marie.....	St-Remi.
Nicolet .....	Fabien Boisvert.....	Nicolet.
Ottawa (comté).....	A. Wright.....	Ironsides, Hull.
Pontiac.....	John Bryson.....	Fort Coulonge.
Portneuf.....	.....	.....
Québec Centre.....	F. Langelier.....	Québec.
“ Est .....	L'Hon. W. Laurier.....	Arthabaskaville.
“ Ouest .....	L'Hon. Thos. McGreevy.....	Québec.
Québec (comté).....	L'Hon. Sir A. P. Caron.....	Ottawa.
Richelieu.....	J. A. Massue.....	St-Aimé.
Richmond et Wolfe.....	W. B. Ives.....	Sherbrooke.
Rimouski .....	J. B. H. Fiset.....	Rimouski.
Rouville.....	G. A. Gigault.....	St-Césaire.
St-Hyacinthe.....	M. E. Bernier.....	St-Hyacinthe.
St-Jean.....	Frs Bourassa.....	St-Valentin.
St-Maurice .....	F. S. L. Desaulniers.....	Yamachiche.
Shefford .....	Ant. Audet.....	North Stukely.
Sherbrooke.....	R. N. Hall.....	Sherbrooke.
Soulanges .....	J. W. Bain.....	St-Polycarpe.
Stanstead .....	L'Hon. C. C. Colby.....	Ottawa.
Témiscouata.....	P. E. Grandbois.....	Riv. du Loup(en bas)
Terrebonne.....	L'Hon. J. A. Chapleau.....	Ottawa.
Trois-Rivières.....	Sir H. L. Langevin.....	Ottawa.
Vaudreuil.....	Hugh McMillan.....	Rigaud.
Verchères.....	L'Hon. F. Geoffrion.....	Verchères.
Yamaska.....	F. Vanasse.....	Montréal.

**ONTARIO.**

Addington.....	J. W. Bell.....	Desmond.
Algoma .....	Simon James Dawson.....	Port Arthur.
Bothwell.....	L'Hon. David Mills.....	Palmyra.
Brant, N.....	James Somerville.....	Dundas.
Brant, S.....	William Paterson.....	Brantford.
Brockville .....	John Fisher Wood.....	Brockville.
Bruce, E.....	Henry Cargill.....	Cargill.
Bruce, N.....	Alexander McNeil.....	Warton.
Bruce, O.....	James Rowand.....	Dunblane.
Cardwell.....	R. S. White.....	Montréal.
Carleton.....	G. L. Dickinson.....	Manotick.
Cornwall et Stormout... ..	D. Bergin.....	Cornwall.
Dundas .....	Chas. Erastus Hickey.....	Morrisburg.

COMTÉS.	DÉPUTÉS.	RÉSIDENCE.
Durham Est.....	Henry A. Ward.....	Port Hope.
Durham Ouest.....	L'Hon. Ed. Blake.....	Toronto.
Elgin Est.....	John H. Wilson.....	St. Thomas.
Elgin Ouest.....	George Elliott Casey.....	Fingal.
Essex Nord.....	J. C. Patterson.....	Windsor.
Essex Sud.....	Jas. Brien.....	Essex Centre.
Frontenac.....	L'Hon. G. A. Kirkpatrick.....	Kingston.
Glengarry.....	Peter Purcell.....	Sommerstown.
Grenville Sud.....	Walter Shanly.....	Montréal.
Grey Est.....	Thomas S. Sproule.....	Markdale.
Grey Nord.....	James Masson.....	Owen Sound.
Grey Sud.....	Geo. Landerkin.....	Hanover.
Haldimand.....	W. H. Montague.....	Dunville.
Halton.....	John Waldie.....	Toronto.
Hamilton.....	{ Adam Brown.....	Hamilton.
	{ Alex. McKay.....	Hamilton.
Hastings Est.....	S. B. Burdett.....	Belleville.
Hastings Nord.....	L'Hon. MacKenzie Bowell..	Ottawa.
Hastings Ouest.....	Henry Corby.....	Belleville.
Huron Est.....	Peter Macdonald.....	Wingham.
Huron Ouest.....	Robert Porter.....	Elmvale.
Huron Sud.....	John McMillan.....	Constance.
Kent.....	Archibald Campbell.....	Chatham.
Kingston.....	Le Tr. Hon. J. A. Macdonald	Ottawa.
Lambton Est.....	Geo. Moncrieff.....	Petrolia.
Lambton Ouest.....	J. F. Lister.....	Sarnia.
Lanark Nord.....	Joseph Jamieson.....	Almonte.
Lanark Sud.....	L'Hon. J. G. Haggart.....	Perth.
Leeds & Grenville.....	C. Frederick Ferguson.....	Kemptville.
Leeds Sud.....	George Taylor.....	Gananoque.
Lennox.....	Uriah Wilson.....	Napanee.
Lincolnet Niagara.....	John C. Rykert.....	St. Catharines.
London.....	L'Hon. John Carling.....	Ottawa.
Middlesex Est.....	J. H. Marshall.....	London.
Middlesex Nord.....	Timothy Coughlin.....	Mount Carmel.
Middlesex Ouest.....	W. F. Roome.....	Newbury.
Middlesex Sud.....	J. Armstrong.....	Wilton Grove.
Monck.....	A. Boyle.....	Dunnville.
Muskoka.....	Wm. Edward O'Brien.....	Shanty Bay.
Norfolk Nord.....	John Charlton.....	Lynedoch.
Norfolk Sud.....	David Tisdale.....	Simcoe.
Northumberland Est.....	Edw. Cochrane.....	Brighton.
Northumberland Ouest.....	George Guillet.....	Cobourg.
Ontario Nord.....	Frank Madill.....	Beaverton.
Ontario Ouest.....	J. D. Edgar.....	Toronto.
Ontario Sud.....	Wm. Smith.....	Columbus.

AB  
Car  
Cha  
Glo  
Ken  
Kin  
Nor

COMTÉS.	DÉPUTÉS.	RÉSIDENCE.
Ottawa (cité).....	{ C. N. Mackintosh.....	Ottawa.....
	{ H. Robillard.....	Ottawa.....
Oxford Nord.....	James Sutherland.....	Woodstock.
Oxford Sud.....	L'Hon. Sir R. J. Cartwright.	Kingston.
Peel.....	W. A. McCulla.....	Brampton.
Perth Nord.....	S. R. Hesson.....	Stratford.
Perth Sud.....	James Trow.....	Stratford.
Peterborough Est.....	John Lang.....	Jermyn.
Peterborough Ouest.....	James Stevenson.....	Peterborough.
Prescott.....	Simon Labrosse.....	St-Eugène.
Prince Edward.....	John Milton Platt.....	Picton.
Renfrew Nord.....	Peter White.....	Pembroke.
Renfrew Sud.....	John Ferguson.....	Admaston.
Russell.....	W. C. Edwards.....	Rockland.
Simcoe Est.....	H. H. Cook.....	Toronto.
Simcoe Nord.....	Dalton McCarthy.....	Toronto.
Simcoe Sud.....	Richard Tyrwhitt.....	Bradford.
Toronto Centre.....	G. R. R. Cockburn.....	Toronto.
Toronto Est.....	John Small.....	Toronto.
Toronto Ouest.....	F. C. Denison.....	Toronto.
Victoria Nord.....	J. A. Barron.....	Lindsay.
Victoria Sud.....		
Waterloo Nord.....	I. E. Bowman.....	Waterloo.
Waterloo Sud.....	James Livingston.....	Baden.
Welland.....	John Ferguson.....	Niagara Falls.
Wellington Centre.....	Andrew Semple.....	Fergus.
Wellington Nord.....	James McMullen.....	Mount Forest.
Wellington Sud.....	James Innes.....	Guelph.
Wentworth Nord.....	Th. Bain.....	Dundas.
Wentworth Sud.....	F. M. Carpenter.....	Stoney Creek.
York Est.....	L'Hon. Alex. Mackenzie.....	Toronto.
York Nord.....	William Mulock.....	Toronto.
York Ouest.....	N. Clark Wallace.....	Woodbridge.

**NOUVEAU-BRUNSWICK.**

Albert.....	R. C. Weldon.....	Halifax, N.S.
Carleton.....	F. H. Hale.....	Woodstock.
Charlotte.....	Arthur Hill Gillmor.....	St. George.
Gloucester.....	K. F. Burns.....	Bathurst.
Kent.....	E. H. Léger.....	Buctouche.
King's.....	L'Hon. G. E. Foster.....	Ottawa.
Northumberland.....	L'Hon. Peter Mitchell.....	Montréal.

COMTÉS.	DÉPUTÉS.	RÉSIDENTS.
Queen's.....	George F. Baird.....	St. John.
Restigouche .....	George Moffat.....	Dalhousie.
St. John (cité et comté).....	{ Chs. N. Skinner.....	St. John.
	{ C. W. Weldon.....	"
St. John (cité).....	John V. Ellis.....	"
Sunbury .....	B. D. Wilmot, jr.....	Burton, Sunbury.
Victoria.....	L'Hon. John Costigan.....	Ottawa.
Westmoreland.....	Josiah Wood.....	Sackville.
York.....	Thomas Temple.....	Fredericton.

**NOUVELLE-ÉCOSSE.**

Annapolis.....	J. B. Mills.....	Annapolis.
Antigonish.....	L'Hon. J. S. D. Thompson.....	Ottawa.
Cap-Breton.....	{ David McKeen.....	Little Glace Bay.
	{ H. F. McDougall.....	Christmas Id.
Colchester .....	Sir A. G. Archibald.....	Truro.
Cumberland.....	Arthur R. Dickey.....	Amherst.
Digby.....	H. L. Jones.....	Weymouth.
Guysborough.....	John A. Kirk.....	Glenelg.
Halifax.....	{ L'Hon. A. G. Jones.....	Halifax.
	{ T. E. Kenny.....	"
Hants.....	Alfred Putnam.....	Maitland.
Inverness.....	Hugh Cameron.....	Mabou.
King's.....	W. F. Borden.....	Canning.
Lunenburg .....	Jas. D. Eisenhauer.....	Lunenburg.
Pictou.....	{ L'Hon. Charles H. Tupper.....	Ottawa.
	{ John McDougald.....	Westville.
Queen's.....	J. N. Freeman.....	Liverpool.
Richmond.....	E. P. Flynn.....	Aricbat.
Shelburne.....	Lt. Gen. J. W. Laurie.....	Oakfield.
Victoria.....	J. A. McDonald.....	Baddeck.
Yarmouth.....	John Lovitt.....	Yarmouth.

**ILE DU PRINCE-ÉDOUARD.**

King's.....	{ J. E. Robertson.....	Montague.
	{ Peter A. McIntyre.....	Souris.
Prince.....	{ S. F. Perry.....	Tignish.
	{ James Yeo.....	Port Hill.
Queen's.....	{ Louis Henry Davies.....	Charlottetown.
	{ Wm. Welsh.....	"

**MANITOBA.**

COMTÉS.	DÉPUTÉS.	RÉSIDENCE.
Lisgar.....	Arthur W. Ross.....	Vancouver.
Marquette.....	Robert Watson.....	Portage la Prairie.
Provencher.....	A. A. C. La Rivière.....	St-Boniface.
Selkirk.....	T. M. Daly.....	Brandon.
Winnipeg.....	Wm. Bain Searth.....	Winnipeg.

**COLOMBIE ANGLAISE.**

Cariboo.....	F. S. Barnard.....	Victoria.
Ile Vancouver.....	David Wm. Gordon.....	Nanaimo.
New Westminster.....	G. E. Corbould.....	New Westminster.
Victoria.....	{ E. Gawlor Prior.....	Victoria.
	{ Thos. Earle.....	"
Yale.....	J. A. Mara.....	Kamloops.

**TERRITOIRES DU NORD-OUEST.**

Alberta.....	D. W. Davis.....	Fort McLeod.
Assiniboia Est.....	L'Hon. Edgar Dewdney.....	Ottawa.
“ Ouest.....	N. F. Davin.....	Regina.
Saskatchewan.....	D. H. Macdowall.....	Prince Albert.

**ENIGME N° 74.**

Sur un terroir assez fertile.....  
 Je me promène tous les jours,  
 Non loin de ces endroits où les tendres amours,  
 Les grâces et les ris ont pris leur domicile.  
 Lorsqu'on donne à ma course entière liberté,  
 D'une épaisse forêt perçant l'obscurité,  
 C'est à moi de faire main basse  
 Sur tout ce qui s'oppose à ma rapidité.  
 S'il arrive que je me lasse,  
 Ceux qui me donnent de l'emploi  
 Se plaignent hautement et pestent contre moi :  
 Une injuste fureur m'injurie et m'outrage.  
 Ignore-t-on qu'en mon avenglement,  
 Si Pon me donne un guide sage,  
 J'agis aussi fort sagement ?  
 Cependant malgré ma sagesse,  
 Il est des instants malheureux  
 Où les traces de sang que mon passage laisse,  
 Font voir que je suis dangereux.

**Pour la réponse, voir l'annonce de MM. J. Barsalou & Cie.**

### PROVINCE DE QUEBEC.

#### SIÈGE DU GOUVERNEMENT, QUÉBEC,

##### Conseil Exécutif.

(Traitements : Lieutenant-Gouverneur, \$10,000. Premier Ministre, \$5,000.  
Chacun des autres Ministres, \$4,000.)

- Lieutenant-Gouverneur.—L'HON. AUGUSTE RÉAL ANGERS.
- Premier Ministre et Commissaire de l'Agriculture — L'HON. H. MERCIER.
- Président du Conseil.—L'HON. DAVID A. ROSS.
- Procureur Général.—L'HON. J. B. ROBIPOUX.
- Commissaire des Travaux Publics.—L'HON. P. GARNEAU.
- Commissaire des Terres de la Couronne.—L'HON. GEO. DUHAMEL.
- Trésorier Provincial.—L'HON. JOSEPH SHEEY.
- Secrétaire Provincial.—L'HON. CHS L'ANGELIER.
- Greffier du Conseil Exécutif.—M. GUSTAVE GRENIER.

##### Conseil Législatif.

(Traitements : Orateur, \$2,000. Chaque conseiller, \$500.)

Orateur : L'HON. HENRY STARNES.

##### NOMS DES CONSEILLERS. LEUR RÉSIDENCE.

- Les Hon. Horace Archambault..... Montréal.
- " Chs B. de Boucherville..... Boucherville.
- " George Bryson, junior..... Mansfield.
- " David Marcell..... St-Eustache.
- " E. Dionne..... Ste-Anne de la Pocatière.
- " J. A. Dorion..... St-Onrs.
- " John Hearn..... Québec.
- " F. X. Praxède Larue..... St-Augustin (Portneuf).
- " J. G. Laviolette..... Montréal.
- " N. X. O. Méthot..... St-Pierre-les Becquets.
- " Pierre Garneau..... Québec.
- " P. B. de La Bruère..... St-Hyacinthe.
- " J. J. Ross..... Ste-Anne de la Pérade.
- " D. A. Ross..... Québec.
- " Henry Starnes..... Montréal.
- " J. K. Ward..... Côte St-Antoine, Montréal.
- " Thomas Wood..... Dunham Flats.
- " Francis E. Gilman..... Montréal.
- " Louis Tourville..... Montréal.
- " Guill. Bresse..... Québec.
- " Wilfrid Préost..... Montréal.
- " L. N. Larochelle..... St-Anselme.
- " N. C. Cormier..... Plessisville.
- " Louis Sylvestre..... Beatierville.

Assemblée Législative.

(Traitements: Orateur, \$2,000. Chaque Député, \$800.)

Orateur: L'HONORABLE F. G. MARCHAND.

Greffier: M. L. DELORME.

COMTÉS.	DÉPUTÉS.	RÉSIDENCE.
Argenteuil.....	Wm Owens.....	Lachute.....
Arthabaska.....	J. E. Grouard.....	Drummondville.....
Bagot.....	McDonald.....	.....
Beauce.....	L'Hon. Jean Blanchet.....	Québec.....
Beauharnois.....	E. H. Bisson.....	Beauharnois.....
Bellechasse.....	L. A. Turgeon.....	Lévis.....
Berthier.....	C. A. Chenevert.....	Berthierville.....
Bonaventure.....	L'Hon. H. Mercier.....	Montréal.....
Brome.....	England.....	.....
Chambly.....	Ant. Rocheleau.....	St-Hubert.....
Champlain.....	Grenier.....	.....
Charlevoix.....	Jos. Morin.....	Baie St-Paul.....
Châteauguay.....	L'Hon. J. E. Robidoux.....	Montréal.....
Chicoutimi et Saguenay.....	Côté.....	Chicoutimi.....
Compton.....	John McIntosh, jnr.....	Waterville.....
Deux-Montagnes.....	Benj. Beauchamp.....	St-Hermas.....
Dorchester.....	L. P. Pelletier.....	Québec.....
Drummond.....	Watts.....	.....
Gaspé.....	A. A. Carrier.....	Québec.....
Hochelaga.....	J. O. Villeneuve.....	Montréal.....
Huntingdon.....	Dr Alex. Cameron.....	Huntingdon.....
Iberville.....	Gosselin.....	.....
Jacques-Cartier.....	Arthur Boyer.....	Montréal.....
Joliette.....	L. Bazinet.....	St-Chs-Borromée.....
Kamouraska.....	Desjardins.....	.....
Lac St-Jean.....	Marcotte.....	.....
Laprairie.....	L'Hon. G. Duhamel.....	Montréal.....
L'Assomption.....	Marion.....	.....
Laval.....	E. Leblanc.....	Montréal.....
Lévis.....	F. X. Lemieux.....	Québec.....
L'Islet.....	F. G. M. Déchéne.....	".....
Lotbinière.....	E. H. Laliberté.....	Warwick.....
Maskinongé.....	F. X. Lessard.....	Montréal.....
Matane.....	L. Pineault.....	Québec.....
Mégantic.....	Johnson.....	.....
Missisquoi.....	E. E. Spencer.....	Freiligsburg.....
Montcalm.....	Martin.....	.....
Montmagny.....	N. Bernatchez.....	St-Thomas.....
Montmorency.....	L'Hon. Chs Langelier.....	Québec.....

COMTÉS.	DÉPUTÉS.	RÉSIDENCE.
Montréal No 1.....	Béland .....	Montréal.
“ No 2.....	Brunet.....	“
“ No 3.....	Rainville.....	“
“ No 4.....	Clendinneng.....	“
“ No 5.....	J. S. Hall, jnr.....	“
“ No 6.....	L'Hon. James McShane.....	“
Napierville.....	Ste-Marie.....	St-Rémi.
Nicolet.....	Monfette.....	“
Ottawa (comté).....	A. Rochon.....	Hull.
Pontiac.....	W. J. Poupore.....	Chichester.
Portneuf.....	Jules Tessier.....	Québec.
Québec Est.....	L'Hon. Joseph Shehyn.....	“
“ Ouest.....	O. Murphy.....	“
“ Centre.....	Dr R. F. Rinfret dit Malouin.....	“
“ (comté).....	Chs Fitzpatrick.....	“
Richelieu.....	L. P. P. Cardin.....	Sorel.
Richmond et Wolfe.....	Bédard.....	“
Rimouski.....	Aug. Tessier.....	Rimouski.
Rouville.....	A. Girard.....	Marieville.
St-Hyacinthe.....	O. Desmarais.....	St-Hyacinthe.
St-Jean.....	L'Hon. F. G. Marchand.....	St-Jean d'Iberville.
St-Maurice.....	L. T. N. L. Duplessis.....	Trois-Rivières.
St-Sauveur.....	Parent.....	“
Shefford.....	T. B. de Grosbois.....	Roxton Falls.
Sherbrooke.....	L'Hon. J. G. Robertson.....	Sherbrooke.
Soulanges.....	A. G. Bourbonnais.....	Coteau Landing.
Stanstead.....	Lowell.....	“
Témiscouata.....	Chs Eugé Pouliot.....	Fraserville.
Terrebonne.....	G. A. Nantel.....	St-Jérôme.
Trois-Rivières.....	Normand.....	Trois-Rivières.
Vaudreuil.....	Dr Lalonde.....	Vaudreuil.
Verchères.....	A. E. E. Lussier.....	Yarennes.
Yamaska.....	V. Gladu.....	St-François du Lac

### TRIBUNAUX.

**Cour Suprême de la Puissance du Canada.**—(Siège à Ottawa.)

L'Hon. Sir W. J. Ritchie, Juge en chef; les Hon. Samuel H. Strong  
Télephore Fournier, Henri Elzéar Taschereau, et J. W. Gwynne, et C  
S. Patterson, Juges puînés.

(Traitements: Juge en chef, \$8,000. Chacun des autres Juges, \$7,000.)

R. Cassels, Régistrare.

Geo. Duval, Rapporteur.

**Cour de l'Échiquier.**

*(Peut siéger en tout lieu dans le Dominion.)*

L'Hon. Geo. W. Burbridge, Juge.

L. A. Andette, Régistrare.

**TRIBUNAUX DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.**

**Juges de la Cour du Banc de la Reine.**

Juge en chef: L'Hon. Sir A. A. Dorion.—Juges puînés: les Hon. U. J. Tessier, Alex. Cross, L. F. G. Baby, L. R. Church et J. G. Bossé.

*(Traitements: Juge en chef, \$6,000. Chacun des autres Juges, \$5,000.*

Ls F. W. Marchand, C.R., Greffier.

**Noms des Juges de la Cour Supérieure, leur résidence et les Districts qui leur sont assignés.**

NOMS.	RÉSIDENCE.	DISTRICTS.				
Sir Francis G. Johnson, juge en chef.....\$6,000	} Montréal.....	} Montréal.				
Hon. Marcus Doherty, juge puîné.....5,000						
Hon. Ls A. Jetté, j. p....						
" Chs I. Gill, j. p.....						
" M. Mathieu, j. p.....						
" L. O. Loranger, j. p.....						
" J. S. C. Wurtele, j. p.....						
" M. M. Tait, j. p.....						
" C. P. Davidson, j. p.....						
" S. Pagnuelo, j. p.....						
" L. E. N. Casault,	} Québec.....	} Québec.				
Ass. juge en chef.....6,000						
Hon. A. B. Routhier, juge puîné.....5,000						
" A. B. Caron, j. p....						
" F.W. Andrews, j. p....						
" H. T. Taschereau, juge puîné.....5,000			} Montréal.....	} Terrebonne, moins le comté d'Argenteuil.		
" L. Bélanger, j. p....4,000						
" A. N. Charland, j. p....					} Beauharnois.....	} Beauharnois.
" J. B. Bourgeois, j. p....						
" J. E. Bourgeois, j. p....					} Trois-Rivières.....	} Trois-Rivières.
" E. T. Brooks, j. p....						
" C. C. de Lorimier, j. p....	} Joliette.....	} Joliette.[d'Argenteuil.				
" L. G. Malhiot, j. p....						
" Louis Tellier, j. p....	} Aylmer.....	} Ottawa et le comté St-Hyacinthe.....				
" Louis Tellier, j. p....						

NOMS.	RÉSIDENCES.	DISTRICTS.
Hon. W. W. Lynch, j. p. \$4,000	Knowlton.....	Bedford.
" A. Ouimet, j. p.....	" Montréal.....	Richelieu.
" H. E. Cimon, j. p...	" Fraserville.....	Kamouraska. [baska.
" M.A. Plamondon, j. p. "	Arthabaskaville....	Drummond et Artha-
" J. Larue, j. p.....	" Rimouski.....	Rimouski. [Beauce
" C. H. Pelletier, j. p. "	Berthier (en bas) ...	Montmagny et
" L. A. Billy, j. p..... 3,500	New-Carlisle.....	Gaspé, Chicoutimi et
" J. A. Gagné, j. p.....	Chicoutimi.....	Saguenay.

**Protonotaires de la Cour Supérieure.**

DISTRICTS.	NOMS.	RÉSIDENCES.
Arthabaska.....	Ls Rainville.....	Arthabaskaville.
Beauce.....	Z. Vézina.....	St-Joseph.
Beauharnois.....	P. C. Duranceau.....	Beauharnois.
Bedford.....	Hall & Léonard.....	Sweetsburg.
Chicoutimi.....	F. X. Gosselin.....	Chicoutimi.
Gaspé.....	{ G. T. Macguire } { J. X. Lavoie..... }	{ New Carlisle. { Percé.
Iberville.....	Marchand & Marchand.....	St-Jean.
Joliette.....	Desrochers & Desilets.....	Joliette.
Kamouraska.....	Pelletier & Perrault.....	Fraserville.
Montmagny.....	Bender & Martineau.....	Montmagny.
Montréal.....	{ Hon. Arthur Turcotte..... } { G. H. Kernick, Greffier de la } { Cour de Révision..... }	Montréal.
Ottawa.....	A. Driscoll.....	Aylmer.
Québec.....	Fiset, Burroughs & Campbell.....	Québec.
Richelieu.....	A. N. Gouin.....	Sorel.
Rimouski.....	Letendre et Chamberland.....	Rimouski.
Saguenay.....	Chs Duberger.....	Murray Bay.
St-François.....	Cabana & Bowen.....	Sherbrooke.
St-Hyacinthe.....	Roy & Beauregard.....	St-Hyacinthe.
Terrebonne.....	Chs de Montigny.....	Ste-Scholastique.
Trois-Rivières.....	Lottenville et Desilets.....	Trois-Rivières.

**Conseil de l'Instruction publique.**

COMITÉ CATHOLIQUE.

**Président:** L'hon. G. Ouimet, surintendant.—Son Eminence le cardinal archevêque de Québec; LL. GG. les archevêques de Montréal, d'Ottawa, et les évêques de Trois-Rivières, Rimouski, Sherbrooke, St-Hyacinthe, Nicolet, Chicoutimi, et Pontiac; sir N. F. Belleau, Québec; Phon. L. F. R. Masson, Terrebonne; Phon. juge J. G. Bossé, Québec; Phon. juge I. A. Jetté, Montréal; Phon. F. Langelier, M.P.P., Québec; Phon. Horace Archambault, Montréal; P. S. Murphy, écuyer, Montréal; Eugène Crépeau, Drummondville; H. R. Gray, écuyer, Montréal; M. J. L. Leprohon, M.D., Montréal.—**Secrétaire:** M. Paul de Cazes.

COMITÉ PROTESTANT.

*Membres du Conseil*.—L'hon. Gédéon Ouimet, (*ex-officio*); le très révérend James Williams, D.D., évêque de Québec, *président*.—Le révérend John Cook, D.D.; sir William Dawson, G.M.G., LL.D.; R. W. Heneker, écuyer, D.C.L., LL.D.; Phon. L. R. Church, J.C.B.R.; le vénérable archidiacre Lindsay, M.A.; M. George L. Masten; le révérend W. I. Shaw, LL.D.; M. A. Cameron, M.D., M.P.P.; M. A. W. Kneeland, M.A., Ph. D.—*Membres associés*: M. E. J. Hemming, D.C.L.; le très révérend doyen Norman, D.D.; le révérend docteur Cornish, LL.D.; le révérend George Weir, LL.D.; M. Peter McArthur; M. R. J. Hewton, M.A.; le révérend Elson I. Rexford, B. A., *secrétaire*.

Département de l'Instruction publique de la Province de Québec.

L'hon. Gédéon Ouimet, Surintendant; MM. Paul de Cazes, secrétaire du département; Elson I. Rexford, secrétaire du département; J. Napoléon Miller, officier spécial; D. N. St-Cyr, conservateur du musée; John Strang, comptable; F. X. Couillard, assistant-comptable et commis préposé à la statistique; Louis Joseph Prégen, archiviste; Gustave Ouimet, bibliothécaire et commis de la correspondance française; Louis Lefebvre, commis de la comptabilité; W. G. L. Paxman, commis de la correspondance anglaise; Charles Blanchet, assistant teneur de livres; Antoine Dessane, commis; Cyprien Lévesque, commis; Pierre Prévost, commis; Albert Doré, messenger; David Bittner, messenger; Jos. Blouin, messenger.

Conseil d'Agriculture de la Province de Québec.

L'hon. F. LANGELIER, *président*.—L'hon. Elisée Dionne, Ste-Anne de la Pocatière; MM. Israël Tarte, Phon. Gédéon Ouimet, Québec; Auguste Casgrain, Rivière-Ouelle; Eugène Casgrain, l'Îlet; Joseph Richard, St-Casimir; A. E. Lussier, Varennes; H. D. Moore, Moore's Station; Robert Ness, Howick; S. N. Blackwood, Shefford Ouest; Jérémie Décarie, Notre-Dame-de-Grâce; Urgèle Valois, Pointe-Claire; Joseph Pilon, St-Ephrem d'Upton; Auguste Guilbault, Ste-Elisabeth; Antoine Rocheleau, St-Hubert; J. A. Marsan, L'Assomption; Chs N. Peloquin, Notre-Dame de St-Hyacinthe; Phon. Louis Sylvestre, Berthierville; MM. Frederick Ritchie, Ste-Anne de la Pérade; Rigobert Morier, St-Cyprien; S. C. Stevenson, *secrétaire*.

Conseil des Arts et Manufactures de la Province de Québec.

Rév. A. Audette, Bergerville; MM. Amédée Robitaille, Québec; Cléophas Rochette, St-Sauveur; G. E. Tanguay, Québec; Cyrille Duquet, Québec; S. T. Willett, Chambly; Timothée Beaulieu, Lévis; Wm Rutherford, Côte St-Antoine; Albert Ménard, Montréal; L. P. Morin, St-Hyacinthe; James McCreedy, Montréal; Chs Chaput, Montréal; Chs F. Lalonde, Ste-Cunégonde; Adolphe Lévêque, Montréal; Monsignor A. Labelle, St-Jérôme; E. J. Harkin, Trois-Rivières.

Comité Permanent d'Exposition.

M. L. H. Massue, *Président*; Hon. L. Beaubien, *Vice-Président*; MM. S. C. Stevenson, *Secrétaire*; A. A. Stevenson, *Trésorier*; J. M. Browning, A. Somerville, L. J. Boivin, P. B. Benoit.

## Régistrateurs de la Province de Québec.

Comté ou Div. d'Enregistrement.	Lieu où se tient le bureau d'Enregistrement.	Nom du Régistrateur.
Argenteuil	Lachute	Thomas Barron.
Arthabaska	Arthabaskaville	M. J. A. Poisson.
Bagot	St-Liboire	E. D. Tétrault.
Beauce	St-François	Taschereau Fortier.
Beauharnois	Beauharnois	Jos. Mayers.
Bellechasse	St-Michel	L. S. Forgues.
Berthier	Berthier (en haut)	A. Demers.
Bonaventure, 1 <sup>re</sup> Div.	New-Carlisle	J. G. Lebel.
" 2 <sup>e</sup> Div.	Carleton	James A. Verge.
Brome	Knowlton	H. S. Foster.
Chambly	Longueuil	P. Hurteau et T. A. Robert.
Champlain	Ste-Geneviève	G. H. Dufresne.
Charlevoix et Saguenay, 1 <sup>re</sup> Div.	St-Etienne de la Malbaie	Chs DuBerger.
" 2 <sup>e</sup> Div.	Baie St-Paul	Télesphore Fortin.
Châteauguay	Ste-Martine	J. B. Poupart.
Chicoutimi, 1 <sup>re</sup> Div.	Chicoutimi	Ovide Bossé.
" 2 <sup>e</sup> Div.	Hébertville	Calixte Hébert.
Coaticook	Coaticook	Otis Shurtleff.
Compton	Cookshire	El. Samuel Orr.
Deux-Montagnes	Ste-Scholastique	Dosithée Dupras.
Dorchester	Ste-Hénédine	F. Fortier.
Drummond	Drummondville	L. A. Bernard et C. H. Miller.
Gaspé	Percé	J. X. Lavoie.
Hochelaga et Jacques-Cartier.	Montréal	{ N. M. LeCavalier et F. Filiatrault.
Huntingdon	Huntingdon	Andrew Somerville.
Iberville	Iberville	M. A. Bessette.
Ile d'Orléans	St-Laurent	B. Peltier.
Iles de la Madeleine	Amherst	Alf. Brassef.
Joliette	Joliette	Chs G. Beaudoin.
Kamouraska	St-Louis de Kamouraska	Henri Garon.
Laprairie	Laprairie	J. B. Varin.
L'Assomption	L'Assomption	J. Z. Martel.
Laval	Ste-Rose	Adélarde E. Léonard.
Lévis	Lévis	L. N. Carrier.
L'Islet	St-Jean Port-Joli	Arsène Michaud.
Lobbinère	Ste-Croix	Auguste Bédard.
Maskinongé	Rivière-du-Loup	Caron.
Mégantic	Inverness	Wm. H. Iambly.
Missisquoi	Bedford	Richard Dickinson.
Montcalm	Ste-Julienne	A. E. Thibaudeau.
Montmagny	Montmagny	Ed. Lavergne.
Montmorency	Château-Richer	Gabriel Dick.
Montréal-Ouest.	Montréal	Geo. W. Ryland.
" Est.		J. C. Auger et Chs. L. Champagne
Napierville	Napierville	Alex. Richardson.
Nicoles	Bécancour	J. A. Blondin.
Ottawa	Hull	Ls Duhamel.
Pontiac	Havelock	Walter Rymer.
Portneuf	Cap-Santé	H. Q. de St-Georges.
Québec	Québec	Chs Trudel et E. Rémillard.
Richelieu	Sorel (ville)	Jules Chevalier.
Richmond	Richmond	C. A. P. Cleveland.
Rimouski, 1 <sup>re</sup> Div.	St-Jérôme de Matahe	J. B. Saucier.
Rimouski, 2 <sup>e</sup> Div.	Rimouski	L. G. Casault.
Rowville	Marieville	H. E. Poulin.

Art  
Bon  
Bon  
Bon  
Chai  
Chai  
Coul  
Gasp  
Gati  
Gati  
Gran  
Lac f  
Lac S  
L'A s  
de).  
L'A s  
de).  
P  
Ma  
Mont  
Petite  
Pe ite  
Pe ite  
Ri not  
R mou  
Sa ruer  
Sa ruer  
St-Cha  
St-Fra  
St-Mau

Saguenay.....	Tadoussac.....	H. Lapointe.
Shefford.....	Waterloo.....	Jos. H. Lefebvre.
Sherbrooke.....	Sherbrooke.....	E. R. Johnson.
Soulanges.....	Coteau Landing.....	J. Stevens.
Stanstead.....	Stanstead Plain.....	C. M. Thomas.
Ste-Anne des Monts.....	Ste-Anne des Monts.....	J. Thibault.
St-Hyacinthe.....	St-Hyacinthe.....	Jos. Nault.
St-Jean.....	St-Jean.....	Jos. P. Carreau.
St-Maurice.....	Trois-Rivières.....	R. Kiernan.
Témiscouata.....	St-J.-Baptiste de l'île Verte.....	Elie Mailloux.
Terrebonne.....	St-Jérôme.....	L. de G. Lachaine.
Vaudreuil.....	Vaudreuil.....	F. de Sales Bastien.
Verchères.....	Verchères.....	Jos. Geoffrion.
Wolfe.....	Ham Sud.....	E. S. Darche.
Yamaska.....	St-François du Lac.....	Jules Allard.

Inspecteur des bureaux d'enregistrement : Aimé Geoffrion, Verchères.

### Agences des Terres de la Couronne pour la Province de Québec.

NOM DE L'AGENCE.	Nombre d'acres et arpents et en vente.	NOM DE L'AGENT.	RESIDENCE.
Arthabaska.....	143,711	Ant. Gagnon.....	Arthabaskaville.
Bonaventure.....		Wm. Maguire.....	New-Charlisle.
Bonaventure }.....	444,734	Les Crépault, s-agent.	New Richmond.
Bonaventure }		Oct. Martin, s-agent.	St-Alexis de Matapédia.
Chaudière (partie de).....	358,622	J. T. Letourneau.....	St-Joseph (Beauce).
Chaudière (partie de).....	99,249	J. E. Cayouette.....	Ste-Clair.
Coulonge.....	297,800	W. Clarke.....	Bryson.
Gaspé (partie de).....	315,154	Louis Roy.....	Cap-Chat.
Gaspé (partie de).....	74,451	Edmond Flynn.....	Perce.
Gatineau.....	210,023	Robert Farley.....	Hull.
Gatineau Supérieur.....	183,338	Jos. Comeau.....	Maniwaki.
Gatineau et Coulonge.....		Les Gendreau.....	Bûche des Pères (Lac Témisca- mingue).
Grandville.....	645,383	F. F. Gagnon.....	Rivière du Loup.
Lac St-Jean (Sect. Est).....	365,105	J. O. Tremblay.....	Chicoutimi.
Lac St-Jean (Sect. Ouest).....	239,856	Israël Dumais.....	N.-D. du Lac St-Jean (Roberval).
L'Assomption (partie de).....	246,074	J.-B. Delfausse.....	Joliette.
L'Assomption (part. de) et partie de la }.....	156,591	C. J. Marchand.....	Ste-Agathe des Monts.
Petite Nation.....			
Mayog.....	6,170	O. B. Kempt.....	Waterloo.
Montmagny.....	567,184	Eug. Renault.....	Montmagny.
Petite Nation (partie Est).....	224,200	A. B. Fillon.....	Grenville.
Petite Nation.....		H. Chéné, s-agent.....	Chénéville.
Petite Nation.....		A. Provost, do.....	Chute aux Iroquois.
Petite Nation (partie Ouest).....	191,723	J. A. Cameron.....	Thurso.
Rimouski.....	585,907	Georges Sylvain.....	Rimouski.
Saguenay (terre Division).....	52,568	A. Fraser, s-agent.....	Matane.
Saguenay (partie de).....		C. H. Duberger.....	Tadoussac.
St-Charles.....	175,671	L. A. Bouliane.....	Malbate.
St-François.....	259,587	J. E. Bolly.....	St-Roch (Québec).
St-Maurice.....	219,778	Chas. Patton.....	Robinson.
		Alph. Dubord.....	Trois-Rivières.

Agent des Bois de la Couronne : Didace Tassé, Montréal.

# LOIS DE CHASSE ET DE PÊCHE

DE LA

PROVINCE DE QUEBEC.

## TEMPS DE PROHIBITION.

### CHASSE.

1. L'orignal (mâle et femelle), jusqu'au 1er Septembre 1890.
2. Caribou, du 1er Février au 1er Septembre.
3. Chevreuil, du 1er Janvier au 1er Octobre.

N. B.—Il est défendu de se servir de chiens, collets, trappes, etc., pour faire la chasse de l'orignal, du caribou ou du chevreuil. Personne (blanc ou sauvage) n'a le droit, durant une saison de chasse, de tuer ou de prendre vivants plus de 2 originiaux, 3 caribous et 4 chevreuils. Pour en tuer un plus grand nombre, il faut avoir préalablement obtenu un permis du Commissaire des Terres de la Couronne, à cet effet.

Après les dix premiers jours de prohibition, il est défendu aux compagnies de chemins de fer et de bateaux à vapeur, ainsi qu'aux rouliers publics, de transporter tout ou partie (à l'exception de la peau) de l'orignal, du caribou ou du chevreuil, sans autorisation du Commissaire des Terres de la Couronne.

Toute personne ayant en sa possession, avant le premier jour de Janvier 1890, tout orignal ou partie d'icelui, excepté le panache (ou les bois), devra prouver à ses propres frais, s'il veut éviter d'être condamné, que tel orignal ou partie d'icelui a été pris ou tué en dehors des limites de cette province.

4. Castor, vison, loutre, marte, pékan, du 1er Avril au 1er Novembre.
5. Lièvre, du 1er Février au 1er Novembre.
6. Rat-musqué (dans les comtés de Maskinongé, Yamaska, Richelieu et Berthier seulement), du 1er Mai au 1er Avril suivant.
7. Bécasse, bécassines, perdrix de toute espèce, du 1er Février au 1er Septembre.
8. Macreuses, sarcelles, canards sauvages de toute espèce (excepté harles (becs-scies), huards, goélands), du 1er Mai au 1er Septembre.

Et en aucun temps de l'année, entre une heure après le coucher et une heure avant le lever du soleil. Il est aussi défendu de se servir d'APPELANTS, etc., durant ces heures de prohibition.

N. B.—Néanmoins dans les parties de la Province situées à l'est et au nord des comtés de Bellechasse et Montmorency, les habitants peuvent chasser en toutes saisons de l'année, mais pour leur nourriture seulement, etc., les oiseaux mentionnés au N° 8.

9. Les oiseaux percheurs, tels que : les hirondelles, le tritri, les fauvettes, les moucherolles, les pics, les engoulevents, les pinsons (rossignol, oiseau rouge, oiseau bleu, etc.), les mésanges, les chardonnerets, les grives (merle, flûte des bois, etc.), les roitelets, le goglu, les mainates, les gros-becs, l'oiseau-mouche, les coucou, les hiboux, etc., excepté

les aigles, les faucons, les éperviers et autres oiseaux de la famille des falconides, le pigeon-voyageur (tourte), le martin-pêcheur, le corbeau, la corneille, les jaseurs (récollets), les pies-grièches, les geais, la pie, le moineau, les étourneaux, du 1er Mars au 1er Septembre.

10. Enlever les œufs ou nids d'oiseaux sauvages, en tout temps de l'année.

N. B.—Amendes variant de \$2 à \$100 pour chaque infraction, ou l'emprisonnement à défaut de paiement.

Quiconque n'a pas son domicile dans la Province de Québec ou dans celle d'Ontario, ne peut, en aucun temps, faire la chasse en cette Province, sans y être autorisé par un permis du Commissaire des Terres de la Couronne. Ce permis n'est pas transférable.

### PÊCHE.

1. Saumon (à la ligne), du 15 Août au 1er Février.
2. Truite tachetée (de ruisseau ou de rivière, etc.), du 1er Octobre au 1er Janvier.
3. Grosse truite grise, lunge, et winnoniche, du 15 Octobre au 1er Décembre.
4. Doré, du 15 Avril au 15 Mai.
5. Achigan et maskinongé, du 15 Avril au 15 Juin.
6. Poisson blanc, du 10 Novembre au 1er Décembre.

Amendes variant de \$5 à \$20 pour chaque infraction, ou l'emprisonnement à défaut de paiement.

N. B.—La pêche à la ligne (canne et ligne) SEULE est autorisée, dans les eaux des lacs et rivières sous le contrôle du Gouvernement de la Province de Québec.

Toute personne non domiciliée dans la Province de Québec est obligée de se procurer un permis du Commissaire des Terres de la Couronne pour pêcher dans les lacs ou les rivières sous le contrôle du gouvernement de cette Province et qui ne sont pas sous bail. Ce permis n'est valable que pour le temps, l'endroit et les personnes qui y sont indiqués.

Département des Terres de la Couronne,

Québec, 8 mai 1889.

E. E. TACHÉ, Ass. Comm.  
des Terres de la Couronne.

### CHARADE N° 44.

Aux ardeurs du premier on doit et croute et mie.

L'autre paraît du feu la mortelle ennemie.

Remettez dans le tout intrépides guerriers,

L'Anglais craint, fuit, échappe à vos coups meurtriers.

Pour la réponse, voir l'annonce de M. A. Hurteau & Frère.

## TARIF ET RÈGLEMENTS POSTAUX

### AFFRANCHISSEMENT DES LETTRES.

Entre deux bureaux canadiens, ou un bureau canadien et un bureau des Etats-Unis, 3 cts par once.

Côte-des-Neiges, Outremont, Côte St-Antoine, Côte St-Louis, Côte St-Paul, Longueuil, Mile-End, Notre-Dame de Grâce, Ste-Cunégonde (Avenues Dorchester et Metcalfe comprises), St-Henri, St-Lambert, Maison-neuve, 1 cent par once.

☞ Pour la Cité, Hochelaga, Pointe St-Charles, St-Gabriel de M., et St-Jean-Baptiste de M., 2 cents par once.

Le port des lettres pour le Royaume-Uni, Terre-Neuve, la France, la Belgique, la Suisse, l'Allemagne, l'Italie, etc., est de 5 cts par  $\frac{1}{2}$  once.

### CARTES-POSTE.

Celles d'un centin ne peuvent servir que pour le Canada et les Etats-Unis, à moins d'y apposer un timbre additionnel d'un centin quand elles sont à destination d'un des pays de l'Union postale.

Celles de 2 cts sont admises pour tous les pays compris dans l'Union postale.

Les bandes postales se vendent à \$1.25 le cent.

### LETTRES ET OBJETS ENREGISTRÉS.

Le droit d'enregistrement pour les lettres et objets transmissibles en Canada, à Terre-Neuve et aux Etats-Unis est de 5 cts payable en timbres-poste.

### PAQUETS-POSTE.

Des paquets sous enveloppes fermées, n'excédant pas 5 livres chacun, ni 2 pieds de longueur,  $\frac{1}{2}$  de largeur et 1 de hauteur, marqués "paquets-poste" et affranchis avec timbres-poste au taux de 6 cts par 4 onces, ou fraction de 4 onces, peuvent être expédiés à tout endroit en Canada, mais non ailleurs.

Le droit d'enregistrement d'un paquet-poste est de 5 cts.

### JOURNAUX ET PUBLICATIONS PÉRIODIQUES.

Les journaux et publications périodiques pesant moins d'une once et déposés à la poste par des particuliers, sont admis à  $\frac{1}{2}$  centin chacun pour le Canada, Terre-Neuve et les Etats-Unis.

### DIVERS POUR LE CANADA.

Cette classe se compose des articles divers de marchandises ne contenant aucune correspondance, et non compris dans les quatre autres

classes, ni dans celle des objets prohibés. Tout envoi de 5e classe peut être envoyé en Canada pourvu qu'il soit affranchi en entier avec timbres-poste au taux d'un centin par once, ou fraction d'une once, qu'il n'excède pas le poids de 5 lbs. une longueur de 2 pieds et une hauteur, ou largeur, d'un pied, et qu'il soit fait de manière à pouvoir être facilement examiné pour s'assurer de son contenu. Les envois de 5e classe peuvent être enregistrés moyennant un timbre d'enregistrement de 5c. en sus des frais de port.

Ces mêmes objets, ainsi que les graines, boutures, racines, greffes et échantillons, peuvent être envoyés aux Etats-Unis, moyennant affranchissement en timbres-poste au taux de 1c par once. Quand ces envois sont reçus des Etats-Unis, en Canada, ou du Canada aux Etats-Unis, ils sont soumis aux règlements de la douane, s'ils sont passible des droits. Les canistres fermées contenant du poisson, des viandes, des végétaux conservés, dont les étiquettes indiquent clairement le contenu, étant dans les conditions de sûreté voulues, peuvent être transmises en Canada comme objets de 5e classe. Des envois d'huile et de matières grasses peuvent aussi être envoyés en Canada et aux Etats-Unis à 1c. par once, pourvu qu'ils soient déposés dans les conditions de sûreté exigées par les règlements.

**OBJETS DIVERS POUR LES ETATS-UNIS.**

Pour livres, pamphlets, publications de circonstance, circulaires imprimées, prix courants, affiches, manuscrits de livres ou journaux, épreuves d'imprimerie corrigées ou non, imprimés, annonces imprimées, dessins, gravures, lithographies, photographies, musique imprimée ou manuscrite, 1c par 2 oz.

Pour les papiers de commerce, (polices d'assurance comprises,) le port est de 5c. pour les premières 10 onces, et d'un centin pour chaque 2 oz. additionnelles. Pour les journaux et périodiques de circonstance (transient) 1c par 4 oz.

Tous les envois doivent être affranchis et enveloppés de manière à ce que leur contenu puisse être facilement examiné. La limite du poids est de 5 lbs. et à 24 pouces de longueur, et 12 de largeur ou hauteur. Le port des échantillons est, comme pour les autres pays de l'Union postale, d'un centin par 2 oz. et le poids est limité à 8 oz. Le port des journaux est d'un centin par 4 oz.

**COMMISSION EXIGÉE SUR LES MANDATS ÉMIS ET PAYABLES EN CANADA.**

Pour une somme n'excédant pas	\$ 4.....	2 cts
" " " de plus de \$ 4 et moins de 10.....		5 "
" " " " 10 " " " 20.....		10 "
" " " " 20 " " " 40.....		20 "
" " " " 40 " " " 60.....		30 "
" " " " 60 " " " 80.....		40 "
" " " " 80 " " " 100.....		50 "

Nul mandat payable en Canada ne peut être émis pour plus de \$100, mais on peut en obtenir plusieurs de \$100 chacun.

**COMMISSION SUR LES MANDATS PAYABLES DANS**

**Le Royaume-Uni, la France, Terre-Neuve, les Etats-Unis, les Indes Orientales anglaises, l'Allemagne, l'Italie, la Suisse, etc.**

Pour toute somme ne dépassant pas	\$10.....	10 ct
“ “ “ de plus de \$10 et moins de 20.....	20 “	20 “
“ “ “ “ “ 20 “ “ 30.....	30 “	30 “
“ “ “ “ “ 30 “ “ 40.....	40 “	40 “
“ “ “ “ “ 40 “ “ 50.....	50 “	50 “

Nul mandat payable dans les pays mentionnés ci-dessus ne peut être émis pour plus de \$50, mais on peut en obtenir plusieurs de \$50 chacun.

**BANQUE D'ÉPARGNE DE LA POSTE**

Des dépôts d'au moins une piastre seront reçus de tout déposant aux banques d'épargne de la poste, pourvu que ces dépôts ne dépassent pas 300 piastres, et pourvu que le montant total des dépôts d'un seul déposant ne dépasse pas 1000 piastres.

Un intérêt calculé annuellement au taux de 3½ pour cent par an, est alloué sur les dépôts.

**Tarif des dépêches télégraphiques.**

Pour 10 mots.....	25 centins.
Pour chaque mot additionnel.....	1 “

**L'expéditeur n'a rien à payer pour l'adresse et la signature.**

**CHARADE N° 42.**

**L'un, chéri de son maître, aime, craint, obéit,  
 L'autre aisément se voit, quand le rire domine,  
 Ivrogne, quelle triste mine!  
 Quand à l'oreille l'on te dit:  
 Bois le tout infusé, Bouvart te le prescrit.**

**Pour la réponse, voir l'annonce de MM. O. Dufresne, jr., et Frère.**

**ENIGME N° 61.**

**Thabite un sombre lieu d'un accès difficile,  
 Lorsque l'on veut m'en faire déloger,  
 On va chercher un étranger,  
 En cela plus qu'un autre habile.**

**Un bandeau sur les yeux, tel qu'on dépeint l'Amour,  
 Il m'arrache et m'abat ; et fier de sa victoire,  
 Sitôt qu'il aperçoit le jour,  
 Il chante à haute voix ma défaite et sa gloire.**

**Pour la réponse, voir l'annonce de MM. A. A. Wilson & Co.**

### Tarif des Voitures de Louage dans les Cités de Montréal et de Québec.

#### VOITURES A UN CHEVAL.

*Temps alloué—Un quart d'heure*

A la course	{ Pour 1 ou 2 personnes.....	25 cts
	{ Pour 3 ou 4 personnes.....	40 cts

*Temps alloué—Une demi-heure.*

A la course	{ Pour 1 ou 2 personnes.....	40 cts
	{ Pour 3 ou 4 personnes.....	60 cts

#### PREMIÈRE HEURE

A l'heure	{ Pour 1 ou 2 personnes.....	75 cts
	{ Pour 3 ou 4 personnes.....	\$1 00

*Chaque heure subséquente*

A l'heure	{ Pour 1 ou 2 personnes.....	60 cts
	{ Pour 3 ou 4 personnes.....	75 cts

#### VOITURES A DEUX CHEVAUX.

*Temps alloué—Un quart d'heure.*

A la course	{ Pour 1 ou 2 personnes.....	50 cts
	{ Pour 3 ou 4 personnes.....	65 cts

*Temps alloué—Une demi-heure*

A la course	{ Pour 1 ou 2 personnes.....	65 cts
	{ Pour 3 ou 4 personnes.....	75 cts

#### BAGAGE.

Pour toute malle portée sur l'une des voitures susdites—10 cts.

Nulla charge pour les sacs de voyage, valises, boîtes ou paquets susceptibles d'être portés à la main.

a. Toute course qui dépasse la demi-heure sera chargée à l'heure. Les fractions d'heure, pour les courses au delà d'une heure, seront payées au prorata des charges ci-haut établies pour les courses à l'heure.

b. Pour les courses entre minuit et quatre heures du matin, il sera payé cinquante pour cent en sus des charges ci-dessus.

c. Les charges à l'heure s'appliquent à toute course en dehors des limites de la cité, pourvu que l'engagement soit fait en dedans de telles limites.

d. Ne sont pas compris dans le mot "personnes" dans le dit tarif et sont exempts de charges, les enfants au-dessous de cinq ans, portés sur les genoux de leurs parents ou gardiens.

e. Le mot "course," partout où il se trouve dans le dit tarif, doit être interprété comme admettant les arrêts (stoppages) dans la limite du temps fixé pour telle course.

#### CHARADE N° 8.

Dans les vives douleurs, ah! l'un se fait entendre,

L'autre des Provençaux est l'infecte régal.

Ici le tout s'enflamme, et vomit feux et cendre;

Là renouvelant l'air, il lui sert de canal.

Pour la réponse, voir l'annonce de la compagnie d'assurance d'Angleterre: "La Royale".

# MONNAIES ÉTRANGÈRES.

Valeur approximative, en argent du Canada, des différentes monnaies d'or et d'argent ayant cours dans les pays suivants :

## ANGLETERRE.

Monnaies d'or : Guinée, \$5.05. — Demi-guinée, 2.52. — Livre sterling, 4.86. — Demi-livre sterling, 2.92.

Monnaies d'argent : Couronne, \$1.12. — Demi-couronne, 0.56. — Schelling, 0.22. — Demi-schelling, 0.11.

## ALLEMAGNE.

Monnaies d'or : Double Frédéric, \$7.97. — Double Auguste, 7.94. — Dix thalers, 7.89. — Ducat, 2.27. — Cinq florins, 2.04.

Monnaies d'argent : Deux thalers, \$1.44. — Couronne, 1.11. — Thaler, 0.72. — Florin, 0.41. — Marc, 0.24.

## ÉTATS-UNIS.

Monnaies d'or : Double aigle, \$20.00. — Aigle, 10.00. — Demi-aigle, 5.00. — Quart d'aigle, 2.50. — Dollar, 1.00.

Monnaies d'argent : Dollar, \$1.00. — Demi-dollar, 0.50. — Quart de dollar, 0.25. — Dime, 0.10. — Demi-dime, 0.05.

## FRANCE \*

Monnaies d'or : Cent francs, \$19.28. — Quarante francs, 7.71. — Vingt francs, 3.85. — Dix francs, 1.92. — Cinq francs, 0.96.

Monnaies d'argent : Cinq francs, \$0.96. — Deux francs, 0.38. — Un franc, 0.19. — Cinquante centimes, 0.09. — Vingt centimes, 0.04.

## Conversion des Mesures Françaises en Mesures Anglaises.

Mesures de Longueur. — Le Mètre vaut 3 pieds 3 $\frac{1}{2}$  pouces anglais. Il se divise en Décimètres, Centimètres et Millimètres.

Le Décimètre (10<sup>e</sup> partie du mètre) vaut 4 pouces anglais ;

Le Centimètre (100<sup>e</sup> partie du mètre) équivaut à 3 lignes et  $\frac{1}{2}$  ;

Et le Millimètre (1000<sup>e</sup> partie du mètre) vaut un peu moins qu'une demi-ligne.

Le Kilomètre (mesure de 1000 mètres, qui sert à mesurer les distances)

\* La BELGIQUE, l'ITALIE et la SUISSE ont adopté pour leurs monnaies le système décimal de la France.

vaut  $\frac{3}{8}$  du mille anglais. Pour convertir des kilomètres en milles anglais il faut multiplier le nombre de kilomètres donné par 5 et diviser le produit par 8.

Exemple : 48 kilomètres  
5

240 | 8

30 milles anglais.

Le *Stère* est une mesure employée pour le mesurage du bois et équivaut à 30 pieds cubes.

*Mesures de Pesanteur.* — Le *Kilogramme* (1000 grammes) vaut 2 $\frac{1}{4}$  lbs avoir-du-poids.

500 grammes valent 1 lb et 2 onces.

250 " " 9 "

125 " " 4 $\frac{1}{2}$  "

*Mesures de Capacité.* — Le *Litre* équivaut à 1 pinte. Les divisions du litre sont le *Décilitre*, ou 10<sup>e</sup> partie, le *Centilitre*, ou 100<sup>e</sup> partie, et le *Millilitre*, ou 1000<sup>e</sup> partie du litre.

L'*Hectolitre* vaut 22 gallons.

**CHARADE N° 17.**

En datant l'un s'écrit : que l'autre est redoutable

Aux voyageurs dans les forêts !

Qui sait user du tout sans remords ni regrets,

Le prodiguer à son semblable,

S'il est dans le besoin, mène vie agréable.

Pour la réponse, voir l'annonce de la compagnie d'assurances de Londres "*La Guardian*".

**CHARADE N° 29.**

L'un est mois agréable, et l'autre écorce utile.

Le tout est pauvre aux champs et superbe à la ville.

Pour la réponse, voir l'annonce de *M. Auguste Couillard*.

**CHARADE N° 30.**

L'un pullule en tous lieux, perce, détruit, ou file.

L'autre pronom, le verbe à ses lois est soumis.

Chérie et respectée au village, à la ville,

Jadis l'entière avait temples, autels, amis.

Pour la réponse, voir l'annonce de *M. Alfred Limoges*.

## BANQUES DU CANADA AU 31 AOUT 1890.

NOM DE LA BANQUE.	Date de sa fondation	Capital souscrit.	Capital versé.	Bureau principal.
<b>QUÉBEC.</b>				
Banque de Montréal.....	1818	12,000,000 00	12,000,000 00	Montréal.....
Bank of British North America.....	1836	4,866,666 00	4,866,666 00	".....
Banque du Peuple.....	1835	1,200,000 00	1,200,000 00	".....
Banque Jacques-Cartier.....	1862	500,000 00	500,000 00	".....
Banque Ville-Marie.....	1873	500,000 00	478,970 00	".....
Banque d'Hochelega.....	1874	710,100 00	710,100 00	".....
Molson's Bank.....	1845	2,000,000 00	2,000,000 00	".....
Merchants' Bank of Canada.....	1864	5,799,200 00	5,799,200 00	".....
Banque Nationale.....		1,200,000 00	1,200,000 00	Québec.....
Quebec Bank.....	1818	2,500,000 00	2,500,000 00	".....
Union Bank of Canada.....	1867	1,200,000 00	1,200,000 00	".....
Banque de St-Jean.....	1873	500,200 00	227,360 00	St-Jean.....
Banque de St-Hyacinthe.....	1873	504,600 00	280,185 00	St-Hyacinthe.....
Eastern Townships Bank.....	1855	1,500,000 00	1,486,435 00	Sherbrooke.....
<b>ONTARIO.</b>				
Bank of Toronto.....	1826	2,000,000 00	2,000,000 00	Toronto.....
Canadian Bank of Commerce.....		6,000,000 00	6,000,000 00	".....
Dominion Bank.....		1,500,000 00	1,500,000 00	".....
Ontario Bank.....	1857	1,500,000 00	1,500,000 00	".....
Standard Bank.....	1875	1,000,000 00	1,000,000 00	".....
*Federal Bank.....		1,250,000 00	1,250,000 00	".....
Imperial Bank of Canada.....		1,500,000 00	1,500,000 00	".....
*Central Bank of Canada.....				".....
Traders Bank of Canada.....		525,100 00	525,100 00	".....
Bank of Hamilton.....		1,000,000 00	1,000,000 00	Hamilton.....
Bank of Ottawa.....		1,000,000 00	1,000,000 00	Ottawa.....
Western Bank of Canada.....		500,000 00	344,06 00	Oshawa.....
*Bank of London in Canada.....		1,000,000 00	164,325 00	London.....
<b>NOUVELLE-ÉCOSSE.</b>				
Bank of Nova Scotia.....	1832	1,114,300 00	1,114,300 00	Halifax.....
Merchants' Bank.....		1,000,000 00	1,000,000 00	".....
People's Bank.....	1864	600,000 00	600,000 00	".....
Union Bank.....	1856	500,000 00	500,000 00	".....
Halifax Banking Company.....		500,000 00	500,000 00	".....
Bank of Yarmouth.....		300,000 00	300,000 00	Yarmouth.....
Exchange Bank of Yarmouth.....		280,000 00	247,072 00	".....
*Pictou Bank.....				Pictou.....
Commercial Bank of Windsor.....		500,000 00	260,000 00	Windsor.....
<b>NOUVEAU-BRUNSWICK.</b>				
Bank of New Brunswick.....		500,000 00	500,000 00	St-John.....
*Maritime Bank of the Dominion of Canada.....				Fredericton.....
People's Bank.....				St-Stephen.....
St. Stephen's Bank.....		200,000 00	200,000 00	".....
<b>MANITOBA.</b>				
Commercial Bank of Manitoba.....		592,200 00	509,350 00	Winnipeg.....
<b>COLOMBIE BRITANNIQUE.</b>				
Bank of British Columbia.....		1,433,333 00	1,433,333 00	Victoria.....
*En liquidation.				

Il  
taille  
de n  
de sa  
taille  
pour  
diver  
acce  
Dé  
conv  
qu'el

# HISTOIRE DU PETIT BOSSU



Il y avait autrefois à Casgar, aux extrémités de la Grande-Tartarie, un tailleur qui avait une femme qu'il aimait beaucoup, et dont il était aimé de même. Un jour qu'il travaillait, un petit bossu vint s'asseoir à l'entrée de sa boutique, et se mit à chanter en jouant du tambour de basque. Le tailleur prit plaisir à l'entendre, et résolut de l'emmener dans sa maison pour réjouir sa femme. Avec ses chansons plaisantes, disait-il, il nous divertira tous deux ce soir. Il lui en fit la proposition, et le bossu l'ayant acceptée, il ferma sa boutique et le mena chez lui.

Dès qu'ils y furent arrivés, la femme du tailleur, qui avait déjà mis le couvert, parce qu'il était temps de souper, servit un bon plat de poisson qu'elle avait préparé. Ils se mirent tous trois à table; mais, en mangeant,

le bossu avala par malheur une grosse arête ou un os, dont il mourut en peu de moments, sans que le tailleur et sa femme y pussent remédier. Ils furent l'un et l'autre d'autant plus effrayés de cet accident, qu'il était arrivé chez eux, et qu'ils avaient sujet de craindre que si la justice venait à le savoir, on ne les punit comme des assassins. Le mari, néanmoins, trouva un expédient pour se défaire du corps mort; il fit réflexion qu'il demeurait dans le voisinage un médecin juif; et là-dessus, ayant formé un projet, pour commencer à l'exécuter, sa femme et lui prirent le bossu, l'un par les pieds, l'autre par la tête, et le portèrent jusqu'au logis du médecin. Ils frappèrent à sa porte, où aboutissait un escalier très roide par où l'on montait à sa chambre. Une servante descend aussitôt, même sans lumière, ouvre et demande ce qu'ils souhaitent.



Le bossu avala par malheur un os dont il mourut en peu de moments.

plait, répondit le tailleur, et dites à votre maître que nous lui amenons un homme bien malade, pour qu'il lui ordonne quelque remède. Tenez, ajouta-t-il en lui mettant dans la main une pièce d'argent, donnez-lui cela par avance, afin qu'il soit persuadé que nous n'avons pas dessein de lui faire perdre sa peine." Pendant que la servante remonta pour faire part au médecin juif d'une si bonne nouvelle, le tailleur et sa femme portèrent promptement le corps du bossu au haut de l'escalier, le laissèrent là, et retournèrent chez eux en diligence.

Cependant la servante ayant dit au médecin qu'un homme et une femme l'attendaient à la porte et le priaient de descendre pour voir un malade qu'ils avaient amené, et lui ayant remis entre les mains l'argent qu'elle avait reçu, il fut transporté de joie; se voyant payé d'avance, il crut que c'était une bonne pratique qu'on lui amenait et qu'il ne fallait pas négliger. "Prends vite de la lumière, dit-il à sa servante, et suis-moi." En disant cela, il s'avança vers l'escalier avec tant de précipitation, qu'il n'attendit pas qu'on l'éclairât, et venant à rencontrer le bossu, il lui donna du pied dans les côtes, si rudement qu'il le fit rouler jusqu'au bas de l'escalier; peu s'en fallut qu'il ne tombât et ne roulât avec lui. "Apporte donc vite de la lumière!" cria-t-il à sa servante. Enfin elle arriva; il descendit avec elle; et trouvant que ce qui avait roulé était un homme mort, il fut tellement effrayé de ce spectacle, qu'il invoqua Moïse,

et  
les  
I  
pri  
pas  
dan  
sur  
sent  
que  
cha  
festi  
à la

Aaron, Josué, Esdras et tous les autres prophètes de sa loi. "Malheureux que je suis ! disait-il, pourquoi ai-je voulu descendre sans lumière ? J'ai achevé de tuer ce malade qu'on m'avait amené. Je suis cause de sa mort et je suis perdu. Hélas ! on va bientôt me tirer de chez moi comme un meurtrier."

Malgré le trouble qui l'agitait il ne laissa pas d'avoir la précaution de fermer sa porte, de peur que par hasard quelqu'un, venant à passer dans la rue, ne s'aperçût du malheur dont il se croyait la cause. Il prit ensuite le cadavre, et le porta dans la chambre de sa femme, qui faillit s'évanouir quand elle le vit entrer avec cette charge.



"Ah ! c'est fait de nous, s'écria-t-elle, si nous ne trouvons moyen de mettre cette nuit hors de chez nous ce corps mort ! nous perdrons indubitablement la vie si nous le gardons jusqu'au jour. Quel malheur ! Comment avez-vous donc fait pour tuer cet homme ?—Il ne s'agit point de cela, repartit le juif, il s'agit de trouver un remède à un mal si pressant."

Le médecin et sa femme délibérèrent ensemble sur le moyen de se délivrer du corps mort pendant la nuit. Le médecin eut beau rêver, il ne trouva nul stratagème pour sortir d'embarras, mais sa femme, plus fertile en inventions, dit : "Il me vient une pensée : portons ce cadavre sur la terrasse de notre logis, et le jetons par la cheminée dans la maison du musulman notre voisin."

Le tailleur fut tellement effrayé de ce spectacle qu'il invoqua tous les prophètes de sa loi.

Ce musulman était un des pourvoyeurs du sultan : il était chargé du soin de fournir l'huile, le beurre

et toutes sortes de graisses. Il avait chez lui son magasin, où les rats et les souris faisaient un grand dégât.

Le médecin juif, ayant approuvé l'expédient proposé, sa femme et lui prirent le bossu, le portèrent sur le toit de leur maison, et après lui avoir passé des cordes sous les aisselles, ils le descendirent par la cheminée dans la chambre du pourvoyeur, et si doucement, qu'il demeura planté sur ses pieds contre le mur, comme s'il eût été vivant. Lorsqu'ils le sentirent en bas, ils retirèrent les cordes et le laissèrent dans l'attitude que je viens de dire. Ils étaient à peine descendus et rentrés dans leur chambre, quand le pourvoyeur entra dans la sienne. Il revenait d'un festin de noces, auquel il avait été invité ce soir-là, et il avait une lanterne à la main. Il fut assez surpris de voir, à la faveur de sa lumière, un

homme debout dans sa cheminée; mais comme il était naturellement courageux et qu'il s'imagina que c'était un voleur, il se saisit d'un gros bâton; puis courant droit au bossu: "Ah! ah! lui dit-il, je m'imaginai que c'étaient les rats et les souris qui mangeaient mon beurre et mes graisses, et c'est toi qui descends par la cheminée pour me voler! Je ne crois pas qu'il te prenne jamais envie d'y revenir." En achevant ces mots, il frappa le bossu, et lui donna plusieurs coups de bâton. Le cadavre tomba le nez contre terre. Le pourvoyeur redouble ses coups; mais



Le pourvoyeur frappa le bossu, et lui donna plusieurs coups de bâton.

toutes mes graisses, et que je ne t'eusse point trouvé ici: je ne serais pas dans l'embarras où je suis pour l'amour de toi et de ta vilaine bosse! Etoiles qui brillez aux cieux, ajouta-t-il, n'avez de la lumière que pour moi dans un danger si évident." En disant ces paroles, il chargea le bossu sur ses épaules, sortit de sa chambre, alla jusqu'au bout de la rue, ou l'ayant posé debout et appuyé contre une boutique, il reprit le chemin de sa maison sans regarder derrière lui.

Quelques moments avant le jour, un marchand chrétien qui était fort riche, et qui fournissait au palais du sultan la plupart des choses dont on y avait besoin, après avoir passé la nuit en société, s'avisa de sortir de chez lui pour aller au bain. Ayant remarqué que la nuit était fort avancée,

remarquant enfin que le corps qu'il frappe est sans mouvement, il s'arrête pour le considérer. Alors, voyant que c'était un cadavre, la crainte commença de succéder à la colère. "Qu'ai-je fait, misérable? dit-il. Je viens d'assommer un homme! Ah! j'ai porté trop loin ma vengeance. Grand Dieu, si vous n'avez pitié de moi, c'est fait de ma vie. Maudites soient mille fois les graisses et les huiles qui sont cause que j'ai commis une action si criminelle!" Il demeura pâle et défait; il croyait déjà voir les ministres de la justice qui le traînaient au supplice; il ne savait quelle résolution il devait prendre.

Le pourvoyeur du sultan de Casgar, en frappant le bossu, n'avait pas pris garde à sa bosse: lorsqu'il s'en aperçut, il fit des imprécations contre lui.

"Maudit bossu, s'écria-t-il, plutôt à Dieu que tu m'eusses volé

g  
te  
la  
le  
ju  
le  
pi  
vi  
  
qu  
ni  
su  
pa  
pi  
su  
tu  
po  
qu  
  
po  
l'él  
s'a  
pa  
de  
qui



Il chargea le bossu sur ses épaules.

et qu'on allait bientôt appeler à la prière de l'aube du jour, il se hâta d'arriver au bain, de peur que quelque musulman, allant à la mosquée, ne le rencontrât. Néanmoins, quand il fut au bout de la rue, il s'arrêta contre la boutique où le pourvoyeur du sultan avait mis le corps du bossu, lequel, venant à être secoué, tomba sur le dos du marchand, qui, dans la pensée que c'était un voleur qui l'attaquait, le renversa par terre d'un coup de poing qu'il lui déchargea sur la tête; il lui en donna beaucoup d'autres ensuite, et se mit à crier au voleur.

Le garde du quartier vint à ses cris; et, voyant que c'était un chrétien qui maltraitait un musulman (car le bossu était de notre religion): "Quel sujet avez-vous, lui dit-il, de maltraiter ainsi un musulman? — Il a voulu me voler, répondit le marchand, et il s'est jeté sur moi pour me prendre à la gorge. — Vous vous êtes assez vengé, repliqua le

garde en le tirant par le bras: ôtez-vous de là." En même temps il tendit la main au bossu pour l'aider à se relever; mais remarquant qu'il était mort: "Oh! oh! poursuivit-il, c'est donc ainsi qu'un chrétien a la hardiesse d'assassiner un musulman!" En achevant ces mots, il arrêta le chrétien et le mena chez le lieutenant de police où il le mit en prison jusqu'à ce que le juge fût levé et en état d'interroger l'accusé. Cependant le marchand chrétien, en réfléchissant sur son aventure, ne pouvait comprendre comment de simples coups de poing avaient été capables d'ôter la vie à un homme.

Le lieutenant de police, sur le rapport du garde, et ayant vu le cadavre, qu'on avait apporté chez lui, interrogea le marchand chrétien, qui ne put nier un crime qu'il n'avait point commis. Comme le bossu appartenait au sultan, car c'était un de ses bouffons, le lieutenant de police ne voulut pas faire mourir le chrétien sans avoir auparavant pris les ordres du prince. Il alla donc au palais rendre compte de ce qui se passait au sultan, qui lui dit: "Je n'ai point de grâce à accorder à un chrétien qui tue un musulman; allez, faites votre charge." A ces paroles, le juge de police fit dresser une potence, envoya des crieurs par la ville pour publier qu'on allait pendre un chrétien qui avait tué un musulman.

Enfin, on tira le marchand de prison, on l'amena aux pieds de la potence; et le bourreau, après lui avoir attaché la corde au cou, allait l'élever en l'air, lorsque le pourvoyeur du sultan, fendant la presse, s'avança en criant au bourreau: "Attendez! attendez! ne vous pressez pas! ce n'est pas lui qui a commis le meurtre, c'est moi." Le lieutenant de police, qui assistait à l'exécution, se mit à interroger le pourvoyeur, qui lui raconta de point en point de quelle manière il avait tué le bossu,

et il acheva en disant qu'il avait porté son corps à l'endroit où le marchand chrétien l'avait trouvé. " Vous alliez, ajouta-t-il, faire mourir un innocent, puisqu'il ne peut pas avoir tué un homme qui n'était plus en vie. C'est bien assez pour moi d'avoir assassiné un musulman, sans charger encore ma conscience de la mort d'un chrétien qui n'est pas coupable."



Le marchand, pensant que c'était un voleur qui l'attaquait, le renversa par terre d'un coup de poing.

à ma porte avec un malade qu'ils m'apportaient. Ma servante alla ouvrir sans lumière, et reçut d'eux une pièce d'argent pour me venir dire de leur part de prendre la peine de descendre pour voir le malade. Pendant qu'elle me parlait, ils apportèrent le malade au haut de l'escalier, puis disparurent. Je descendis sans attendre que ma servante eût allumé une chandelle; et dans l'obscurité, venant à donner du pied contre le malade, je le fis rouler jusqu'au bas de l'escalier. Enfin je vis qu'il était mort, et que c'était le musulman bossu dont on veut aujourd'hui venger le trépas. Nous primes le cadavre, ma femme et moi, nous le portâmes sur notre toit, d'où nous passâmes sur celui du pourvoyeur notre voisin, que vous alliez faire mourir injustement, et nous le descendîmes dans sa chambre par sa cheminée. Le pourvoyeur l'ayant trouvé chez lui, l'a traité comme un voleur, l'a frappé, et a cru l'avoir tué; cela n'est pas, comme vous le voyez par ma déposition. Je suis donc le seul auteur du

Le pourvoyeur du sultan de Casgar s'étant accusé lui-même publiquement d'être l'auteur de la mort du bossu, le lieutenant de police ne put se dispenser de rendre justice au marchand. " Laisse, dit-il au bourreau, laisse aller le chrétien, et pends cet homme à sa place, puisqu'il est évident, par sa propre confession, qu'il est le meurtrier." Le bourreau lâcha le marchand, mit aussitôt la corde au cou du pourvoyeur; et, dans le temps qu'il allait l'expédier, il entendit la voix du médecin juif, qui le pria instamment de suspendre l'exécution, et qui se faisait faire place pour se rendre au pied de la potence.

Quand il fut devant le juge de police: " Seigneur, lui dit-il, ce musulman que vous voulez faire pendre n'a pas mérité la mort; c'est moi seul qui suis criminel. Hier, pendant la nuit, un homme et une femme que je ne connais pas vinrent frapper

ti  
sa  
fin  
de  
ter  
et,  
poi  
qu  
il r  
per  
Je  
me  
mal  
cha  
nai,  
la p  
nou  
boss  
est a

meurtre; et quoique je le sois contre mon intention, j'ai résolu d'expié mon crime, pour n'avoir pas à me reprocher la mort de deux musulmans, en souffrant que vous ôtiez la vie au pourvoyeur du sultan, dont je viens vous révéler l'innocence. Renvoyez-le donc, s'il vous plait, et me mettez à sa place, puisque personne que moi n'est cause de la mort du bossu."



“ Je n'ai point de grâce à accorder, dit le sultan, à un chrétien qui tue un musulman; allez; faites votre charge.”

Dès que le juge de police fut persuadé que le médecin juif était le meurtrier, il ordonna au bourreau de se saisir de sa personne, et de mettre en liberté le pourvoyeur du sultan. Le médecin avait déjà la corde au cou, il allait cesser de vivre, quand on entendit la voix du tailleur, qui pria le bourreau de ne pas passer plus avant, et qui faisait ranger le peuple pour s'avancer vers le lieutenant de police, devant lequel étant arrivé: “ Seigneur, lui dit-il, peu s'en est fallu que vous n'ayez fait perdre la vie à trois personnes innocentes; mais si vous voulez bien avoir la pa-

tience de m'entendre, vous allez connaître le véritable assassin du bossu. Si sa mort doit être expiée par une autre, c'est par la mienne. Hier, vers la fin du jour, comme je travaillais dans ma boutique, et que j'étais en humeur de m'égayer, le bossu à demi-ivre arriva et s'assit. Il chanta quelque temps, et je lui proposai de venir passer la soirée chez moi. Il y consentit, et je l'emmenai. Nous nous mîmes à table, et je lui servis un morceau de poisson; en le mangeant, une arête ou un os s'arrêta dans son gosier; et quelque chose que nous pûmes faire, ma femme et moi, pour le soulager, il mourut en peu de temps. Nous fûmes fort affligés de sa mort; et de peur d'en être repris, nous portâmes le cadavre à la porte du médecin juif. Je frappai, et je dis à la servante qui vint ouvrir de remonter promptement, et de prier son maître de notre part de descendre pour voir un malade que nous lui amenions; et afin qu'il ne refusât pas de venir, je la chargeai de lui remettre en main propre une pièce d'argent que je lui donnai. Dès qu'elle fut remontée, je portai le bossu au haut de l'escalier sur la première marche, et nous sortîmes aussitôt, ma femme et moi, pour nous retirer chez nous. Le médecin, en voulant descendre, fit rouler le bossu; ce qui lui a fait croire qu'il était cause de sa mort.—Puisque cela est ainsi, ajouta-t-il, laissez aller le médecin, et me faites mourir.”

Le lieutenant de police et tous les spectateurs ne pouvaient assez admirer les étranges événements dont la mort du bossu avait été suivie. "Lâche donc le médecin juif, dit le juge au bourreau, et pends le tailleur, puisqu'il confesse son crime. Il faut avouer que cette histoire est bien extraordinaire, et qu'elle mérite d'être écrite en lettres d'or." Le bourreau ayant mis en liberté le médecin, passa une corde au cou du tailleur.

Sire, pendant que le bourreau se préparait à pendre le tailleur, le sultan de Casgar, qui ne pouvait se passer longtemps du bossu, son bouffon, ayant demandé à le voir, un de ses officiers lui dit :



“Sire, le bossu dont Votre Majesté est en peine, après s'être enivré hier, s'échappa du palais, contre sa coutume, pour aller courir par la ville, et a été trouvé mort ce matin. On a conduit devant le juge de police un homme accusé de l'avoir tué, et aussitôt le juge a fait dresser une potence. Comme on allait pendre l'accusé, un homme est arrivé, et après celui-là un autre, qui s'accusent eux-mêmes et se déchargent l'un l'autre. Il y a longtemps que cela dure, et le lieutenant de police est actuellement occupé à interroger un troisième homme qui se dit le véritable assassin.”

Enfin, on tira le marchand de prison, on l'emmena aux pieds de la potence.

A ce discours, le sultan de Casgar envoya un huissier au lieu du supplice : “Allez, lui dit-il, en toute diligence, dire au juge de police qu'il m'amène incessamment les accusés, et qu'on m'apporte aussi le corps du pauvre bossu, que je veux voir encore une fois.” L'huissier partit ; et arrivant dans le temps que le bourreau commençait à tirer la corde pour pendre le tailleur, il cria de toute sa force que l'on eût à suspendre l'exécution. Le bourreau ayant reconnu l'huissier n'osa passer outre, et lâcha le tailleur. Après cela, l'huissier ayant joint le lieutenant de police, déclara la volonté du sultan. Le juge obéit, prit le chemin du palais avec le tailleur, le médecin juif, le pourvoyeur et le marchand chrétien, et fit porter par quatre de ses gens le corps du bossu.

Lorsqu'ils furent tous devant le sultan, le juge de police se prosterna aux pieds de ce prince, et quand il fut relevé lui raconta fidèlement tout ce qu'il savait de l'histoire du bossu. Le sultan la trouva si singulière, qu'il ordonna à son historiographe particulier de l'écrire avec toutes ses circonstances ; puis s'adressant à toutes les personnes qui étaient présentes : “Avez-vous jamais, leur dit-il, rien entendu de plus surprenant que ce qui vient d'arriver à l'occasion du bossu mon bouffon ?”

—

P  
Bri

## PORTRAIT DE LA FEMME DE MÉNAGE RUINE DE LA FAMILLE.

Les femmes riches ne doivent pas seulement songer aux distractions de la vie mondaine, il importe qu'elles soient au courant de tous les travaux qui sont le patrimoine ordinaire des plus humbles ménagères. Aujourd'hui elles sont dans l'aisance, dans la prospérité, dans le luxe même, demain elles peuvent être dans la gêne ou la misère. Que d'exemples n'avons-nous pas de pareils revirements !

Supposez une femme mal élevée, nullement formée dans sa jeunesse au travail, à l'activité, à l'ordre, à la propreté, à l'économie, craignant sa peine, ne sachant pas employer son temps, ni se mettre à chaque chose l'une après l'autre, avec impatience et promptitude, laissant le temps et les heures lui glisser entre les doigts ; alors elle n'arrive à rien ; et même quand l'état de son mari ne l'occupe pas, elle ne vient pas à bout de ce qui est à faire dans son ménage, il lui faut une *servante*, dont l'entretien enlève les petits profits du métier ou du commerce ; ni l'extérieur ni l'intérieur de la maison ne sont ce qu'ils doivent être ; les habits, le linge non raccommodés *s'en vont* ; et si, ce qui pourtant est quelquefois indispensable, il faut faire venir des ouvrières, nouvelles dépenses qui, souvent répétées, font au bout de l'année une brèche considérable au petit budget ; en outre, le mari n'étant pas aidé comme il conviendrait, sa clientèle en souffre et sa bourse aussi. Que serait-ce, grand Dieu, si cette femme avait la prétention d'être une dame, si elle aimait la toilette, les visites, le bavardage ! Ce ne serait pas seulement l'aisance devenue impossible, ce serait inévitablement et bientôt la négligence, le désordre, mille choses en souffrance ; puis les dettes, puis le déclin de la maison, l'ouvrage plus rare, les pratiques écartées ; puis la ruine, même quand le mari serait bon ouvrier et honnête homme : inévitablement, aussi, le mécontentement habituel du mari, les plaintes, les querelles, la discorde. Avec une autre femme, cet homme aurait fait honneur à ses affaires, il aurait fait instruire et placé ses enfants, il aurait gagné pour ses vieux jours de quoi vivre modestement ; avec cette femme n'ayant ni les sentiments, ni les vertus, ni les habitudes qu'il faudrait, rien ne lui a été possible, il n'est arrivé qu'à la misère à la fin de sa vie.

---

### CHARADE N° 14.

Dans le premier Poiseau

Se plait, saute, ramage.

Le second est certain vaisseau,

Très-utile dans le ménage.

Aux halles les marchands se servent de l'entier,

Répété plusieurs fois, il forme le setier.

Pour la réponse, voir l'annonce du *Johnston's Fluid Beef*.

---

### CHARADE N° 36.

Dans le premier souyet on verse le second,

Le tout et son collier aux escrocs fait affront.

Pour la réponse, voir l'annonce de la compagnie d'Assurance "*North British and Mercantile*."

## LES POURQUOI ET LES PARCE QUE DE LA MAITRESSE DE MAISON.

— Pourquoi fait-on usage de laine et de fourrures ?

Parce que ces substances empêchent l'écoulement de la chaleur de notre corps ; ce sont de mauvais conducteurs.

— La laine et la fourrure communiquent-elles de la chaleur au corps ?

Non. Les vêtements par eux-mêmes ne communiquent aucune chaleur ; seulement ils conservent plus ou moins celle qui se développe en nous par l'action de la vie. Ainsi, l'édredon dont nous couvrons nos lits en hiver est composé de plumes très fines, de duvet floconneux, qui retiennent de l'air en abondance, et comme l'air conduit la chaleur, il empêche la déperdition de la chaleur de notre corps.

— Pourquoi porte-t-on des vêtements blancs en été ?

Parce qu'il réfléchissent plus de chaleur qu'ils n'en absorbent, de sorte qu'ils sont moins chauds.

— Pourquoi, avec un pardessus ou des chaussures en caoutchouc, sue-t-on quelquefois au point que le corps ou les pieds semblent nager dans l'eau ?

Parce que le caoutchouc étant imperméable ne permet pas à la chaleur de notre corps, à la sueur, de se dissiper et de sécher. C'est pourquoi il ne faut garder le caoutchouc que le temps strictement nécessaire.

— Pourquoi est-il dangereux de dormir dans des draps humides ou de mettre et de conserver sur soi du linge humide ?

Parce que l'humidité du linge, pour se convertir en vapeur, enlève continuellement de la chaleur au corps ; dès lors, la chaleur s'abaisse au dessus du degré normal.

— Pourquoi fait-t-on en bois des manches ou recouvre-t-on d'osier les anses des ustensiles de cuisine fabriqués en métal, comme les théières et les cafetières ?

Parce que le bois, mauvais conducteur de la chaleur, reste à une température beaucoup plus basse que le métal, et qu'on ne court plus risque de se brûler les doigts.

— Pourquoi l'eau distillée n'est-elle pas bonne comme boisson ?

Parce qu'elle a une saveur fade et pèse à l'estomac. Pour lui faire reprendre ses qualités, il suffit de l'agiter fortement au contact de l'air, de la vider d'un vase dans un autre plusieurs fois de suite.

— Pourquoi l'eau de pluie, la plus pure après l'eau distillée, a-t-elle la propriété de bien cuire les légumes et de dissoudre le savon sans donner lieu à des grumeaux ?

Parce qu'elle ne contient que très peu de sels calcaires, qui privent l'eau d'une partie de son pouvoir dissolvant.

— Pourquoi est-il très imprudent de fermer la clef du poêle, dans une chambre à coucher, sous prétexte de conserver la nuit une douce chaleur ?

Parce que le tuyau fermé par la clef ne donnant plus issue aux produits de la combustion, ceux-ci se répandent dans la chambre et asphyxient les dormeurs. Ils les font passer souvent du sommeil à la mort.

— Pourquoi les horloges retardent-elles quand il fait chaud ?

Parce que la pendule qui règle l'horloge s'allonge par la chaleur, oscille plus lentement et en retarde la marche.

— Comment doit-on faire les cloisons pour empêcher le son de se propager d'un appartement dans un autre ?

On doit mettre dans l'épaisseur des cloisons des briques creuses, ou du tan, de la sciure de bois, etc. Les vibrations sonores s'éteignent lorsqu'elles rencontrent des corps mous et excessivement divisés.

— Pourquoi un verre, une tasse de porcelaine se cassent ils en y versant de l'eau très chaude ?

Parce que la partie du verre ou de la porcelaine touchée par l'eau chaude se dilate plus que les autres parties ; il en résulte une tension inégale qui peut briser l'objet. Pour éviter tout accident il faut d'abord verser une petite quantité d'eau chaude et l'incliner dans tous les sens ; quand toutes les parties sont également échauffées, on peut verser l'eau bouillante sans crainte.

— Pourquoi est-il dangereux de coucher dans une chambre où sont renfermées des fleurs ou des plantes ?

Parce que les plantes, sous l'influence de la lumière solaire, dégagent de l'oxygène et enlèvent à l'air son *acide carbonique*, tandis que durant la nuit, au contraire, les plantes dégagent ce gaz impropre à la respiration. L'odeur des fleurs, en elle même, peut être aussi très nuisible.

---

ENIGME N° 35.

Devinez, ma chère Fanfane,

Ce que je m'imagine ;

Un composé de chair et d'os,

Qui ne peut sans ennui demeurer en repos,

Qui marche sur des clois et n'en sent point de max,

A qui je viens de voir, écoutez des merveilles,

Six pieds, deux mains, quatre yeux, deux bouches, quatre oreilles,

Et le derrière sur le dos ;

Pourriez-vous bien m'en montrer des pareilles ?

Pour la réponse, voir l'annonce de *MM. Gaucher & Telmosse*.

---

ENIGME N° 83.

Je parais entre deux soleils,

Et sur le corail et l'ivoire ;

Mon élévation nuit souvent à ma gloire ;

Le vin me fait présent de rubis trop vermeils,

On reconnaît à ma figure

Le principe de la nature,

Je suis un signe décevant.

Je me nourris d'œillets, de pastilles, de roses,

Je me crois si fin, si savant,

Que je veux que mon sentiment

Décide bien des choses.

Pour la réponse, voir l'annonce de *M. L. E. N. Pratte*.

## L'ART DU NETTOYAGE.

On nettoie :

*Les meubles vernis*, avec un mélange, en parties égales, d'huile d'olive ou de lin, et d'alcool.

*Les meubles polis*, avec de l'encaustique, de la cire ou de l'huile siccativ.

*Les ustensiles de fer*, comme pelles, pincettes et chenets avec du papier de verre, de la brique rouge ou du sablon (grès pilé).

*La fonte* (poêles, réchauds, etc.), en la frottant avec un oignon cru d'abord, et en étendant ensuite de la mine de plomb avec une brosse. Frotter de nouveau avec un vieux morceau de laine, pour sécher et faire reluire.

*Les ustensiles d'amtés* se lavent à l'eau bouillante ; on les essuie ensuite et on les passe au blanc d'Espagne à sec. On agit de même pour les *ustensiles de fer-blanc*.

*Les vases en terre ou en porcelaine*, avec de la cendre ou du sablon très fin, légèrement humecté. On peut prendre aussi de l'eau de soudé ou de potasse.

*Les tables de cuisine, l'évier*, avec de l'eau très chaude dans laquelle on a fait fondre quelques de cristaux de soude.

*Les dessus de marbre* de cheminées, avec de l'eau de potasse ou de savon noir.

*Les couteaux*, en les frottant fortement, au moyen d'un bouchon de liège, avec de la cendre mouillée, du sablon ou de la brique anglaise. On peut aussi enfoncer les lames de couteaux dans la terre humide du jardin et de la cour, en leur donnant un mouvement rapide de va-et-vient jusqu'à ce qu'elles soient claires. Les couteaux qui servent tous les jours doivent être lavés et essuyés après chaque repas ; quant à ceux dont on ne se sert pas journellement, il faut les mettre dans un endroit sec et enduire légèrement leur lame de graisse de porc non salée.

*Les vitres* se nettoient avec du blanc d'Espagne ou de Meudon qu'on délaye avec de l'eau, de manière à obtenir une bouillie claire. A l'aide d'un tampon de linge, on frotte la vitre dans tous les sens avec ce mélange, et, avant qu'elle soit trop sèche, on l'essuie avec un torchon propre ; on achève le nettoyage avec un linge sec et plus doux.

*Les glaces* peuvent se nettoyer par le même moyen ; mais il est préférable de se servir d'eau-de-vie étendue d'eau, afin de ne pas salir les baguettes dorées. On nettoie les cadres dorés avec une éponge fine, imbibée d'une eau de savon très légère ; ou bien on trempe une brosse douce dans un mélange composé de deux blancs d'œufs bien battus avec un peu d'eau de javelle, et on frotte légèrement les cadres.

*L'argenterie* se lave après les repas dans l'eau bouillante, on la passe ensuite dans de l'eau froide et on l'essuie avec un linge fin ou une peau de chamois. Pour la nettoyer complètement, on délaye du blanc d'Espagne dans un peu d'eau, ou mieux d'eau-de-vie, on la frotte avec ce mélange et on l'essuie avec un linge fin ou un morceau de pezu très douce. Si vous voulez donner à l'argenterie l'éclat et le brillant du neuf, mélangez, en parties égales, du blanc d'Espagne et de la crème de tartre, ajoutez-y le quart d'alun pulvérisé, mouillez le tout ; frottez, laissez sécher et essuyez. — L'eau où l'on a fait cuire des pommes de terre est bonne pour faire disparaître les teintes noirâtres que les œufs donnent à l'argenterie. Un peu de suie détrempée dans de l'eau-de-vie donne le même résultat.

Le *cuivre* se nettoie bien avec la préparation appelée *eau de cuivre*, qu'on se procure chez les épiciers. On agite la bouteille avant de s'en servir, on verse de cette eau sur un tampon, on frotte, on essuie, et pour achever, on passe du tripoli à sec.

On peut employer aussi de l'oseille et du sablon, ou mieux encore, composer une pâte avec du sablon et de la farine qu'on humecte de vinaigre. On met de ce mélange sur un linge, on frotte, on essuie et on termine en frottant de nouveau avec de la terre pourrie. Mettre les objets nettoyés au soleil ou près du feu pour les sécher complètement.

Le *cuivre recouvert d'un vernis* se nettoie avec de l'eau tiède légèrement vinaigrée.

On peut nettoyer le *cuivre doré* en le frottant très légèrement avec une éponge imbibée d'alcool étendu d'eau, ou avec de l'eau de savon presque bouillante ; on repasse de l'eau chaude une seconde fois et on n'essuie pas. Quand l'objet s'est séché à l'air, on le frotte avec un linge fin ou une peau douce.

Pour préserver les *instruments d'acier* d'être atteints de la rouille, il suffit de faire dissoudre de la chaux dans une quantité d'eau suffisante pour en former ce qu'on appelle un lait de chaux et de les tremper dans cette préparation. On les laisse ensuite sécher à l'air, et il n'y a plus à craindre que la moindre oxydation les détériore.

Ce procédé est également applicable aux autres métaux oxydables, qu'on peut ainsi conserver intacts dans les endroits les plus humides.

Pour nettoyer les *carafes*, on y verse un peu d'eau, on y introduit des coquilles d'œufs concassées ou du papier gris, on agite en tous sens, on rince avec de l'eau propre, on fait égoutter et on essuie.

Pour nettoyer les *tapis*, on répand dessus, après les avoir battus vigoureusement, des feuilles de thé humides qui ont servi à une infusion, et avant qu'elles soient complètement sèches, on balaye ces tapis avec un balai de bruyère. Les feuilles de thé rendent l'éclat aux couleurs.

---

#### CHARADE N° 98.

Cherchez l'un dans la gamme. En tout temps l'autre est vert.

L'entier écoute, craint, fuit, dans son trou se perd.

Pour la réponse, voir l'annonce de *MM. P. D. Dods & Co.*

---

#### ENIGME N° 189.

Mon père n'est pas laid, encor qu'il soit tortu,

Et nous avons tous deux une mère commune ;

Plus on me presse, et plus j'ai de vertu

Pour charmer l'infortune.

Et quoique je sois libre et franc,

On me fait sur la terre

Une très-rude guerre,

Les gens les plus humains s'abreuvent de mon sang.

Pour la réponse, voir l'annonce de la *Vacuum Oil Company.*

## LES ÉPIDÉMIES ET LES MALADIES CONTAGIEUSES.

Il est certaines précautions qu'il faut prendre pendant les épidémies ou quand on soigne des personnes affectées de maladies contagieuses, comme le croup, la fièvre typhoïde, le cholera, etc.

Les maladies contagieuses se communiquant surtout par le contact, le premier soin à prendre est d'éviter de toucher sans nécessité le malade ou les effets qui ont pu être imprégnés du virus contagieux. On détruira ces objets autant que possible, ou tout au moins on les purifiera en les lavant avec de l'eau et du vinaigre, en les faisant passer à la vapeur du soufre, à la lessive ou dans de l'eau chlorurée. Cette précaution doit s'étendre aux linges, aux vêtements et aux ustensiles qui ont servi au malade.

Pendant le cours de la maladie, tous ceux qui soigneront le malade devront avoir l'attention de se laver souvent les mains, la figure et le cou avec de l'eau acidulée par du citron ou du vinaigre ; ils se rinceront la bouche et se gargariseront de temps à autre avec de l'eau acidulée ou goudronnée, ou encore avec de l'eau dans laquelle on aura mis quelques gouttes de vinaigre camphré. On peut remplacer très avantageusement ces divers liquides par de l'eau dans laquelle on aura fait dissoudre 1 once d'acide borique par litre. Cet acide est efficace, ne fait pas de tache et n'offre aucun danger. Ils ne s'approcheront jamais trop près de la bouche du malade, pour ne pas respirer son haleine, et éloigneront de leur visage les linges sales ou les vases de nuit qu'ils transporteront. Il ne faut pas jeter au hasard les déjections du malade ; on doit les déposer dans un trou creusé dans la terre et les recouvrir ; ces matières peuvent communiquer la maladie, surtout dans les dysenteries et les fièvres typhoïdes. Dans ce cas, il est très utile de jeter aussitôt sur les déjections, et toutes les fois qu'elles se reproduisent, de l'eau dans laquelle on a mis 1 à 2 onces de sulfate de cuivre du commerce, pour une pinte. Un verre suffit à chaque fois. Une petite tasse à café de chlorure de chaux en poudre produirait le même effet.

Les gardes-malades sortiront de temps en temps de la chambre du malade pour respirer un air plus pur, ne serait-ce que quelques minutes. Le matin, ils n'y entreront pas sans avoir pris quelque nourriture, ou au moins sans s'être gargarisés avec de l'eau acidulée. Ils ne mangeront pas dans la chambre du malade et ne boiront pas d'eau qui y a séjourné ; ils pourront prendre une ou deux tasses de café noir dans la journée.

Nous engageons les mères, malgré tout ce que cette recommandation a de pénible et de cruel, à ne point embrasser leurs enfants atteints du croup. Nous avons connu deux jeunes femmes qui, n'ayant pu résister à leur élan maternel dans cette circonstance, sont mortes victimes de leur magnanime imprudence, et ont jeté leur famille dans le désespoir.

Dans un temps d'épidémie, il est bon de ne rien changer dans ses habitudes ni dans son régime, s'ils sont bons et convenables ; la modération en toutes choses est une des conditions essentielles pour échapper le plus sûrement aux atteintes de la maladie régnante. Les soins de propreté sont les premiers dont on doive s'occuper. Commencez donc par faire disparaître de vos habitations toutes les causes d'insalubrité, tels que les fumiers, les tas d'ordures ; balayez et lavez vos cours, vos allées, vos ruisseaux, dans lesquels les immondices, séjournant, de-

viennent autant de foyers d'infection. Renouvelez l'air de vos chambres, arrosez-les trois fois par jour avec de l'eau acidulée, phéniquée ou chlorurée. Frictionnez-vous le corps matin et soir avec une flanelle imbibée d'eau de Cologne, d'eau-de-vie ou d'alcool camphré. Matin et soir aussi, lavez-vous les mains avec de l'eau chlorurée.

Dans ces temps terribles où chacun tremble pour sa vie, il ne faut commettre aucun excès et se retremper le moral dans le courage naturel à l'homme et dans la pensée de la Providence. Pour cela, il faut voir la maladie de près et se familiariser en quelque sorte avec elle ; s'occuper par le travail, par la lecture ; enfin, remplir son temps de telle manière que l'image de l'épidémie et de la mort ne soit pas à chaque instant présente à l'imagination. On n'ignore pas que la peur est une prédisposition, même physique, à la maladie. On sait qu'elle énerve ; que, poussée loin, elle donne même lieu à des symptômes morbides, et que, par conséquent, avoir peur, c'est vouloir être malade. On meurt rarement de peur ; mais la peur prédispose à des maladies mortelles.

ENIGME N° 86.

Avant qu'être conçu, j'ai fait pleurer ma mère,  
Pour mon premier exploit j'ai terrassé mon père :  
A ceux qui m'aiment trop, je suis toujours fatal,  
Les barbares me traitent mal.

Dès le berceau je suis si redoutable,  
Qu'il me faut marier pour me rendre traitable :  
Ma femme et moi nous nous accordons bien,  
Je suis mutin, elle est affable.

Mais dès que son parti l'emporte sur le mien,  
Je vous le dis tout net, je ne suis bon à rien.

Pour la réponse, voir l'annonce de *M. Geo. T. Vincent*.

ENIGME N° 144.

Je passe pour monarque au milieu de la cour,  
Toujours un menu peuple autour de moi criaille ;  
Mes sujets sont de plume et mon trône est de paille,  
Et je suis toutefois le prophète du jour.

Pour la réponse, voir l'annonce de *M. J. O. Wisner, Fils & Cie*.

NETTOYAGE ET BLANCHISSAGE DES ÉTOFFES DE LAINE.

Préparez une certaine quantité d'eau de savon et délayez dedans une cuillerée de farine par pinte d'eau. Placez sur le feu et remuez constamment. Dès que cette lessive est bouillante, plongez-y l'étoffe que vous frotterez comme à l'ordinaire dès que la température le permettra. Rincez à l'eau claire et répétez l'opération jusqu'à nettoyage complet.

28  
29  
29  
27  
39  
H L h

## LE SAVOIR VIVRE A TABLE.

Il y a dans la société des usages que nous sommes tenus de respecter. Ces usages répugnent souvent à notre sans gêne et nous voudrions pouvoir en secouer le joug ; mais il faut bon gré mal gré nous y soumettre, si nous ne voulons passer pour des personnes mal élevées. S'il n'existait pas de règles pour les convenances sociales, il y aurait un laisser-aller qui amènerait bientôt la décadence de la distinction, des bonnes manières et du respect. Si nos goûts sont parfois gênés, la dignité humaine y gagne. Cela dit, parlons des repas et de la manière de s'y conduire.

Il est bon, même chez soi et dans l'intimité, de se tenir à table comme si l'on était en compagnie. Une fois qu'une mauvaise habitude est prise, on a bien de la peine à s'en défaire. Qui n'a été témoin de l'embarras d'une personne de la campagne invitée à un repas de cérémonie ? Elle est troublée, mal à l'aise ; elle sait que des yeux malins l'observent ; elle ne demanderait qu'une chose : voir finir son supplice ! L'action si simple de manger demande beaucoup de savoir-vivre, il faut manier adroitement cuillère, fourchette et couteau. On doit tenir de la main droite sa cuillère, sa fourchette et son couteau, excepté quand on a des viandes à couper. Dans ce cas, on prend la fourchette de la main gauche et le couteau de la droite, puis on pose le couteau et l'on reprend la fourchette de la main droite pour porter le morceau à la bouche. Si l'on ne veut pas changer la fourchette de main, on pousse avec le couteau les aliments sur la fourchette que l'on tient et que l'on porte à la bouche de la main gauche ; cette mode, usitée dans le nord de l'Europe, commence à se répandre en France. Les Anglais essuient, quand besoin est, leur couteau à leur pain, on peut les imiter et les maîtresses de maison ne s'en plaindront pas. Les doigts s'essuient à la serviette et non à la nappe... La serviette est encore à essuyer les lèvres ; on l'étend en long sur les genoux, et, en se levant, on la dépose sur la table sans la plier. Les hommes ne doivent pas l'attacher à leur boutonnière ; quelques femmes, surtout celles qui découpent, la fixent avec une épingle sur un des côtés de la poitrine.

Un jour, une bonne grand'mère avait assisté à un repas où se trouvaient de nombreux convives de différents âges et de diverses classes de la société. Le lendemain, l'aïeule se plaignit, en souriant, de ce qu'on ne mangeait plus comme *de son temps* et dit que très peu d'invités avaient respecté les usages reçus entre gens bien élevés.— Ah ! chère grand'mère, dirent alors ses deux petits-enfants, nous n'avons rien remarqué de répréhensible ; apprenez-nous bien vite en quoi chaque convive a manqué aux convenances, pour que nous en profitions ; nous vous promettons un secret absolu.— Et l'aïeule commença ainsi :

M. O., par excès de complaisance et d'amabilité, a tendu plusieurs fois le verre de sa voisine pour lui faire verser à boire et lui a offert de partager un fruit avec elle. Ce sont là des familiarités de mauvais ton et qu'il faut éviter. Cependant, il peut arriver qu'il n'y ait pas assez de fruits entiers, pour tous les convives ; dans ce cas, une femme peut en couper un en deux et présenter à une autre femme le quartier le plus gros.

M. A., croyant sans doute qu'il était dans une auberge, a essuyé soigneusement son verre et son assiette avant de s'en servir ; c'était montrer qu'il se

méfait de la propreté de la maison. C'est lui aussi qui a demandé du bouilli pour du bœuf, de la volaille pour du poulet, du champagne et du bordeaux pour du vin de Champagne et du vin de bordeaux. Dieu ! que je plaignais les voisines de ce joyeux convive ! il gesticulait, parlait fort, donnait des coups de coude à droite et à gauche, appelait le domestique *garçon*, terme qui ne s'emploie que chez un restaurateur.

M<sup>me</sup> X, est arrivée une demi-heure avant le dîner, c'était trop tôt. M<sup>me</sup> Z, est arrivée vingt minutes après l'heure fixée, c'était trop tard. Il est bien d'arriver dix minutes, même cinq, avant l'heure indiquée par le billet d'invitation. Quand Mlle B. s'est levée de table, elle avait encore du vin dans son verre, du pain à côté de son assiette ; demander au delà du besoin, c'est de la prodigalité : il ne faut pas avoir les yeux plus grands... que l'estomac !

Mlle V., qui était souffrante, aurait dû entamer son œuf mollet à petits coups de cuillère ou avec sa fourchette et non avec son couteau ; elle aurait dû aussi briser la coquille au lieu de la laisser entière sur son assiette. Avant de se lever de table, elle a eu le tort de plier sa serviette. On ne plie sa serviette que chez soi,—ou chez les autres, quand on y doit prendre plusieurs repas de suite.

Le jeune collégien H. avait sans doute un appétit excité par la marche ; il mangeait avec trop d'avidité, parlait la bouche pleine, faisait du bruit avec ses lèvres, et la jolie robe de sa voisine portait les marques du manque d'adresse et de propreté de ce petit monsieur. Il m'a bien semblé aussi le voir choisir minutieusement les meilleurs morceaux dans les plats qu'on lui passait, et, à diverses reprises, il a plongé ses doigts dans la salière pour prendre une pincée de sel. A défaut de petite cuillère, il pouvait se servir de la lame bien essuyée de son couteau.

---

CHARADE N° 240.

L'un volé dans les airs, ou logé à Charenton,  
L'autre est fier, insolent, ou fait compassion.  
L'entier d'un sang bouillant, mû par la violence,  
Affronte les périls, méconnaît la prudence.

Pour la réponse, voir l'annonce de la compagnie d'assurance: *The Fire Insurance Association*, de Londres, Angleterre.

---

CHARADE N° 286.

L'un frappe, plait, séduit par son éclat trompeur ;  
L'autre offre de nos jours la passagère image.  
Accablé sous le tout, à grands flots la sueur,  
Malheureux portefaix, inonde ton visage.

Pour la réponse, voir l'annonce de la compagnie d'assurance: *The London Fire Assurance*.

---

NETTOYAGE DES DENTELLES.

Faire du thé faible et tremper dedans la dentelle à teindre ; on la retire presque immédiatement et l'on repasse entre deux linges. On peut, en variant la quantité de thé macérée dans l'eau, produire tous les degrés de teinte du blanc au jaune clair.

## PORTRAITS DE JEUNES FILLES.

Si vous voulez savoir ce que sera plus tard une jeune fille comme maîtresse de maison, tâchez de la surprendre à la cuisine, ce qui sera déjà d'un bon augure ; et si elle ne s'excuse pas, si elle n'est pas honteuse d'être surprise à de vulgaires travaux, soyez assurés qu'elle possède un jugement sain et un raisonnement droit.

Arrangez-vous pour assister à une sortie qu'elle fera un jour de mauvais temps : si elle s'enveloppe soigneusement d'un water-proof, si elle se coiffe d'un chapeau de la saison passée, cette femme ne se ruinera pas en robes et en chapeaux de la bonne faiseuse.

Si vous la voyez arranger sans affectation des fleurs dans un vase, redresser le faux pli d'un rideau, disposer les sièges et les meubles d'une façon commode et gracieuse, cette femme aime l'intérieur, ne courra pas de bals en fêtes, sera la gardienne du foyer.

Ce portrait, que j'emprunte à un écrivain, me donne la pensée d'en tracer quelques autres ; il me remet en mémoire un fait dont j'ai été témoin il y a quelques années.

Une dame était avec moi dans une maison amie ; je lui demandai un jour pourquoi elle semblait étudier avec tant de soin le caractère des jeunes filles qui passaient sous nos yeux, et dont plusieurs partageaient avec leurs mères l'hospitalité qui nous était si gracieusement offerte. Elle me répondit : " J'ai un fils à marier bientôt, je plante mes jalons et je prépare son choix." Notre intimité me permit de lui demander, avant de nous quitter, le résultat de son étude, et voici ce qu'elle me répondit :

" Laure, si belle et si riche ne me plaît pas ; elle est arrogante, a beaucoup de morgue, de hauteur, pour ne pas dire d'orgueil ; eile a un ton sec et tranchant qui est une anomalie choquante chez une jeune fille. Je l'ai entendue faire une réponse inconvenante à sa mère, et, à mon avis, le manque d'égards envers une mère dénote un mauvais cœur. Peut-être Laure s'imagine-t-elle que les règles de la politesse et du savoir-vivre doivent s'observer envers les étrangers seulement et non envers les parents : c'est une erreur grave et très commune de nos jours."

Marie s'est présentée un jour au déjeuner avec un col qui n'avait pas de bouton, et j'ai souri en voyant le soin qu'elle mettait à serrer, à l'aide d'un ruban, les deux côtés rebelles du col qui ne voulaient pas se joindre. J'ai vu aussi, un matin, le poignet de sa robe de chambre attaché avec une toute petite épingle ; ajouterai-je que ses gants sont souvent décousus ou troués ? Je parlerais cent contre un que Marie sera une femme sans ordre.

Pauline est toujours tirée à quatre épingles, et sa grande occupation est sa mise. Elle n'aime à s'entretenir que de chignons, d'étoffes et de modes nouvelles. Quand elle est en toilette, elle manque de naturel ; elle devient pincée, parle du bout des lèvres, se tient droite comme un piquet et n'ose faire aucun mouvement dans la crainte de chiffonner ses vêtements ou d'en déranger la symétrie. Pauline, en outre, ne peut entrer dans une chambre sans s'occuper d'abord de la glace ; elle se regarde curieusement, mais adroitement, mille fois le jour ; on dirait que les miroirs ont un aimant qui attire ses yeux. Grand Dieu ! si elle agit ainsi en société, qu'est-ce donc quand elle est seule ! Ses minauderies dénotent un amour de soi exagéré, ou tout au moins une grande légèreté.

Ernestine est instruite, gaie et spirituelle ; mais elle est médisante et moqueuse. Elle voit à merveille les imperfections des autres, les fait ressortir, et déchiré à belles dents ses compagnes absentes, chaque fois que l'occasion s'en présente. Elle tourne en ridicule leurs moindres défauts, imite leur tournure, leur ton de voix ; je l'ai même entendue persifler une vieille femme boiteuse, ce qui était un manque de cœur. Depuis ce moment surtout, j'ai une triste opinion de son caractère. Une personne parfaitement bonne ne se moque point et ne dit pas de mal du prochain, Ernestine me semble aussi avoir trop d'aplomb. Je préfère dans une jeune fille la timidité, la rougeur, l'embarras, même une certaine gaucherie, à la hardiesse.

La douce et bonne Thérèse n'a peut-être pas les qualités brillantes de l'esprit qui distinguent quelques-unes de ses amies, mais elle possède à un haut degré toutes les qualités du cœur, et celles-là sont incomparables ! Son caractère est toujours égal, sa douceur ne se dément point, sa bonté se révèle dans toutes ses actions. A table, en promenade, en société, elle ne s'occupe que d'être agréable à ceux qui l'entourent. Que d'attentions pour sa grand'mère ! Elle lui offre le bras pour descendre l'escalier, lui approche siège et tabouret quand elle veut s'asseoir, supplée au manque de mémoire de l'aïeule, fait ses commissions et devient sa dame de compagnie... Une si bonne fille ne peut être qu'une excellente femme ; aussi est-ce Thérèse qui a toutes mes prédilections.

---

#### CONSERVATION DU LAIT.

Par les temps chauds, on peut conserver le lait pendant plusieurs jours en y ajoutant une petite pincée (environ le poids d'une pièce de 5 cents) d'acide borique par pinte de lait. La présence de cet acide ne peut en aucune façon être nuisible au lait ni dangereuse pour la santé.

---

#### PIÈGES A MOUCHES.

On met dans un verre à boire, jusqu'à moitié de sa hauteur, de l'eau dans laquelle on a fait dissoudre du savon ; on taille une tranche de pain de l'épaisseur d'un demi-pouce environ, de façon qu'elle puisse boucher complètement le verre ; on perce au milieu un petit trou évasé en entonnoir au-dessous, on étend sur la partie de cette tranche qui est tournée du côté de l'eau savonneuse du miel, des confitures en toute autre chose dont les mouches sont friandes ; bientôt les mouches attirées par cet appât, s'introduisent dans la petite ouverture pour arriver aux confitures, et elles y sont asphyxiées rapidement. On peut placer dans la cuisine plusieurs verres ainsi préparés ; s'il y a beaucoup de mouches, le soir tous les verres en sont remplis ; le lendemain on les vide et on y remet de nouvelle eau de savon.

---

#### PAPIER TUE-MOUCHES.

Voici la composition d'un papier tue-mouches. Dans une décoction de quassie sucrée (eau 500 parties, quassie 8, melasse 125), on trempe du papier buvard épais et on le fait sécher. Quelquefois on ajoute de la noix vomique et même de l'acide arsénieux.

### POUR MARQUER LE LINGE.

Le meilleur moyen est le suivant : ayez un cachet en fer avec votre nom ou vos initiales en relief et chauffez-le fortement, pas au rouge cependant. Couvrez avec un peu de sucre blanc bien pulvérisé la partie du linge où vous voulez mettre la marque ; appuyez fortement le cachet et la marque sera indélébile.

### VIN ÉCONOMIQUE DE RAISINS SECS.

Versez 10 gallons d'eau dans un vase ayant une capacité de 30 gallons environ ; ajoutez 45 lbs. de grains de raisins secs, mêlez le tout, recouvrez le vase avec un drap et laissez-le séjourner dans un endroit chaud. Quand le liquide commencera à fermenter, il faudra l'agiter deux fois par jour pendant quatorze jours. Quand la fermentation est calmée, ce qui est facile à reconnaître par la précipitation du raisin, on passe le liquide et on exprime les raisins, d'abord avec la main, ensuite avec une presse. On met la liqueur dans un tonneau bien sec et bien chauffé, on ajoute 4 lbs  $\frac{1}{2}$  de sucre et un demiard de levure. On conserve une partie de la liqueur pour l'ajouter de temps en temps quand on remplit d'eau le tonneau pendant la fermentation.

### CONSERVATION DES ŒUFS.

Pour conserver les œufs, on se servait autrefois de sciure de bois, de son, de blé, etc ; mais tout cela n'était que très imparfait. Maintenant les grands industriels qui font ce commerce et qui conservent 10 à 12 millions par an agissent ainsi. On commence par frapper doucement les œufs très frais deux par deux les uns contre les autres, afin de voir s'ils ne sonnent pas le "fêlé". Cette opération finie, on les dépose avec soin dans un vase de grès, le petit bout tourné par le bas ; quand le vase est plein, on comble le vide laissé entre les œufs avec un composé d'environ une once de chaux éteinte par gallon d'eau.

La chaux dissoute traverse la coquille calcaire de l'œuf et, se trouvant en contact avec la première pellicule, la rend imperméable. Ensuite on descend ces pots de grès à la cave et on les couvre de manière qu'ils soient à l'abri de la lumière. La meilleure température pour cela doit être de 7 à 8 degrés centig. de chaleur constante. Au bout de quelques temps, il se forme à la surface de l'eau une sorte de glace (carbonate de chaux). Il faut avoir soin de ne jamais la briser qu'au moment de retirer les œufs. Par ce procédé, les œufs sont aussi frais après 6 et 8 mois que s'ils venaient d'être pondus et la conservation est telle que la perte moyenne est au maximum de 4 ou 5 au mille, tandis qu'autrefois elle était de 6 à 8 au cent.

— Vous êtes un bon commis, dit un marchand de nouveautés à un de ses employés ; je veux vous associer à mes affaires.

— Oh ! je vous en prie, monsieur, reprend l'employé épouvanté, rappelez-vous que j'ai une famille à nourrir. Réduisez mon salaire, si vous voulez, mais ne faites pas de moi un associé.

DÉTACHAGE DES ÉTOFFES.

*Taches de sucre, gélatine, sang, albumine.*—Simple lavage à l'eau. Nous ajouterons que pour ces dernières, les taches de sang, d'albumine (blanc d'œufs), laitages et autres du même genre, il faut éviter l'emploi de l'eau chaude qui coagulerait ces matières et les fixerait aux tissus. Il ne faut donc se servir que d'eau froide.

*Taches de graisse.*—Sur le linge, on emploie le savon et les lessives; sur les tissus de couleur, de laine ou de coton, de l'eau de savon tiède ou ammoniacale; sur la soie, la benzine, l'éther, l'ammoniaque, la magnésie, la craie, le jaune d'œuf.

*Taches de peinture, vernis, résine.*—Essence de térébenthine, benzine, puis savon.

*Taches de bougie, stéarine.*—Employer de l'alcool à 90°.

*Couleurs végétales, vin rouge, fruits, encre rouge.*—Exposer les taches aux vapeurs d'acide sulfureux (vapeur de soufre en combustion), laver à l'eau chlorée. Sur les tissus teints où il y a crainte d'altérer les couleurs, laver à l'eau de savon tiède ou à l'ammoniaque.

*Chaux, lessives, alcalis.*—Sur le linge, simple lavage à l'eau. Sur tissus de coton, de laine, de soie, employer de l'acide citrique étendu, verser goutte à goutte et frotter avec le doigt la tache préalablement mouillée.

*Taches d'acides, vinaigre, moût, fruits acides.*—Sur le linge: simple lavage à l'eau, on à l'eau chlorée chaude. Sur tissus de couleur: ammoniaque plus ou moins étendu, suivant la délicatesse du tissu ou de la couleur.

*Goudron, graisse de voiture, cambouis.*—Sur linge: savon, essence de térébenthine, filet d'eau alternativement. Sur tissus de coton et de laine teinte; frictionner avec du saindoux, puis savonner, laisser reposer; enfin, laver alternativement à l'essence et à l'eau. Sur soie, opérer de même; mais au lieu d'essence, employer de la benzine et laisser tomber le filet d'eau d'une certaine hauteur, agir sur l'envers de la tache.

*Taches de bougie sur un vêtement.*—Le meilleur moyen pour enlever une tache de bougie sur un vêtement consiste à placer sur la tache un morceau de papier buvard, et à appliquer un fer chaud pardessus; la stéarine fond et s'imbibe dans le papier.

—La belle bibliothèque, mon cher! Peux-tu me prêter quelques livres?

—Je regrette de te refuser; mais on ne rend pas les livres! Tiens, juges-en toi-même: ce ne sont ici que des livres prêtés.

Singularité des expressions vulgaires de la langue française:

—Lorsque l'on a quelqu'un dans le nez, c'est qu'on ne peut pas le sentir.

# PEINTURE CAOUTCHOUC

DE

## A. A. WILSON & CIE.

Les agents d'assurance sont prêts à assurer, comme risques de première classe, les bâtisses recouvertes de cette peinture. Cette peinture suit la température du climat, lorsqu'il fait chaud, elle devient élastique; lorsqu'il fait froid, elle devient normale, c'est-à-dire que l'air ne peut pas pénétrer et elle ne peut pas s'écaler; elle est toujours stagnante, et pour sa durée elle n'est surpassée par aucune autre peinture, parce qu'elle est faite sans aucune fraude; elle ne contient ni benzine, ni eau.

**Couleur Cerise**, pour une maison de 25 pieds carrés, 12 pieds de poteaux, 5 gallons de peinture donneront deux couches sur le bois blanchi. Le coût sera de \$6.25.

**Couleur Brune**, pour une maison de la même dimension, \$5.00.

**Couleur Grise, Crème et Nuances Pâles**, pour une maison de la même dimension, \$10.00.

Cette peinture couvre 500 pieds sur le bois plané et 1000 pieds sur la tôle.

Nous garantissons la **Peinture Caoutchouc**, et si elle n'est pas telle que représentée, nous rembourserons tous les argents déboursés et les dépenses faites pour l'achat de cette peinture.

Nous mettons le public en garde contre certains marchands sans scrupule qui vendent une peinture inférieure et disent que c'est la **Peinture Caoutchouc** de A. A. WILSON & CIE. Chaque canistre ou baril porte notre nom. Pour éviter d'être trompé de cette façon, on est prié de commander ces peintures directement à la maison

## R. G. GAUCHER,

SUCCESEUR DE

## A. A. WILSON & CIE.

219, rue Saint-Paul, et 8, Place Jacques-Cartier.

P. S.—Nous avons constamment en mains: Blanc de Plomb, Huile à moulin, Térébentine, Vernis, Papier, Goudron, Ciment pour toiture ou pour joints de pierre, Pelles de bois, Peaux de carrioles.

☞ Nous avons la peinture pour toiture pour 40 cts le gallon. ☜

Mot de l'énigme No 61: **LA SUIE**.

## HOROSCOPES

**JANVIER.**—Ceux qui naissent dans le mois de janvier sont généralement naïfs et bons. Parmi eux il y aura bon nombre de poètes et de romanciers; ceux-là feront bien de suivre leurs penchants, si la vie matérielle leur est assurée; d'un autre côté ils auront soin de ne pas s'occuper de choses sérieuses, et feront mieux encore en ne se mariant pas.—Les femmes qui naîtront sous le signe du Verseau seront généralement gracieuses et jolies; celles qui n'auront pas été favorisées des dons de la beauté seront bonnes, aimantes et ordonnées, toutes seront d'excellentes mères et aimeront leurs enfants; elles aimeront les bêtes, ce qui dénote surtout un bon cœur.

**FÉVRIER.**—Celui qui naîtra dans ce mois sera violent, encombrant, criard et injuste; d'un caractère faible, il sera très malheureux s'il n'associe à son existence une femme qui saura mettre à profit le peu de qualités qu'aura cet être insupportable.—La femme qui naîtra sous ce signe ne sera pas bonne ménagère; elle aura l'esprit exalté, s'occupera de tout ce qui est en dehors du domaine de la femme. Orgueilleuse, vaniteuse, se croyant appelée aux plus hautes destinées, elle éprouvera de nombreuses et cruelles déceptions.

**MARS.**—Ceux qui naissent dans le courant du mois de mars sont généralement intelligents et ont l'esprit naturel. Ils aiment le plaisir, la gaieté, la bonne table et le reste; peu enclins au travail et très dépensiers, beaucoup s'écarteront de la bonne voie et tomberont dans la misère s'ils ne savent réagir contre leurs mauvais instincts.—La femme qui naîtra en mars sera orgueilleuse et vaine si son éducation ne lui fait pas comprendre que le simple naturel vaudra toujours mieux qu'une sottise prétentieuse; elle aura une existence insupportable à elle-même et à sa famille.

**AVRIL.**—Les hommes qui naîtront en avril auront un caractère bruyant et emporté.—C'est parmi les femmes nées en avril qu'on rencontre le modèle des ménagères et des mères de famille, celle qui a toutes les qualités de la femme bonne, honnête et vertueuse, celle qui sait rendre heureux tout ce qui l'entoure. Plût à Dieu que toutes les femmes vinsent au monde dans ce mois!

**MAL.**—Celui qui aura la faveur de naître sous cette constellation sera fort, doux et bon pour tout le monde; il sera vertueux et compatira volontiers aux misères des autres. Il aura de l'esprit et suffisamment d'amour-propre pour conduire à bonne fin la plupart de ses entreprises.—Il fera le bonheur de sa femme. Avec ces bonnes dispositions il fera bien de ne pas faire attendre trop longtemps celle qui aura le bonheur de le devenir.—La femme qui naîtra sous le signe des Gémeaux sera généralement modeste, intelligente et affable; elle aura une véritable passion pour les fleurs. Plutôt grande que petite; elle deviendra mélancolique avec l'âge, mais qu'elle ne se tourmente pas trop, elle se mariera à son gré, et sera bien-tôt à la tête d'une grande famille. Elle rencontrera beaucoup de difficultés à surmonter, mais elle y parviendra avec le temps et sera heureuse au milieu des siens, qui seront nombreux.

**JUIN.**—Celui qui naîtra dans ce mois sera intelligent et entreprenant; il fera bien des tentatives inutiles, infructueuses même, et il aura de nombreux procès qui l'arrêteront sur le chemin de la fortune; mais sa persévérance au travail surmontera toutes les difficultés. Les bruns seront enclins à la rapacité, les blonds à la timidité, les rouges à la bonté et à la bienfaisance.—La femme qui naîtra sous le signe du Cancer aura à remercier Dieu si elle est jolie, car elle fera exception; toutes auront un faible pour la musique, la danse, la toilette et ces mille frivolités qui sont l'apanage de la légèreté. Malheur à celles qui rencontreront des maris aussi peu sérieux qu'elles, car ensemble ils pourront danser souvent devant un buffet vide.

**JUILLET.**—Celui qui naîtra dans le mois de juillet sera fort, vigoureux, audacieux, entreprenant et heureux en affaires. Qu'il ait garde de se laisser griser par le succès, il aura vite à s'en repentir. Généreux et même prodigue dans certaines occasions, il sera mesquin dans beaucoup d'autres; il sera heureux en ménage

s'il se marie avec la femme que son cœur lui désignera ; il en sera tout autrement s'il se laisse guider par l'intérêt. Celui qui embrassera la vie religieuse sera un modèle de vertu et de pitié.—Les femmes qui naîtront sous le signe du Lion seront vaporeuses, légères, excellentes musiciennes et bonnes danseuses. Elles ne seront pas toujours de bonnes mères de famille ni des modèles d'épouses ; aussi serait-il préférable pour elles de ne pas se marier, elles éviteraient ainsi les débordements nombreux qui attendent les ménages dirigés par des femmes dépen-sières et désordonnées.

**AOUT.**—L'homme qui naîtra dans le cours de ce chaud mois aura un caractère capricieux, fantasque, difficile, boudeur ; d'une gaîté folle, il passera parfois aux plus grands accès de tristesse. Il aura une vie agitée, la fortune viendra, s'en ira, et reviendra ; c'est dans le sein de la famille qu'il trouvera le bonheur auprès d'une femme distraite, mais pleine de dévouement.—Les femmes qui naîtront sous cette constellation seront toutes bonnes et modestes ; beaucoup seront très jolies. Elles seront compatissantes aux maux des autres. La sensibilité de leur cœur leur procurera de grandes jouissances, mais aussi de cuisantes douleurs ; elles se marieront tôt si elles le veulent.

**SEPTEMBRE.**—Ceux qui naissent dans ce mois sont d'un caractère insouciant, léger et frivole. Ils font généralement beaucoup de bruit, mais finissent dans l'oubli, heureusement pour leur mémoire.—La femme qui naîtra en septembre sera bonne, aimable et douce ; elle fera une excellente ménagère, si elle se marie au gré de ses désirs, mais, hélas ! pour avoir voulu attendre, elle aura souvent bien des reproches à s'adresser.

**OCTOBRE.**—Celui qui naîtra en octobre sera toujours un des mieux partagés ; intelligent, gai, adroit, vrai bonte-en-train, il sera de toutes les fêtes ; il se moquera du qu'en dira-t-on, suivra le droit chemin, et ne relèvera que de sa conscience ; tantôt riche, tantôt pauvre, ce n'est qu'après sa mort qu'il sera apprécié.—La femme qui naîtra sous cette constellation sera un enfant gâté de la nature, aimable, jolte, possédant un cœur d'or, et surtout très bonne musicienne ; que peut-on désirer de plus ? Hélas ! son caractère jaloux troublera toute cette félicité et sera la source de nombreux ennuis.

**NOVEMBRE.**—Ceux qui naîtront dans ce mois seront diversement partagés. Les riches ne seront pas favorisés sous le rapport de l'intelligence, et auront une existence banale. Les pauvres seront si remuants et sauront tant s'agiter qu'ils obligeront quand même Dame Fortune à venir leur rendre visite.—Les femmes qui naîtront sous le signe du Sagittaire seront bien loin d'être des perfectionnistes :—la bonne moitié sera bavarde, inconséquente, médisante, envieuse, jalouse et vindicative. Quant à l'autre moitié, elle devra faire beaucoup d'efforts sur elle-même pour effacer cette tache originelle ; celles qui y parviendront seront des femmes charmantes qui réuniront beaucoup d'admirateurs.

**DÉCEMBRE.**—Ceux qui naîtront dans le mois de décembre seront généralement fiers, hautains, présomptueux, vaniteux, et d'une intelligence ordinaire ; ils aimeront les parfums et feront les beaux ; on en rira, sauf leurs héritiers. Ceux qui échapperont à l'influence de ce signe (ils seront nombreux) feront des hommes distingués.—La femme qui naîtra sous le signe du Capricorne n'aura pas trop à s'en plaindre : elle sera douée d'un bon naturel et d'une intelligence au-dessus de la moyenne ; elle sera de bonne heure très recherchée en mariage ; mais qu'elle ne se hâte pas, car elle sera ou très heureuse ou très malheureuse, suivant qu'elle saura dire oui à propos.

---

**Cuisinière Canadienne** (nouvelle), contenant tout ce qu'il est nécessaire de savoir dans un ménage, tel que l'achat des diverses sortes de denrées ; les recettes les plus nouvelles et les plus simples pour préparer les potages, les rôtis de toutes espèces, la pâtisserie, les gelées, glaces, sirops, confitures, fruits, sauces, puddings, crèmes et charlottes ; poisson, volaille, gibier, œufs, légumes, salades, etc. ; différentes recettes pour faire diverses sortes de breuvages, liqueurs, etc. 5e édition, revue, corrigée et considérablement augmentée. 1 vol. in-12, élégamment cartonné en toile.....50 cts.

# GEO. T. VINCENT,

LE MOISSONNEUR CANADIEN  
AGENT ET MANUFACTURIER DE

Faucheuses, Moissonneuses & Lieuses

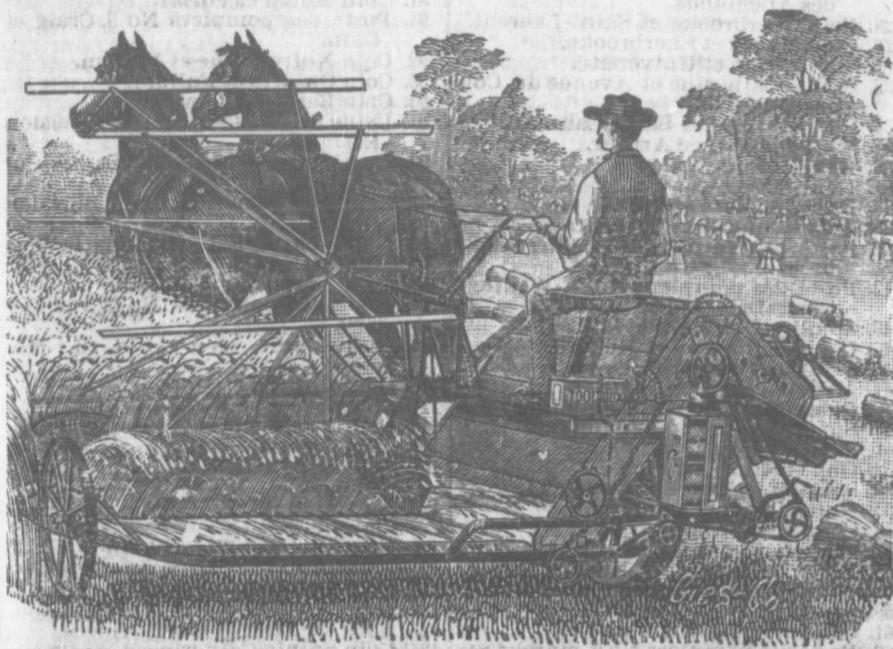
Avec toutes les  
Améliorations modernes.

## Simplees et Durables

EXÉCUTION PARFAITE.

125, rue DU COLLEGE,  
MONTREAL.

Agents établis dans toutes les  
principales localités de la Province  
de Québec.



Mot de l'énigme No 86 : LE VIN.

- 85 -

# TÉLÉGRAPHE D'ALARME DE LA CITÉ DE MONTRÉAL.

- |  |   |
|--|---|
| <p>12. Poste central des pompiers, Craig.<br/>         13. Coin Saint-Antoine et Chatham.<br/>         14. Coin Vitré et Sangrinet.<br/>         15. Coin Lagauchetière et Saint-Laurent.<br/>         16. Coin Dorchester et Saint-Urbain.<br/>         17. Coin Dorchester et Bleury.<br/>         18. Coin Côte du Beaver Hall et Lagauchetière.<br/>         19. Coin Craig et ruelle Saint-Antoine.<br/>         21. Coin Dorchester et avenue Union.<br/>         23. Poste des pompiers No 5, Sainte-Catherine, près Bleury.<br/>         24. Coin Sainte-Catherine et Saint-Laurent.<br/>         25. Coin des Allemands et Dorchester.<br/>         26. Coin Sainte-Catherine et Saint-Denis.<br/>         27. Poste des pompiers No 6, Ontario et des Allemands.<br/>         28. Coin Sherbrooke et Saint-Laurent.<br/>         29. Coin Mance et Sherbrooke.<br/>         31. Sherbrooke et Université.<br/>         32. Sainte-Catherine et Avenue du Collège McGill.<br/>         34. Charbonneau et Saint-Laurent.<br/>         35. Shuter et Prince Arthur.<br/>         36. King et Common.<br/>         37. Duke et Ottawa.<br/>         38. Dupré et Notre-Dame.<br/>         39. Saint-Antoine et Cathédrale.<br/>         41. Poste des pompiers No 4, Carré Cha-boillez.<br/>         42. Poste des pompiers No. 3, Wellington et Dalhousie.<br/>         43. Moulins Ogilvie, rue Mill.<br/>         45. Coin Wellington et McCord.<br/>         46. Ottawa et Colborne.<br/>         47. McCord et Notre-Dame.<br/>         48. Lamontagne et Saint-Antoine.<br/>         49. Ste-Catherine et Lamontagne.<br/>         51. Sherbrooke et Peel.<br/>         52. Guy et Saint-Antoine.<br/>         53. Saint-Martin et Saint-Jacques.<br/>         54. Notre-Dame et Canning.<br/>         56. Coursol et Fulford.<br/>         57. Seigneurs et William.<br/>         58. Poste de pompiers No 10, rue Ste-Catherine, près Guy.<br/>         59. Soeurs Grises, rue Guy.<br/>         61. Canada Sugar Refining Co.<br/>         62. Poste des pompiers No 9, marché St-Gabriel.<br/>         68. Ateliers du Grand-Tronc, Point St-Charles.</p> | <p>64. Coin Craig et Campeau.<br/>         65. Coin Notre-Dame et DeSalaberry.<br/>         67. Coin Notre-Dame et Wolfe.<br/>         68. Coin Roy et Drolet.<br/>         69. Coin Sherbrooke et Saint-Denis.<br/>         71. Coin Dorchester et Crescent.<br/>         72. Coin Visitation et Craig.<br/>         73. Coin Courville et Cadieux.<br/>         74. Coin Saint-André et Dorchester.<br/>         75. Coin St-Christophe et Mignonne.<br/>         76. Poste de pompiers No 11, Ontario et Beaudry.<br/>         78. Saint-Patrice, vis-à-vis Seigneurs.<br/>         81. Coin Visitation et Robin.<br/>         82. Coin Sainte-Catherine et Panet.<br/>         83. Coin Maisonneuve et Dorchester.<br/>         84. Coin Logan et Champlain.<br/>         85. Coin Champlain et Ontario.<br/>         86. Coin Wellington et Congrégation.<br/>         87. Coin Menai et Forfar.<br/>         91. Poste des pompiers No 8, Craig et Gain.<br/>         92. Coin Notre-Dame et Fullum.<br/>         93. Coin Ontario et Fullum.<br/>         94. Coin Berri et Dubord.<br/>         95. Usine à Gaz de Montréal, division Est.<br/>         96. Laminoir de Montréal, Sainte-Cunégonde.<br/>         97. Ecuries de louage William, Shedden et Cle.<br/>         112. Notre-Dame Est, vis-à-vis le bloc Rolland.<br/>         113. Coin Notre-Dame et Gale.<br/>         114. Poste des pompiers No 18, rue Désiré.<br/>         115. Notre-Dame, vis-à-vis la rue Moreau.<br/>         116. Coin Ontario et Moreau.<br/>         117. Coin Logan et Marlborough.<br/>         118. Coin Frontenac et Notre-Dame.<br/>         119. Coin Iberville et Logan.<br/>         121. Coin Parthenais et Sainte-Catherine.<br/>         122. Élévateurs C. P. R. près carré Dalhousie.<br/>         123. Coin Wolfe et Lagauchetière.<br/>         124. Coin Dufresne et Mignonne.<br/>         125. Coin Saint-Christophe et Ontario.<br/>         126. Coin Saint-Etienne et Wellington.<br/>         127. Coin Cherrier et Saint-Hubert.<br/>         128. Coin Sainte-Catherine et Amberst.<br/>         129. Manufacture de tabac McDonald, Ontario.<br/>         131. Abattoir de l'Est.</p> |
|--|---|

## TÉLÉGRAPHE D'ALARME DE LA CITÉ DE MONTRÉAL (SUITE).

- |   |  |
|---|--|
| <p>132. Collège, vis-à-vis Dupré.<br/>         133. Coin Sainte-Catherine et Chemin Papineau.<br/>         134. Coin William et Dalhousie.<br/>         135. Coin McCord et Séminaire.<br/>         136. Coin William et Guy.<br/>         139. Ateliers du C. P. R., avenue Delorimier.<br/>         141. Coin Saint-Jacques et Windsor.<br/>         142. Poste de pompiers No 12, Seigneurs.<br/>         143. Notre-Dame, près Guy.<br/>         144. Coin Simpson et MacGregor.<br/>         145. Réservoir de la rue McTavish.<br/>         149. Manufacture canadienne de Caoutchouc.<br/>         151. Coin Sainte-Monique et Lagauchière.<br/>         152. Coin Mansfield et Dorchester.<br/>         153. Coin Ste-Catherine et Ford.<br/>         154. Coin Windsor et Osborne.<br/>         155. Coin Dorchester et St-Mark.<br/>         156. Coin Sherbrooke et MacKay.<br/>         157. Coin Ontario et St-Urbain.<br/>         158. Moulin Mantha, St-Charles Borromée, près Craig.<br/>         161. Coin Wellington et Hibernia.<br/>         162. Hibernia, vis-à-vis Knox.<br/>         163. Poste des pompiers No 15, rue Island.<br/>         164. Coin Centre et Ropery.<br/>         165. Wheelhouse.<br/>         171. Coin St-Patrick et chemin Napoléon.<br/>         172. Coin St-Patrick et St-Andrew.<br/>         173. Coin Magdalen et Favard.<br/>         174. Exchange Hotel, rue Mill.<br/>         175. Coin Centre et chemin Napoléon.<br/>         211. Coin Saint-Hypolite et Roy.<br/>         212. Coin Napoléon et Cadieux.<br/>         213. Coin Saint-Jean-Baptiste et Saint-Laurent.<br/>         214. Coin Saint-Jean-Baptiste et Saint-Denis.<br/>         215. Coin Sanguinet et Rachel.<br/>         216. Poste des pompiers No 14, rue Saint-Dominique.<br/>         217. St-Laurent, vis-à-vis Marie Anne.<br/>         218. Coin Pantaléon et Marie-Anne.</p> | <p>219. Coin Cadieux et Avenue Mont-Royal.<br/>         221. Des Erables, près Saint-Jean-Baptiste.<br/>         223. Coin Dufferin et Marie-Anne.<br/>         224. Terrains de l'Exposition.<br/>         225. Coin des avenues du Parc et Milton.<br/>         226. Rachel, près No 14, poste des pompiers.<br/>         227. Coin Sherbrooke et Shaw.<br/>         231. Saint-Paul, vis-à-vis Friponne.<br/>         232. Coin Saint-Louis et Berri.<br/>         233. Poste des pompiers No 7, place Dalhousie.<br/>         234. Coin Craig et Bonsecours.<br/>         235. Hôtel Windsor.<br/>         236. Coin Côté et Vitré.<br/>         237. Coin Mignonne et Saint-Constant.<br/>         241. Coin Bonsecours et Notre-Dame.<br/>         242. Coin Saint-Claude et Saint-Paul.<br/>         243. Hôtel-de-Ville, Notre-Dame.<br/>         251. Poste des pompiers No 2, rue Saint-Gabriel.<br/>         312. Coin Place Jacques-Cartier et St-Paul.<br/>         313. Coin Saint-Paul et Saint-Jean-Baptiste.<br/>         314. Notre-Dame, vis-à-vis la côte Saint-Lambert.<br/>         315. Coin Craig et Côte Saint-Lambert.<br/>         321. Coin St-Jacques et Place d'Armes.<br/>         323. Coin St-Sulpice et LeRoyer.<br/>         324. Carré de la douane et St-Paul.<br/>         341. Saint-François-Xavier, vis-à-vis St-Sacrement.<br/>         342. Coin Saint-François-Xavier et Notre-Dame.<br/>         351. Craig, vis-à-vis St-Alexandre.<br/>         412. St-Jacques, vis-à-vis la rue St-Michel.<br/>         413. Coin McGill et Notre-Dame.<br/>         414. Coin St-Henri et St-Maurice.<br/>         415. Coin St-Sacrement et St-Pierre.<br/>         421. Coin McGill et St-Paul.<br/>         428. Coin Foundling et St-Ort.<br/>         431. Coin Youville et St-Pierre.<br/>         432. Coin Grey Nun et Wellington.</p> |
|---|--|

**Pour la température, voir au bas du calendrier de chaque mois.**

Demandez à votre libraire des échantillons des plumes "*Académie*," "*book keeper's Falcon*" et "*Lawyer's*," les meilleurs qui soient en vente.

MONTREAL TEL. NO. 1234



# Librairie C. O. BEAUCHEMIN & FILS, à Montréal.

On peut se procurer à notre librairie, aux meilleures conditions, les articles énumérés ci-après :

- Agendas de bureau.
- Albums à photographies.
- Albums à autographes.
- Albums à collections (*Scrap Books*).
- Apprêts pour fleurs.
- Ardaises naturelles et factices.
- Articles de dessin.
- Attache-feuilles (*Fasteners*).
- Balances Pèse-lettres.
- Bandes élastiques.
- Bénitiers.
- Blancs de Billets, Traités, Reçus, etc.
- Blocs-notes (*Writing Pads*).
- BOÎTES DE COMPAS.
- Boîtes de couleurs.
- Bourses parisiennes et Porte-monnaie.
- Buvards parisiens.
- Cachets de 1ère communion.
- Cahiers d'exercices sans exemples.
- Cahiers d'exercices avec exemples.
- Cahiers d'étudiants pour les cours.
- Cahiers pour le dessin.
- Cahiers de Brouillon.
- CANNES DE POCHE.
- Carnets et Livres de poche.
- Cartes à jouer.
- Cartes de visite.
- Cartes murales pour la géographie.
- CHAPONS de toutes sortes.
- CHAPELETS ordinaires et riches.
- Chromos religieux et de fantaisie.
- Cires à cacheter Antoine.
- Classéurs pour Papiers (*Files*).
- Coccos et Etuis pour chapelets.
- Colles liquides Antoine.
- Contés en feuilles.
- Couteaux à papier.
- Craie.
- Crayons de mine ordinaires.
- Crayons Conté pour le dessin.
- Crayons Conté pour les bureaux.
- Crayons automatiques.
- Crayons d'ardoise.
- Crucifix et Croix.
- Cure-dents en plumes.
- Dés et Dominos à jouer.
- Echecs (Jeux d').
- ENCREs ANTOINE à écrire.
- Encre Antoine à copier.
- Encre Antoine à marquer le linge.
- Encre Antoine en poudre.
- Encriers de bureau.
- En-têtes de Comptes non imprimés.
- Enveloppes de lettres ordinaires.
- Enveloppes commerciales.
- Enveloppes administratives.
- Enveloppes fantaisie.
- Equerres pour le dessin.
- Estompes pour le dessin.
- Étagères pour plumes.
- Étiquettes gommées et pour expéditions.
- Picelles et Fils à attacher.
- Fusains.
- Globes terrestres et célestes.
- Gommes pour effacer.
- Images pour l'encadrement.
- Images dentelles et de deuil.
- IMAGERIE D'EPINAL.
- Journaux d'Ecoles.
- Livres de Comptes et Registres.
- Livres de Copies de Lettres.
- LIVRES DE PRIERES.
- Livres d'Ecoles.
- Livres de Récompenses et d'Etrennes.
- Livres d'Images pour les enfants.
- Livres d'histoires, etc.
- Médailles cuivre et argent.
- Nécessaires d'écoliers.
- Papier à lettres.
- Papier écolier.
- Papier notaire.
- Papier à lettres fantaisie.
- Papier buvard.
- Papier à musique.
- Papier à dessin.
- Papier Manilla.
- Papier brun pour emballage.
- Papier à toilette.
- Papier à imprimer.
- Papiers à tablettes.
- Papiers en tous genres.
- Papeteries en boîtes.
- Pastels.
- Pinceaux à dessin.
- Pince-notes (*Paper Clips*).
- Plantes d'appartement.
- PLUMES DU SERGENT-MAJOR.
- Plumes métalliques diverses.
- Pochettes de mathématiques.
- Porte-billets et Portefeuilles.
- PORTE-PLUME de la Cie française.
- Presses à copier à vis.
- PRESSES A COPIER PORTATIVES.
- Punaises de cuivre pour le dessin.
- Règles et bâtonnets.
- RELIURE ÉLECTRIQUE.
- Sacs de papier.
- Scapulaires.
- Serviettes pour écoliers.
- STATUETTES de toutes sortes.
- Toile à calquer.
- Toile à reliure.

G. G. GAUTHIER.

L. W. TELMOSSÉ.

800  
306  
89  
27  
17  
99

# GAUCHER & TELMOSSÉ

IMPORTATEURS

## d'Épiceries, Vins et Spiritueux

**Spécialités : THE ET PROVISIONS**

Nous répondons à toute demande de renseignements et de prix par la poste.

242, 244, 246, RUE ST-PAUL, & 87, 89, 93, RUE DES COMMISSAIRES

**MONTREAL.**

Mot de l'énigme No 35 : **CAVALIER.**

Maison Fondée en 1870.

# AUGUSTE COUILLARD

IMPORTATEUR DE

**Ferronneries, Quincailleries, Verres à Vitres, Peintures, &c.**

**SPÉCIALITÉ : POÊLES DE TOUTES SORTES.**

**233 A 239, RUE SAINT-PAUL,**

**Vente : 12 et 14, rue St-Amable,**

**MONTREAL.**

Comme par le passé, M. Couillard n'emploie pas de commis voyageurs, et fait bénéficier ses pratiques de cette dépense. Une attention toute spéciale est donnée aux commandes reçues par la niale, et MM. les marchands de la campagne seront toujours servis au plus bas prix du marché.

Réponse à la charade No 29 : **MAISON.**

Mot de l'énigme No 34 : **MAISON.**

COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU

# The Fire Insurance Association

(LIMITED)

DE LONDRES, ANGLETERRE.

CAPITAL - - - - - \$4,000,000

Dépôt au Gouvernement Fédéral - \$100,000

Bureau Principal en Canada :

**No 47, RUE ST-FRANCOIS-XAVIER, MONTREAL.**

**J. K. NNEDY, Gerant.**

SIR DONALD A. SMITH, K. C. M. G., M.P., Président.

ROBERT BENNY, Ecr., SANDFORD FLEMING, Ecr., C.M.G., Directeurs.

Assurance contre le feu prises aux taux les plus modérés.

**A. A. MEILLEUR, F. HOLLOWAY, SIMEON MONDOU,**  
Agent à Montréal. Agent à Québec. Agent à Montréal.

Réponse à la charade No 240: **FOUGUEUX.**

ETABLIE EN 1720.

COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU

# THE LONDON ASSURANCE

Total des Fonds - - \$18,000,000

Bureau Principal, — (Branch. Canadienne) — **MONTREAL.**

Assurances contre le feu prises aux prix courants.

**E. A. LILLY, Gérant.**

Réponse à la charade No 286: **FARDEAU.**

# SAVONS MEDICINAUX

—DU—

## Dr V. PERRAULT

Ces SAVONS, qui guérissent toutes les Maladies de la peau, sont aujourd'hui d'un usage général ; les médecins les recommandent à leurs patients, et des milliers de certificats attestent leur efficacité.

Des cas nombreux de Démangeaisons, Dartres, Hïfle, Hémorrhoides, etc., réputés incurables, ont été radicalement guéris par l'usage de ces Savons.

### NUMEROS ET USAGES DES SAVONS :

**SAVON No 1**—Pour démangeaisons de toutes sortes, de la tête, de l'anus, des parties génitales, etc.

**SAVON No 2**—Détersif. Est propre à nettoyer les plaies et les ulcères, et favorise en même temps la séparation des matières qui les recouvrent, et détermine dans les chairs une excitation circulatoire favorable à la cicatrisation.

Il est employé contre le flegmon, les abcès de tous genres, furoncles, ulcères, plaies simples ou compliquées, touts d'ongles, plaies par instruments tranchants, érysipèles, pustules, boutons de toutes espèces, coupures ou meurtrissures de toutes sortes.

**SAVON No 3**—Contre les lentes, poux, morpions, parasites, acarus et pour toute espèce de vermine qui peut incommoder le genre humain.

**SAVON No 4**—Pour les ulcères syphilitiques, chancres, etc.

**SAVON No 5**—Pour les dartres. Toutes sortes de dartres croûteuses, crustacées, écailleuses, farineuses, pustuleuses, etc., etc., et pour les dartres dans la tête, causant la plupart du temps la chute des cheveux.

**SAVON No 6**—Pour la teigne. La teigne est une maladie produite par des parasites, soit du règne végétal, soit du règne animal, et ce savon détruit les parasites qui sont la cause de la maladie.

**SAVON No 7**—Pour la maladie de la barbe. Pour toutes espèces de pustules, boutons situés sur la lèvre supérieure ou sur le menton. Toutes personnes ayant quelques pustules à ces endroits doivent les faire disparaître au plus tôt. Le savon No 7 est des plus efficaces contre cette maladie.

**SAVON No 8**—Contre les taches de rousseur et de masque. De plus ce savon a la propriété de faire disparaître de la figure ces petits vers qui s'introduisent dans la peau et qui peuvent y séjourner indéfiniment si vous ne prenez pas les moyens de les faire disparaître.

**SAVON No 9**—Contre le rhumatisme. Ce savon sera d'un grand service aux personnes qui souffrent du rhumatisme articulaire avec enflure, rhumatisme chronique, musculaire et goutteux.

**SAVON No 10**—Ce savon est employé pour faire disparaître la grosse gorge (goutte). Aussi pour toute espèce d'engorgement, tel qu'enflure blanche au genou, etc.

**SAVON No 11**—Désinfectant. Ce savon devrait être d'un usage général en temps d'épidémie. Il est de nature à détruire les germes des maladies épidémiques et contagieuses, telles que rougeole, croup, diphtérie, maladies de la peau, choléra, fièvres typhoïdes, variole, etc., etc.

**SAVON No 12**—Nous recommandons ce savon d'une manière toute particulière pour le rife. De plus ce savon sert pour les pustules, boutons périodiques à la figure, pour les plaies scrofuleuses superficielles, les suppurations interminables et les érysipèles.

**SAVON No 13**—Pour les crevasses.

**SAVON No 14**—Surnommé à juste titre, savon de beauté, sert à embellir la peau et donner un beau teint à la figure.

Ce savon est recommandé d'une manière toute particulière aux personnes qui ont un mauvais teint, pour les peaux sèches et cassantes, pour les personnes qui ont des rides causées par un manque d'élasticité de la peau. Ce savon agit encore d'une manière très efficace pour les pustules, boutons périodiques à la figure et les gerçures; de plus, c'est un savon hygiénique qui rend de très grands services dans les fièvres en général.

**SAVON No 15**—Dentifrice. Ce savon, de beaucoup supérieur à toutes les pâtes et poudras dentifrices pour nettoyer les dents, a de plus l'avantage d'être anti-contagieux pour les maladies suivantes: fétidité de la bouche, fièvres typhoïdes et pestilentielle.

**SAVON No 16**—Contre les moustiques, maringouins, mouches noires, etc. Ce savon est considéré aujourd'hui, par différents rapports, comme étant une des plus grandes découvertes de notre époque pour se prémunir contre les piqûres de toutes espèces d'insectes.

**SAVON No 17**—Contre la gale. Cette maladie, essentiellement contagieuse, est causée par la présence d'un insecte que l'on nomme acarus. Cet insecte disparaît en quelques jours en employant le savon No 17.

**SAVON No 18**—Pour les hémorrhoides. Ce Savon a déjà produit les cures les plus admirables et cela dans les cas les plus chroniques.

---

Le No 18 se vend 50 cts et les autres Nos 25 cts.

Ces SAVONS sont en vente chez tous les Pharmaciens. Si votre Drogiste ou votre Marchand ne les tient pas, veuillez en envoyer le prix à l'adresse ci-dessous et ils vous seront expédiés par la malle.

**ALFRED LIMOGES,**

**ST-EUSTACHE, P. Q.**

*Seuls agents pour le Canada et les États-Unis.*

---

Réponse à la charade No 30: **VERTU.**

# "LA ROYALE"

## COMPAGNIE D'ASSURANCE D'ANGLETERRE

BUREAU PRINCIPAL AU CANADA, MONTREAL.

**Capital** ..... **\$10,000,000**  
**Placements** ..... **30,000,000**

Montant placé au Canada pour la protection des porteurs de police, principalement au fonds du gouvernement, **\$800,000.**  
Responsabilité des actionnaires illimitée.

La ROYALE a le plus grand surplus d'actif au-dessus du passif de toutes les Compagnies d'Assurance contre l'incendie du monde.

**WILLIAM TATLEY,**  
Agent principal et gérant.

**E. HURTUBISE et A. ST-CYR,**  
Agents spéciaux du dépt. français,  
Montréal.

---

Réponse à la charade No 8: **SOUPIRAIL.**

---

**CAPITAL SOUSCRIT** ..... **\$21,700,000**  
**CAPITAL PAYÉ** ..... **10,000,000**

# "LA GUARDIAN"

## COMPAGNIE d'ASSURANCE de LONDRES

**ROBERT SIMMS & CIE,**  
**et GEORGE DENHOLM,**  
Agents généraux, MONTREAL.

Risques de tous genres contre le feu assurés aux taux courants.

---

Réponse à la charade No 17: **MILLION.**

**FEU, VIE, MARINE.**

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE

# COMMERCIAL UNION

LIMITÉE

DE LONDRES, ANGLETERRE.

Valeurs au-delà de..... \$26,000,000  
Revenu annuel..... 6,000,000

BRANCHE CANADIENNE, Bureau Principal:

No 1731, rue Notre-Dame, MONTREAL.

On demande des agents dans les endroits où  
la Compagnie n'a pas encore de représen-  
tants.

EVANS & MCGREGOR, Gérants.

Mot de l'énigme No 114: PARIS.

COMPAGNIE D'ASSURANCE

# North + British + and + Mercantile

**FEU ET VIE.**

Capital et Fonds accumulés..... \$46,000,000  
Revenu annuel..... 10,000,000  
Fonds investis en Canada..... 2,000,000

Directeur-Gérant: THOMAS DAVIDSON, Ecr.

Directeurs Ordinaires:

HON. THS. RYAN, GILBERT SCOTT, W. W. OGILVIE, A. MACNICHER.

BUREAU PRINCIPAL en CANADA: 78, rue St-François-Xavier, MONTREAL.

GUSTAVE FAUTEUX,  
A. O. DOSTALER,

Agents spéciaux. Département Français

Réponse à la charade No 36: POTEAU.

# Vacuum Oil Co.

FABRICANTS D'HUILES FINES

Pour *CYLINDRES*,

*ENGINS* et *MACHINES* de toutes sortes,

*HUILES* pour *CUIRS*,

*HARNAIS*,

*MACHINES A COUDRE*,

et pour la fabrication

*DES BOULONS, DES VIS, ETC.*

SATISFACTION GARANTIE.



Demandez les prix et les renseignements.

VACUUM OIL CO.

Chambre 617, Edifice de la NEW-YORK LIFE INSURANCE  
MONTREAL.

Mot de l'énigme No 189: *RAISIN.*

O. **A. HURTEAU & FRERE**

**MARCHANDS DE**

**BOIS DE SCIAGE**

**92, rue Sanguinet, 92**

**MONTREAL.**

*Handwritten:*  
45-  
25-  
90

**CLOS : Coin des rues Sanguinet et Dorchester**

**Telephone Bell, No 6248**

**Telephone Federal, No 1608**



**Bassin Wellington,**

**EN FACE DES BUREAUX DU GRAND TRONC**

**Telephone No 1404.**

Réponse à la charade No 44. **FOURREAU.**

64  
242  
4  
66  
99  
117  
101

**L. E. N. PRATTE**

IMPORTATEUR DE

# PIANOS et d'ORGUES

Fournisseur des principaux artistes de Montréal,

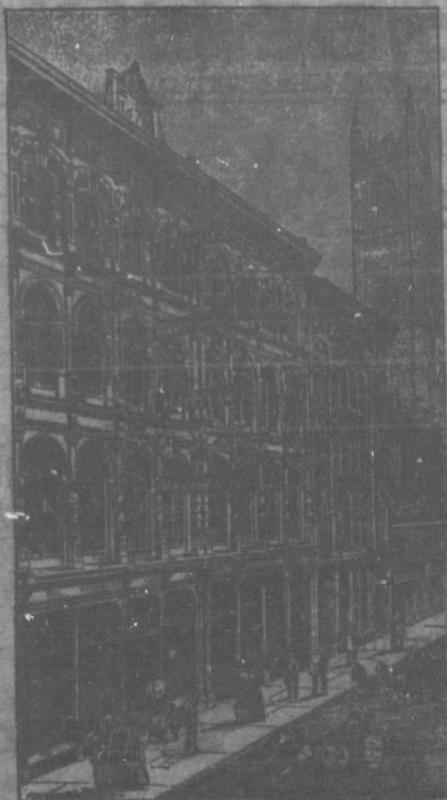
HAZELTON

N. Y.

175  
KLANICH  
& BACH

15  
DOMINION  
Piano and  
Organ Co.

ET AUTRES.



FISCHER,

N. Y.

NEWBY  
& EVANS

N. Y.

AEOLIAN  
ORGAN CO

Instruments  
d'occasion  
de tous prix.

LE PLUS GRAND ASSORTIMENT EN CANADA  
— AUX PLUS BAS PRIX. —

N'achetez pas ailleurs avant de venir visiter mon établissement  
ou de demander mes catalogues illustrés.

**N° 1676, rue Notre-Dame, Montreal.**

Mot de l'énigme No 83: LE NEZ.

81  
42  
24  
150  
100  
28